



**Mémoire de Master**  
**Ingénierie de la formation agricole et rurale**

**2022-2023**

**Présenté par : Fatma BEN SALAH**

**Sujet du mémoire :**

Formation continue, conseil, appui à l'insertion : quelle articulation ?  
Etude de cas pour les femmes rurales de la zone de Haouaria  
(Gouvernorat de Nabeul, Tunisie)

**Date : 27/10/2023**

**Devant le Jury composé de :**

Président	Youssoupha GUEYE	ENSETP/UCAD
Examineur	Mamadou SAMB	ENSETP/UCAD
Encadreur	Mostafa ERRAHJ	ENA Meknès
Encadreur	Carole LAMBERT	Institut AGRO Montpellier



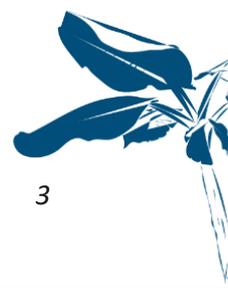
## Sommaire

Titre	Page
<b>Introduction générale</b>	12
<b>Problématique et revue bibliographique</b> Chapitre 1 : Contexte de l'étude et problématique : Chapitre 2 : revue bibliographique :	13
<b>Présentation de la zone d'étude et méthodologie du travail</b> Chapitre 1 : Présentation de la zone d'étude : Chapitre 2 : Méthodologies de travail :	50
<b>Résultats et discussions</b> Chapitre 1 : Profils des femmes dans le milieu rural de la zone d'étude et leurs caractéristiques Chapitre 2 : Caractérisation des projets des femmes rurales et de leurs motivations Chapitre 3 : Identification des besoins en formation spécifiques des femmes rurales enquêtées : Chapitre 4 : Opportunités, contraintes et difficultés rencontrées par les femmes dans la zone de Haouaria: Chapitre 5 : Analyse de la perception des acteurs institutionnels sur la formation, le conseil et l'insertion en agriculture des femmes en milieu rural :	68
<b>Recommandations</b>	105
<b>Conclusions</b>	107
<b>Annexes</b>	114



## Liste des tableaux

Tableau 1 : Différents types de crédits : .....	30
Tableau 2 : Principaux Oued de la région de Cap Bon.....	52
Tableau 3 : Codage des variables illustratives FR.....	62
Tableau 4 : Codage des variables illustratives acteurs institutionnels .....	63
Tableau 5 : Les formations réalisées pour les femmes et filles du Gouvernorat de Nabeul .....	88
Tableau 6 : Thèmes des formations professionnelles au profil des femmes rurales.....	90



## Liste des figures

Figure 1 : Chaîne de valeur de l'entrepreneuriat agricole et agroalimentaire (APIA).....	40
Figure 2 : Répartition des pépinières d'entreprises en Tunisie (APIA) .....	44
Figure 3 : Dispositif d'insertion des femmes dans le milieu rural.....	46
Figure 4 : carte géographique du Gouvernorat de Nabeul .....	50
Figure 5 : Extrait de la carte bioclimatique de la Tunisie, montrant la zone d'étude .....	50
Figure 6 : Répartition de la pluie annuelle moyenne au Cap Bon (DGRE 2001) .....	51
Figure 7 : Le parc éolien de Sidi Daoud .....	51
Figure 8 : Modèles de trajectoires d'évolution des dynamiques foncières dans le Cap Bon.....	53
Figure 9 : Election de l'organe constituant du GDA Emtiez.....	56
Figure 10 : Analyse statistique descriptive du corpus avant lemmatisation .....	65
Figure 11 : Analyse statistique descriptive du corpus après lemmatisation .....	65
Figure 12 : Fréquence des mots .....	66
Figure 13 : Distribution des fréquences (loi de Zipp) .....	66
Figure 14 : Répartition des FR selon les différentes classes d'âges .....	68
Figure 15 : Classes d'âges selon l'origine des FR.....	69
Figure 16 : Pourcentage des FR enquêtées selon leur origine .....	70
Figure 17 : Niveau d'instruction des femmes rurales enquêtées .....	71
Figure 18 : Niveau d'instruction des femmes enquêtées selon leur origine .....	71
Figure 19 : Classification des femmes enquêtées.....	72
Figure 20 : Analyse factorielle des correspondances du corpus selon les variables illustratives.....	73
Figure 21 : Pourcentage des femmes enquêtées selon leur catégorie .....	74
Figure 22 : Origine de l'idée du projet des femmes enquêtées .....	75
Figure 23 : Origine du capital de départ .....	75
Figure 24 : Broyeurs à piments secs sous forme de don .....	75
Figure 25 : Origine du foncier .....	76
Figure 26 : Séchage au fumé du piments une chambre à four.....	77



<b>Figure 27</b> : Les projets en phase de post-cr�ation avec une p�riode entre 5 ans et 10 ans. La majorit� de ces projets tendent vers la bonne voie. Ce groupe est compos� de 14 femmes rurales qui ont b�n�fici� des aides d'accompagnement et d'encadrement. Elles sont int�gr�es ou non aux GDA.....	77
<b>Figure 28</b> : R�partition des projets selon leur phase.....	77
<b>Figure 29</b> : Forme juridique des projets.....	78
<b>Figure 30</b> : L'aspect formel selon l'�il d'une jeune promotrice (Facebook).....	79
<b>Figure 31</b> : Domaine d'activit� des projets des femmes enqu�t�es.....	80
<b>Figure 32</b> : Satisfaction des femmes dans le milieu rurale selon leur cat�gorie.....	81
<b>Figure 33</b> : Motivations des femmes rurales promotrices.....	82
<b>Figure 34</b> : Nuage de mot donn� par le corpus (Source : r�sultat du logiciel Iramutek).....	84
<b>Figure 35</b> : Analyse de similitudes (Source : r�sultat du logiciel Iramutek).....	84
<b>Figure 36</b> : Int�r�t de la formation pour les femmes enqu�t�es.....	86
<b>Figure 37</b> : R�partition des th�mes de formation selon la cat�gorie des femmes enqu�t�es.....	87
<b>Figure 38</b> : Choix du lieu de formation par les femmes enqu�t�es.....	91
<b>Figure 39</b> : Lieu de formation selon la cat�gorie des femmes dans le milieu rurales.....	92
<b>Figure 40</b> : Connaissance des offres par les femmes enqu�t�es.....	93
<b>Figure 41</b> : Connaissance des offres par les femmes enqu�t�es selon leurs cat�gories.....	93
<b>Figure 42</b> : Analyse factorielle des correspondances du corpus selon les variables actives.....	94
<b>Figure 43</b> : Zoom sur le graphique de l'Analyse factorielle des correspondances du corpus selon les variables actives.....	94
<b>Figure 44</b> : Mat�riels b�n�fici�s par les GDA � Haouaria (Distillateur et couveuses).....	95
<b>Figure 45</b> : Contrainte rencontr�es par les femmes enqu�t�es.....	97



## Dédicaces

Je dédie ce travail à mes êtres les plus chers, en guise de reconnaissance et de gratitude pour tous les sacrifices qu'ils ont fait et pour toute la patience et la compréhension dont ils ont fait preuve à mon égard :

### **A mon mari MOHAMED DJEMAL :**

En témoignage de mon affection et de ma reconnaissance pour son soutien morale si permanent, pour son amour continu et son affection dont il m'a toujours entourée.

### **A mes enfants : IBRAHIM, MARIEM et YOUSSEF :**

Que vos rires illuminent toujours mes journées et que votre curiosité vous guide vers des aventures infinies. Ce livre est dédié à chacun de vous, petits explorateurs de l'imagination, afin que vous continuiez à rêver, à apprendre et à grandir. Puissiez-vous trouver dans ces pages un monde magique où l'imaginaire prend vie, et rappelez-vous toujours que vous êtes capables de réaliser l'impossible.

Avec tout mon amour,

### **A ma très chère mère SAIDA BOURMECHE :**

La femme la plus affectueuse et la plus douce au monde, l'ange le plus tendre, qui m'a toujours été source d'amour et d'espoir.

J'espère qu'elle trouve dans ce modeste travail l'expression de ma profonde gratitude et mon attachement indéfectible.

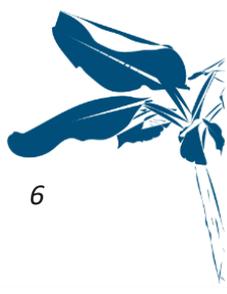
### **A toute ma famille :**

Aucun langage ne saurait exprimer mon respect et ma considération pour votre soutien et encouragements. Je vous dédie ce travail en reconnaissance de l'amour que vous m'offrez quotidiennement et votre bonté exceptionnelle. Que Dieu le Tout Puissant vous garde et vous procure santé et bonheur.

### **A mes collègues de la promotion MIFAR 2022-2023 :**

Notre amitié s'est aciée dans un mélange savoureux d'allégresse et d'adversité ainsi que les moments de doutes que cette année d'étude nous a conféré. Je ne vous oublierai jamais et j'espère que la vie, au hasard des mutations, nous permettra de nous revoir plus souvent. Bonne chance à vous tous.

**A tous mes ami(e)s, mes camarades et mes collègues pour leurs collaborations.**



A l'âme de Chère NADIA BEN MAOUIA,



C'est avec un cœur lourd que nous exprimons notre gratitude pour votre contribution inestimable à notre étude. Votre passion, votre dévouement et votre esprit entrepreneurial ont été une source d'inspiration pour nous tous. Votre perte soudaine au mois de Septembre nous a profondément attristés, mais votre héritage continuera de briller à travers les idées et le projet que vous avez aidé à façonner.

Votre âme d'entrepreneuse était un phare pour nous, illuminant le chemin de l'innovation et de la persévérance. Votre engagement envers le succès et votre capacité à surmonter les obstacles étaient admirables. Nous nous souviendrons toujours de vous comme d'un modèle de courage et de créativité.

Même si vous n'êtes plus physiquement parmi nous, votre influence perdurera dans notre travail et notre détermination à poursuivre vos rêves. Vous resterez à jamais dans nos cœurs et vos enseignements continueront d'inspirer les générations futures.

Merci, NADIA, pour tout ce que vous avez apporté à notre enquête. Vous nous manquerez énormément.

Avec respect et reconnaissance,

**FATMA**



## Remerciements

Au terme de travail, j'ai le plaisir d'adresser mes sincères remerciements aux personnes qui m'ont apporté de près ou de loin, leur aide tout au long de la réalisation de ce travail.

En premier abord, je remercie le bon Dieu, tout-puissant et miséricordieux, de m'avoir octroyé la hardiesse pour surmonter tous les obstacles et difficultés et réussir ce travail qui est une opportunité dans ma carrière professionnelle.

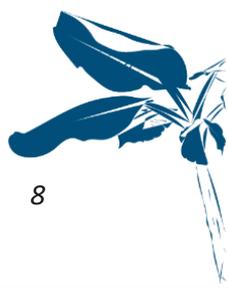
L'issue de ce travail me donne l'opportunité de rendre hommage à mes encadreurs Mr ERRAHJ MOSTAFA enseignant-chercheur à l'École Nationale d'Agriculture de Meknès, et Madame LAMBERT CAROLE chargée de l'ingénierie de projets et de formation qui en tant qu'encadrants, ils ont su me prodiguer un appui indubitable, une disponibilité permanente, une bonne écoute, et des conseils fructueux et avisés dont les remarques et critiques ont émaillé le long de la réalisation de ce travail. A votre humanité, s'ajoutent la compétence, le savoir-faire et le savoir-être sans lesquels ce mémoire n'aurait jamais vu le jour. Honorée de votre connaissance et votre encadrement.

Je tiens également à remercier le staff administratif et pédagogique du réseau FAR pour m'avoir assuré tous les fondements nécessaires durant notre cursus académique du MIFAR, sans laquelle nous n'aurions jamais pu arriver à ce stade de notre formation. Je saisis cette occasion pour adresser mes vifs remerciements aux enseignants de l'ENA de Meknès, ENSETP et Institut AGRO de Montpellier pour la qualité de formation ainsi que les connaissances qui m'ont permis d'acquérir durant ce master.

Je tiens à remercier infiniment les représentants du réseau FAR de la Tunisie ; Dr **Khemais ZAYAN** Le Directeur Général de l'AVFA et Mme Sondos Derbel Directrice à L'AVFA, pour leurs collaborations.

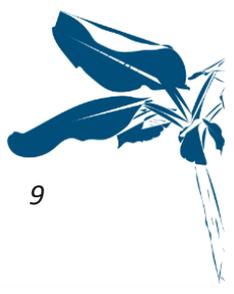
Mes remerciements sont même adressés à l'ensemble des femmes entrepreneures enquêtés qui m'ont étonné par leur bienveillance et leurs accueils chaleureux, qu'elles trouvent ici l'expression de mon profond respect et estime. Ainsi que les acteurs institutionnels rencontrés au niveau de la CTV de Haouaria, , CRDA de Nabeul et le BAFR pour m'avoir offert leurs temps et collaboration à travers leurs réponses.

Je tiens également à exprimer mes vifs remerciements à Messieurs les membres du Jury qui m'ont honoré de bien vouloir juger et évaluer ce travail.





Enfin, à toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail je suis reconnaissante.



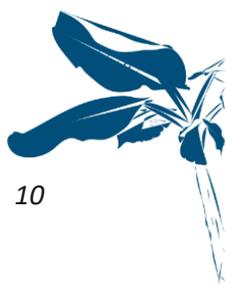
## Avant-propos

La réalisation de ce mémoire est le résultat d'une année d'étude présentielle et à distance du Master en Ingénierie de la formation agricole et rurale (MIFAR) mis en œuvre par le Réseau international de Formation Agricole et Rurale. Ce master est international porté par l'ENSETP-UCAD au Sénégal, en partenariat avec l'ENA-Meknès au Maroc et l'Institut Agro en France. Il est destiné aux professionnels pour renforcer leurs capacités de la FAR, à rénover en profondeur les dispositifs et les pratiques de formation agricole et rurale, en s'appuyant sur l'expérience des apprenants. Son principe est de combiner deux formes d'ingénierie, celle de la formation et celle du développement agricole et rural.

Notre thème intitulé : Formation continue, conseil, appui à l'insertion : quelle articulation ? Etude de cas pour les femmes rurales de la zone de Haouaria (Gouvernorat de Nabeul, Tunisie) a été choisie en obéissant aux exigences du cursus de notre master en ingénierie de formation agricole et rurale, permet de mettre en lumière le rôle essentiel des femmes rurales dans le développement économique et social et explore les défis auxquels elles sont confrontées ainsi que les opportunités qui peuvent favoriser leur développement, et de promouvoir des politiques et des initiatives visant à soutenir leur succès et leur durabilité. Ce choix est également motivé par l'intérêt que présente ce sujet, puisqu'il s'inscrit dans une problématique marquée par les profonds changements qui touchent la politique tunisienne dans l'appui à la femme rurale, et tous les bouleversements qui peuvent en découler.

Il s'agit d'un sujet d'actualité qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Nationale pour l'Autonomisation économique et sociale des Femmes et des Filles en milieu rural, 2017-2020 élaborée par le Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des personnes âgées et suivi en collaboration par la direction d'appui à la femme rurale rattachée au cabinet du Ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP).

Le sujet, pose en effet, le problème de l'insertion des femmes rurales en agriculture avec prise en compte de l'importance des services de formation et du conseil agricole, et tente d'amorcer une réflexion sur la nécessaire méthodologie à mettre en œuvre pour rendre cette insertion effective.



## Abréviations

ATFD : Association Tunisienne des Femmes Démocrates

APII : Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation

APIA : Agence de promotion des investissements agricoles

ANETI : Agence national pour l'emploi et le travail indépendant

AVFA : Agence de vulgarisation et formation agricole

BTS : Banque tunisienne de solidarité

BAFR : Bureu d'appui à la femme rurale

CAWTAR : Centre de la Femme Arabe pour la Recherche et la Formation

CRA : centre de rayonnement agricole

CTV : Cellule territoriale de vulgarisation

CTAB : centre technique de l'agriculture biologique

CT : centre technique

CRFFE : Commissariat Régional de la Femme, de la Famille et de l'Enfance

FM : femme rurale

GDA : Groupement de développement agricole

Io : Institut d'olive

INS : Institut National de la Statistique

MARHP : Ministère d'agriculture, des ressources hydriques et de la pêche ;

MFFE: Ministère de la femme, famille , enfance et personnes âgées

MENA : en anglais « Middle East and North Africa » La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

MTA,

ONUUDI : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

OIT : L'Organisation internationale du Travail

ODD : Objectifs de développement durable

SMSA : Société mutuelle de services agricoles



## Introduction générale

Chaque année, l'environnement économique tunisien témoigne d'une croissance constante des activités entrepreneuriales menées par des femmes. Ces femmes chefs d'entreprise sont reconnues comme ayant un impact significatif sur le plan socio-économique national. Par conséquent, il est impératif de soutenir et d'accompagner ces femmes dans le développement de leurs activités économiques. Une meilleure compréhension du rôle et de la situation des entrepreneures permettra de concevoir et de mettre en œuvre des initiatives visant à encourager leur participation active à l'économie.

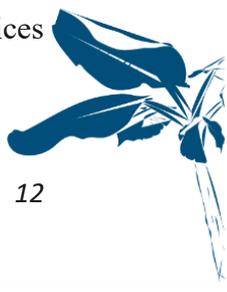
Le rôle de l'entrepreneuriat dans le développement économique et social est largement reconnu et prend une importance croissante, en particulier en raison de l'augmentation du taux de chômage, qui atteint 16,1 % (INS, 2023), en lien avec la crise économique induite par la pandémie de Coronavirus.

Cette réflexion pourrait explorer plusieurs pistes pour la population en matière d'opportunités d'emploi et d'écosystème entrepreneurial (D'Andria et Gabarret, 2016 ; Notais et Tixier, 2018 ; Martin, 2018), l'accélération des réformes structurelles, ainsi que le développement de secteurs émergents tels que l'économie sociale et solidaire et l'entrepreneuriat féminin, conformément au principe de "l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes" inscrit à l'agenda 2030.

À l'heure actuelle, au milieu de ce que l'on qualifie de pire récession mondiale depuis la Seconde Guerre mondiale, la nécessité de réduire les disparités entre les sexes est plus cruciale que jamais pour promouvoir une reprise économique équitable et durable.

A la lumière de ces faits, l'Etat a mis en place toute une batterie de mesures pour assurer les conditions et les opportunités nécessaires dans les zones rurales qui peuvent créer de l'emploi, participer à la diminution du taux de chômage à travers l'intégration des femmes dans le marché du travail et l'amélioration de la culture entrepreneuriale en vue d'encourager la création de l'entreprise.

L'Etat considère donc l'autonomisation des femmes dans le milieu rural comme l'un des principaux axes de développement. Dans ce cadre global, et pour contribuer à la réflexion sur les services utiles à ce développement, notre recherche se propose **d'analyser l'articulation entre la formation, le conseil agricole et l'appui à l'insertion en agriculture des femmes rurales dans la zone de Haouaria (Gouvernorat de Nabeul)**, en caractérisant les services

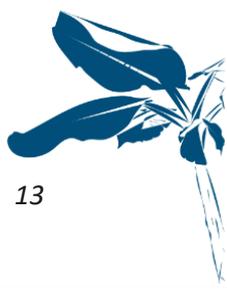




de formation / conseil agricole existant dans la zone de Haouaria, et leur adéquation aux profils et projets d'entrepreneuriat (agricole) des femmes de la zone.

Notre document est structuré en trois parties :

- La première partie est consacrée à la présentation de la problématique, les objectifs de recherche et la revue bibliographique
- La deuxième partie est réservée à la présentation de la zone d'étude et la méthodologie du travail.
- La troisième partie celle de la discussion des résultats obtenus. Elle est structurée en 5 chapitres. Dans le premier chapitre nous présentons les profils et les caractéristiques des femmes interrogées dans la zone de Haouaria. Le deuxième chapitre est consacré aux types de projets qu'elles mènent, et avec quelles motivations. Le troisième chapitre traite des contraintes et des difficultés rencontrées par ces femmes. Le quatrième chapitre est focalisé sur les dispositifs, et les acteurs concernés, offrant un appui à l'insertion socio-économique des femmes dans la zone d'étude. Le cinquième chapitre est consacré à l'importance donnée à la formation et au conseil agricole pour l'installation des femmes rurales.



## Problématique et revue bibliographique

### Chapitre 1 : Contexte de l'étude et problématique :

#### I. Contexte général : place des femmes dans l'économie et pour le développement

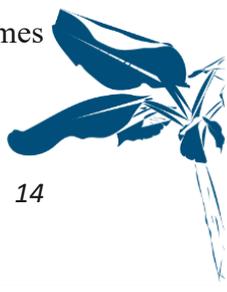
Ces dernières décennies, l'économie mondiale a connu des transformations significatives, parmi lesquelles figure la montée en puissance de la féminisation des marchés de l'emploi. Alors qu'auparavant, l'entrepreneuriat était souvent considéré comme le domaine réservé des hommes, il se féminise de plus en plus, en particulier dans les pays industrialisés. Par exemple, entre 1995 et 1997, l'Australie a enregistré une augmentation de 9 % du nombre de femmes entrepreneures, comparativement à une hausse de 2,6 % chez les hommes (Still et Timms, 2000). Aux États-Unis, près de la moitié des entreprises privées sont détenues majoritairement par des femmes actionnaires (Swersky, Gorman et Reardon, 2007). Au Canada, entre 1981 et 2001, le taux de croissance de l'entrepreneuriat était de 208 % chez les femmes, contre 38 % chez les hommes (Statistique Canada, 2002).

Par ailleurs, les inégalités socio-économiques, en particulier celles liées au genre, sont reconnues comme des symptômes du sous-développement. Ces inégalités entravent la croissance économique, influent sur la distribution des ressources et ont un impact sur la productivité (Glidja, 2019). En revanche, l'équité entre les genres est considérée comme une condition essentielle pour garantir un développement durable (Bouraoui, 2020). L'ONU (2019) souligne que l'intégration de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans les politiques macroéconomiques est devenue l'une des principales priorités des institutions internationales (Lebègue, 2015). Ces institutions ont adopté des stratégies visant à faire de l'égalité des sexes un élément intégré et essentiel de leurs interventions en matière de développement. (Santoni et Barth, 2014 ; Glidja, 2019).

#### II. Contexte Spécifique et Problématique : femmes rurales et insertion agricole en Tunisie

Le conseil Economique, Social et Ecologique (CESE) décrit le chômage comme un phénomène qui « contribue à l'isolement et à un sentiment de frustration » et pouvant, de ce fait, exposer les jeunes à différents risques, notamment la délinquance, l'extrémisme, l'immigration et la fuite des cerveaux (CESE, 2018).

En Tunisie, selon les dernières données de l'INS, le nombre de chômeurs est estimé à 655.800. Ainsi, le taux de chômage est de 16.1%. Par sexe, le taux de chômage des femmes (20.1 %) est supérieur à celui des hommes (12.9%) (INS, 2022).



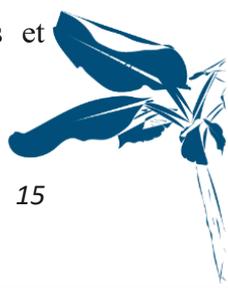
A l'échelle nationale, le problème de l'emploi rural et notamment pour les femmes rurales se pose avec acuité depuis plusieurs années. En effet, le taux des femmes travailleuses est de 30.3% dans les zones urbaines contre 18,3 % dans les zones rurales (Banque Mondiale, 2015).

En plus, la pauvreté touche beaucoup plus le milieu rural (26%) que le milieu urbain (10,1%), et varie de 6,3% dans les grandes villes à 15% dans les petites et moyennes communes (ODD/Tunisie 2017). Ainsi, les femmes rurales sont celles qui sont les plus touchées par la pauvreté : 19.3 % des femmes rurales ont leurs propres sources de revenus contre 60% des hommes.

Ainsi, l'inclusion économique permet de dynamiser le marché du travail régional, de multiplier les opportunités d'emploi et par conséquent d'intégrer les catégories vulnérables en particulier les femmes rurales (Gueddana, 2021).

L'Etat tunisien a mis en place des agences de soutien au développement des investissements et diverses initiatives pour promouvoir le développement ; on peut citer :

- APIA : Agence de Promotion des Investissements Agricoles ;
- API : Agence de Promotion de l'Industrie ;
- FIPA : Agence de Promotion de l'investissement Extérieur ;
- CEPEX : Centre de Promotion des Exportations ;
- Centres Techniques Spécialisés : Centre Technique des Céréales, Centre Technique de la Pomme de Terre, Centre Technique de l'Agriculture Biologique, Centre Technique de l'Agro-alimentaire, Centre Technique de l'aquaculture.
- Guichets Uniques pour la Création d'Entreprises à Tunis, Sousse et Sfax ;
- Un système de transport développé : La Tunisie est dotée de huit ports de commerce équipés pour accommoder les différents modes de transport. Les ports de Marseille, de Gène et de Barcelone sont à 24 heures de Tunis et sont desservis par des lignes régulières ;
- L'infrastructure aéroportuaire se compose de sept aéroports internationaux répartis sur l'ensemble du territoire et fréquentés par les principales lignes aériennes d'Europe, du Moyen Orient et d'Afrique. Enfin, le réseau routier, de plus de 32 000 kilomètres, permet un accès facile à toutes les régions du pays à potentiel économique.
- Un réseau de télécommunication performant : d'énormes investissements ont été réalisés pour le développement d'un système de télécommunication moderne et couvrant toutes les régions du pays. Ainsi, des services de téléphone (fixes et mobiles), Télex, Swift et Internet sont disponibles à des conditions favorables ;



- La disponibilité de lignes de crédits : La Tunisie a négocié avec les pays amis des lignes de crédit (ligne de crédit française, ligne de crédit espagnole et ligne de crédit italienne) pour favoriser le développement des projets de partenariat et des échanges commerciaux avec ces pays.

Cependant, ce dispositif n'est pas particulièrement en faveur des femmes dans le milieu rural : les opérations d'investissement au titre de développement agricole (couvrant les activités relevant du secteur agricole, du secteur des services liés à la production agricole et du secteur des industries de première transformation des produits agricoles (article 6 du décret n° 94 – 492 du 28 février 1994)), sont régies par le code d'incitation aux investissements dont les avantages sont accordés en fonction d'une classification en trois catégories (A, B et C) qui prend en considération le montant d'investissement, la région, la superficie, la spéculation et le mode d'irrigation (irrigué ou en sec) ; dans les faits, le contexte de l'entrepreneuriat des femmes rurales ne permet pas de remplir ces exigences, surtout de point de vue accès au foncier, et à la formation professionnelle.

En 2001, l'Etat a créé un Bureau d'Appui à la Femme Rurale (BAFR), rattachée au cabinet du Ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP) afin :

- de coordonner, avec le Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Seniors, l'exécution du plan d'action en faveur de la femme rurale ;
- d'appuyer les différentes structures et institutions agricoles et les aider à intégrer la femme rurale dans les secteurs de production agricole ;
- de collecter les informations et les mettre à la disposition des différents intervenants ;
- de former et encadrer la femme rurale et les cadres œuvrant dans la promotion de la femme rurale dans l'agriculture et la pêche.

Le BAFR est représenté dans les 24 Commissariats Régionaux au Développement Agricole (CRDA) par des coordinatrices régionales.

Cependant, le manque de ressources humaines et financières au niveau régional et territorial a entravé la capacité du BAFR à remplir ses missions. Par conséquent, une nouvelle stratégie d'amélioration de ce bureau a été mise en place, impliquant son expansion à l'échelle régionale ainsi que l'attribution d'un budget adéquat. Dans le cadre de cette évolution, un micro-dispositif spécifique visant à autonomiser les femmes en milieu rural a été créé en 2020, avec l'établissement de 24 arrondissements d'appui à la femme rurale au niveau régional (24 CRDA) (Journal officiel de la République tunisienne n°91 du 08 septembre 2020).



Pour encourager les femmes dans le milieu rural à investir et les aider à entreprendre, plusieurs acteurs institutionnels sont concernés dans ce micro dispositif notamment le ministère de l'emploi et ses agences (ANETI : Agence National pour l'Emploi et le Travail indépendant), le ministère de la femme, famille et de l'enfance (MFFE), Commissariat régional de la femme et de la famille (CRFF), le ministère des affaires sociales (MAS), l'agence de vulgarisation et de la formation professionnelle (AVFA), les association de micro finance (Enda, BTS). Ces institutions ont élaboré des programmes et des stratégies en faveur de la promotion des femmes rurales.

Ainsi, les structures institutionnelles de ce nouveau dispositif notamment le BAFR, l'AAFR et ces partenaires entreprennent des actions d'accompagnement et de formation pour les femmes rurales à travers la mise en place des groupements de développement Agricole (GDA).

Par ailleurs l'état de l'art basé sur l'analyse documentaire que nous avons pu réaliser montrent que les travaux relatifs à l'entrepreneuriat féminin en général et des femmes rurales en particulier sont assez rares. C'est à partir de ces constats que nous avons fondé notre problématique.

Ainsi, l'articulation entre la formation, le conseil agricole et l'appui à l'insertion des femmes en milieu rural apparaît comme un enjeu majeur en termes d'effets. La question centrale de notre recherche est la suivante : **Comment l'insertion professionnelle des femmes rurales de la zone de Haouaria sont-ils soutenus par la formation et le conseil agricole ?**

Pour l'explicitier davantage, nous avons formulé plusieurs questions secondaires :

- Quels sont les profils des femmes rurales dans la zone de Haouaria ?
- Quels sont les types de projets entrepris par les femmes et quels sont leurs motivations?
- Quelles sont les difficultés qu'elles rencontrent ?
- Quels sont les dispositifs d'appui à l'insertion socio-économique des femmes dans la zone d'étude ?
- Quelle importance faudrait-il donner à la formation et au conseil agricole pour l'installation des femmes rurales ?



## 1. Objectif général :

Nous nous attachons dans le présent travail à caractériser les services de formation / conseil agricole existant dans la zone de Haouaria, et leur adéquation aux profils et projets agricoles des femmes de la zone.

## 2. Objectifs spécifiques :

- Cartographier les acteurs concernés par la formation et l’insertion des femmes dans le milieu rural ;
- Identifier les besoins de formation spécifiques des femmes rurales dans la zone de Haouaria ;
- Analyser les mécanismes d'appui à l'installation en agriculture disponibles pour les femmes rurales et leur efficacité ;
- Etudier la perception des femmes concernant ces programmes lancés ;
- Connaître les facteurs motivants les femmes ;
- Identifier les obstacles et les défis auxquels sont confrontées les femmes rurales lors de leur installation en agriculture ;
- Formuler des recommandations pour renforcer l'articulation entre la formation agricole et l'appui à l'installation en agriculture des femmes rurales.

Pour répondre à ce questionnement, nous allons adopter un cadrage théorique et une revue bibliographique se rapportant au champ de l’entrepreneuriat féminin, en commençant par apporter une analyse conceptuelle, pour passer ensuite à creuser l’évolution des travaux de recherche au sujet de l’entrepreneuriat rural, les thématiques les plus traités à ce sujet et les méthodologies adoptées.



## CHAPITRE 2 : REVUE BIBLIOGRAPHIQUE :

Notre étude est construite dans un cadre théorique liant les femmes rurales à l'installation en agriculture. Nous proposons dans cette partie de clarifier les concepts mobilisés dans l'étude, de présenter l'insertion, l'installation ou l'entrepreneuriat des femmes en milieu rural en Tunisie, les dispositifs : de formation continue, de conseil et d'appui à la femme rurales , décrire le positionnement des femmes rurales dans les politiques et les stratégies publiques, la cartographie des acteurs institutionnels et une synthèse des travaux de recherche menés dans des études antérieurs sur l'autonomisation des femmes dans le milieu rural.

### I. Analyse conceptuelle :

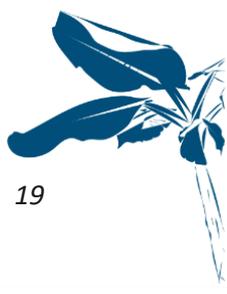
#### 1. Définition des concepts : INSERTION / installation/entrepreneuriat :

Avant de présenter les données sur l'entrepreneuriat en Tunisie, il est nécessaire de revisiter les concepts « insertion/installation/entrepreneuriat » afin de les définir et de les clarifier.

L'installation est un processus qui permet à un individu, ou à un groupe d'individus, d'entrer dans le marché du travail dans des conditions favorables à l'obtention d'un emploi. L'insertion contribue à faire reculer la pauvreté, l'exclusion sociale et les inégalités, notamment dans les zones rurales des pays en développement (programme d'appui au développement agricole durable dans la région de DOSSO - NIG/025 : stratégie de mise en œuvre de l'insertion des jeunes, 2022 p5).

Selon Betty Wampfler et Louise Bergès l'insertion des jeunes en agriculture est un processus qui s'étend sur une période variable et qui aboutit à la création d'une exploitation agricole autonome. Le terme "insertion" est utilisé pour décrire ce processus, tandis que le terme "installation" est employé pour désigner le moment où l'exploitation agricole est créée, et où le jeune prend ses décisions et bénéficie de manière autonome des revenus de l'activité agricole. Cette installation peut être officialisée dans les cas où l'exploitation a un statut juridique, ou rester informelle. L'autonomie acquise avec l'installation peut être progressive, et des liens de différentes natures peuvent persister avec la famille et la communauté d'origine du jeune après son installation (Betty Wampfler, Louise Bergès, 2017 p10)

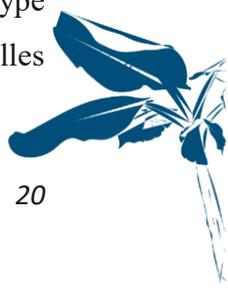
Le concept d'entrepreneuriat a évolué au cours des quatre dernières décennies. Les définitions ont considérablement varié au fil du temps. Les premières recherches dans les années 1970 se sont concentrées sur les équipes de risque et les notions de base sur la façon dont l'entrepreneuriat pourrait exister au sein d'organisations établies (Hill & Hlavacek, 1972; Peterson & Berger, 1972; Hanan, 1976).



Dans les années 1980, les chercheurs ont conceptualisé l'entrepreneuriat comme un comportement entrepreneurial nécessitant des sanctions organisationnelles et des engagements de ressources dans le but de développer différents types d'innovations créatrices de valeur. En d'autres termes, il s'agissait d'étendre le domaine de compétence de l'entreprise et ses opportunités offertes par l'innovation (Alterowitz, 1988 ; Burgelman, 1983a,b, 1984 ; Kanter, 1985 ; Schollhammer 1982 ; Sathé 1989 ; Sykes & Block, 1989). Au cours de cette décennie, le terme « intrapreneuriat » a été introduit (Pinchott, 1985).

Dans les années 1990, les chercheurs avaient ajusté l'orientation pour inclure la redynamisation et l'amélioration de la capacité de l'entreprise à développer les compétences grâce auxquelles des innovations pourraient être créées (Jennings & Young, 1990 ; Merrifield, 1993 ; Zahra, 1991 ; Birkinshaw, 1997 ; Borch et al ., 1999 ; Barringer et Bluedorn, 1999 ; Zahra, Kuratko et Jennings, 1999). Des définitions plus complètes ont commencé à prendre forme au cours de cette période, comme la distinction de Guth et Ginsberg (1990) entre deux grands types de phénomènes : la création de nouvelles entreprises au sein des organisations existantes et la transformation des organisations en cours par le renouvellement stratégique. De même, Sharma et Chrisman (1999, 18) ont suggéré que l'entrepreneuriat d'entreprise « est le processus par lequel un individu ou un groupe des individus, en association avec une organisation existante, créent une nouvelle organisation ou incitent au renouvellement ou à l'innovation au sein de cette organisation ».

Au début du 21<sup>e</sup> siècle, l'entrepreneuriat était devenu relativement bien défini en tant que domaine d'étude ; en grande partie grâce au travail des universitaires pour réconcilier les travaux antérieurs dans un point de vue holistique. Le développement des compétences en innovation par l'entrepreneuriat a continué de retenir l'attention au cours de cette décennie, mais cette innovation s'est manifestée de diverses manières, comme en témoigne une série d'articles clés. Ahuja et Lambert (2001) ont utilisé des preuves empiriques de l'industrie chimique pour présenter un modèle expliquant comment les grandes entreprises établies ont créé des percées. Smith et DiGregorio (2002) ont proposé une théorie de la découverte et de l'action entrepreneuriale et ont examiné les divers effets sur le marché des actions entrepreneuriales. Ils s'adressaient à ce qui est devenu le segment de l'entrepreneuriat stratégique. Schildt, Maula et Kiel (2005) ont examiné les interactions d'apprentissage exploratoire par rapport à l'exploitation dans l'entreprise, indiquant que la structure de gouvernance de ces entreprises externes était essentielle pour déterminer le type d'apprentissage qui avait lieu. Avec toutes ces diverses perspectives offrant de nouvelles

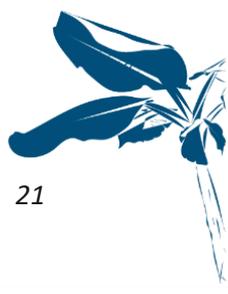


perspectives, il est devenu clair que l'entrepreneuriat est un concept complexe qui englobe l'action de créer, de développer et de gérer une entreprise ou une activité économique innovante. Cela implique la prise de risques, la recherche d'opportunités, la mobilisation de ressources et la mise en œuvre de stratégies pour atteindre des objectifs commerciaux ou sociaux (Barringer, B. R., & Ireland, R. D. (2016). *Entrepreneurship: Successfully launching new ventures*)

## 2. Concept de la formation agricole continue :

Les travaux sur la formation continue se sont multipliés depuis les années 1980 (Laot et Lescure, 2008), ils n'ont que très peu concerné l'agriculture. Ce désintérêt résulte sans doute de la spécificité d'un secteur dont les institutions scolaires et professionnelles se sont construites autour de l'origine sociale et professionnelle de leur public (Cardi, 2004). Mais il s'explique aussi par l'intérêt porté aux actions de développement impulsées après la Seconde Guerre mondiale pour rendre compte de la transformation exceptionnelle engendrée par la modernisation agricole. La place prépondérante occupée en France par les chambres d'agriculture et les organisations professionnelles dans ce processus (Brunier, 2016a) justifie que l'on mentionne davantage le conseil et la promotion (Brunier, 2015) au détriment de la formation, tandis que les rares recherches qui portent sur l'enseignement agricole se concentrent avant tout sur la formation initiale (Benet Rivière et Moreau, 2020). Pourtant, la formation des adultes en agriculture ne se résume pas aux activités des chambres d'agriculture dont le rôle est aujourd'hui remis en cause sous l'impulsion des transformations de l'État (Rémy *et al.*, 2006 ; Paranthoën, 2020).

Le concept de la formation agricole continue fait référence à un processus éducatif qui vise à développer les compétences et les connaissances des acteurs du secteur agricole tout au long de leur carrière professionnelle. Il s'agit d'une démarche visant à améliorer les capacités techniques, managériales et entrepreneuriales des agriculteurs, des éleveurs, des agronomes, des techniciens agricoles et d'autres professionnels du domaine agricole. La formation agricole continue permet aux individus de s'adapter aux évolutions technologiques, aux nouveaux défis environnementaux et économiques, ainsi qu'aux exigences du marché, en vue d'optimiser la productivité, la durabilité et la rentabilité de leurs activités agricoles (Isabelle Duvernoy ; 2013 )



### 3. Concept de conseil agricole ou vulgarisation :

Beaucoup de défis sont relevés par l'agriculture grâce aux rôles importants des services de conseils et de vulgarisation agricole. Ces services font le lien entre la recherche, les agriculteurs(trices) et les communautés rurales pour assurer le transfert des technologies innovées (Yann Desjeux, 2009, p 6 : LE CONSEIL EN AGRICULTURE : Revue de littérature et analyse des dispositifs de conseil).

Le terme "vulgarisation agricole" a été substitué dans la littérature par la notion de "conseil agricole", qui a pour objectif l'amélioration des techniques agricoles.

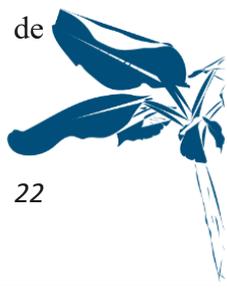
Par ailleurs, Yann Desjeux a considéré que le dispositif de conseil est un arrangement institutionnel caractérisé par un ensemble d'acteurs, d'activités et de règles, pour atteindre un objectif, et qu'une méthode de conseil se réfère quant à elle à un ensemble d'activités, de règles, et d'outils, mis en œuvre par un conseiller pour réaliser son travail.

Il existe le conseil privé et public. La différence entre les deux notions par l'intervention de l'Etat (public) ou non (privé).

Le conseil agricole est un moteur essentiel de changement, de structuration des productions, et des adaptations des pratiques afin de mieux répondre aux différentes attentes des exploitations agricoles (production végétales ou animales et services agricoles).

Les agriculteurs apprécient les conseillers 'sur le terrain', qui les écoutent et leur offrent des conseils adaptés basés sur des connaissances actualisées. Et les conseillers ont besoin de prendre en compte les connaissances et l'expérience pratique des agriculteurs lorsqu'ils créent conjointement des innovations adaptées aux besoins locaux. Les agriculteurs cherchent à obtenir des conseils sur de nombreux aspects donc, les conseillers doivent adapter leur appui aux différentes situations. Comme par exemple, celle des agricultrices dont l'accès aux terres et à l'argent est limité ; des agriculteurs établis désireux d'accroître et augmenter leur productivité ; des agriculteurs plus pauvres qui ont du mal à limiter leurs coûts de production ; et des jeunes qui cherchent des débouchés dans la préparation mécanisée des terres et dans les opérations après-récoltes (Barbara Adolph ; 2015 : Vers un conseil agricole qui répond aux besoins des exploitants familiaux)

Le conseil agricole peut prendre différentes formes, telles que des visites sur le terrain, des séances de formation, des ateliers de groupe, des démonstrations pratiques, des sessions d'information, et des services de conseil personnalisés adaptés aux besoins spécifiques de chaque agriculteur ou groupe d'agriculteurs.



#### 4. Articulation entre formation – insertion professionnelle :

Une bonne insertion professionnelle est assurée par une bonne adéquation formation-emploi. En effet, l'insertion professionnelle est un indicateur très important pour mesurer la performance de l'enseignement en générale. (ELAKRY E. & GUECHATI M. (2022) « Le service d'intermédiation en emploi : L'adéquation entre formation et emploi au Maroc», Revue Internationale des Sciences de Gestion «Volume 5 : Numéro 2» pp : 43 – 72).

L'adéquation entre la formation et l'emploi est un thème d'actualité dans la plupart des pays de l'OCDE (OCDE, 2000). Plusieurs pays participeraient actuellement à un mouvement de fond en réformant leurs politiques de formation de la main-d'œuvre et de l'emploi dans le but explicite de rapprocher le monde de l'économie et celui de l'éducation (CEDEFOP, 2009).

Entre autres la Tunisie a impliqué le secteur de l'agriculture et de la pêche dans le programme de la mise à niveau global en visant à améliorer la productivité des activités agricoles à travers des stratégies sectorielles et des réformes structurelles dont la réforme du dispositif de la formation agricole, composante essentielle du programme « MANFORME » qui veut dire « Mise à Niveau de La Formation et de l'Emploi » par la création de nouveaux centres de formation professionnelle ou la réhabilitation de centres sectoriels existants. L'objectif global est la mise à niveau du système de la formation professionnelle agricole et de la pêche afin que celui-ci puisse répondre aux besoins réel du secteur agricole et de la pêche en qualifications reconnues.

## II. Entrepreneuriat féminin en Tunisie :

### 1. Egalité des sexes :

La Tunisie a joué un rôle de pionnier dans la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Les mouvements politiques en faveur de la parité et de l'autonomisation des femmes ont également été significatifs. Depuis la promulgation du Code du Statut Personnel (CSP) en 1956, qui a traité de questions telles que le consentement libre et personnel au mariage, l'abolition de la polygamie, le droit à l'avortement et le divorce judiciaire, jusqu'à l'inscription de l'égalité entre les sexes dans la Constitution en 2014, la Tunisie a relevé de nombreux défis juridiques et politiques en faveur de l'égalité des sexes depuis son indépendance en 1956, et plus encore après la révolution de 2011. Ce long combat à travers l'histoire a positionné la Tunisie comme l'un des pays arabes les plus avancés en matière de droits des femmes.



Néanmoins, les résultats demeurent limités en ce qui concerne l'amélioration des conditions sociales des groupes les plus vulnérables et l'autonomisation des femmes dans l'ensemble des régions de la Tunisie. Actuellement, la Tunisie occupe la 126ème place en matière d'égalité des sexes, ce qui représente une baisse de 2 places par rapport à 2020 (ONUFI: *Entrepreneuriat féminin et autonomisation des femmes en Tunisie, 2022*).

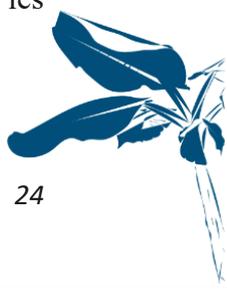
Plus concrètement, Malgré l'existence d'un cadre juridique et règlementaire en faveur des femmes et leur accès croissant aux services d'appui à l'entrepreneuriat, les indicateurs de développement économique et social en Tunisie montrent aujourd'hui encore des disparités entre les deux sexes :

- Taux de participation des femmes à la population active : faible (28% en 2019) comparativement aux hommes (75% pour la même année) ;
- Taux de chômage : élevé, accentué après la révolution, mais aussi suite à la pandémie liée au COVID-19 et aux crises politiques et économiques mondiales. Le chômage touche encore plus les femmes avec des taux plus élevés (20.5%), comparativement aux hommes (13.1%).
- Taux de participation des femmes au marché du travail a particulièrement régressé durant la dernière décennie, surtout lorsqu'on sait que le pourcentage de diplômées femmes est supérieur à 66% ;
- Nombre de femmes entrepreneures reste encore assez faible : seulement 2.8% de la population féminine active sont des femmes chefs d'entreprises.

Ces chiffres faibles sont expliqués par les nombreux obstacles en pré-création auxquels font face les femmes, notamment l'accès au financement étant le premier défi cité par les femmes dans le rapport sur l'Évaluation nationale du développement de l'entrepreneuriat féminin en Tunisie élaboré par l'OIT en 2016. Ces dernières ont souvent du mal à accéder aux prêts bancaires qui nécessitent diverses garanties : fonds propres, diplômes etc. Elles se tournent souvent vers les services de microcrédits.

### **1. Profil des femmes entrepreneures :**

Suivant quelques travaux, Aït-Errays et Tourabi (2018) estiment que généralement, la réussite de l'entrepreneuriat féminin est déterminée par l'âge, les ressources financières, la formation, mais également par un souci plus fin porté aux situations matrimoniale et familiale. Cornet et Constantinidis (2004) notent qu'« une approche systémique s'impose pour comprendre les



diverses réalités socio-économiques et culturelles que recouvre l'entrepreneuriat féminin » (Glidja, 2019, p. 42).

Selon l'étude faite en 2008 par la chambre national des femmes chefs d'entreprises (CNFCE) et l'institut supérieure de gestion (ISG), le profil d'une femme entrepreneure est caractérisé par :

- Age : moins de 44 ans ; cela est expliqué par la structure jeune de la population tunisienne d'une part, et l'impact de l'incitation à la création d'entreprise par l'Etat.
- Niveau d'instruction :
- Origine du capital financier : 73% des femmes chefs d'entreprises ayant démarrée leurs activités toutes seules. Donc, la création d'entreprises gérées par les femmes peut être expliquée en partie par l'histoire des femmes tunisiennes par l'obtention de leur émancipation il y'a 50 ans, et elles ont bénéficiées du droit à la propriété et au contrat.
- Forme d'acquisition et de propriété de l'entreprise : les femmes choisissent des entreprises familiales avec une association avec leurs époux (18,78 %), leurs parents (14,72%) et d'autres membres de leur familles (9,14 %) plutôt que des entreprises publiques ou privées.
- Secteurs d'activité économique : plusieurs secteurs (les services, l'industrie des biens nom durable : alimentaires, habillement, textile et le commerce de gros et détail).

## 2. Motivation des femmes pour l'entrepreneuriat :

Selon l'étude faite par Lotfi Mazhoudi (2022), les femmes tunisiennes qui créent de nouvelles entreprises sont souvent motivées par des objectifs de réalisations personnelles et professionnelles. Les facteurs cités sont le désir d'un plus grand défi (81 %) et le besoin d'indépendance (69 %). Ce qui coïncide avec les études de St-Cyr et al. (2003) qui montrent que les principaux objectifs des femmes pour se lancer en affaires sont : la satisfaction de voir leur entreprise croître (84,4 %), l'indépendance (79,5 %) et le fait de relever des défis plus importants (78,3 %). Les entrepreneures tunisiennes sont également attirées par les entreprises en raison de l'insatisfaction au travail ou de la difficulté à trouver un emploi (63 %).

Parallèlement, l'étude faite par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (2022), montre que les femmes entrepreneures sont motivées par :

- La nécessité économique : Ces femmes cherchent avant tout à trouver une source de revenu fixe et fiable dans leur région, notamment lorsqu'elles se retrouvent face à l'impasse du chômage ou de l'inadéquation des postes proposés avec le niveau ou le secteur d'études ;



- La création d'emplois : Ce sont des femmes qui font partie de la nouvelle génération, plus conscientes que la précédente du potentiel des richesses naturelles des zones encore vierges ou peu exploitées dans lesquelles elles évoluent, ainsi que du potentiel des produits uniques existants et de leurs dérivés ;
- L'indépendance et l'épanouissement personnel : l'envie d'être indépendante et épanouie dans son travail ;

### 3. Défis liés au genre dans le contexte local tunisien :

Une étude faite en 2008 par des chercheurs universitaires avec le soutien du le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR) et de la Société Financière Internationale (SFI) montre que les éléments qui ont des impacts sur l'entreprise sont les suivants :

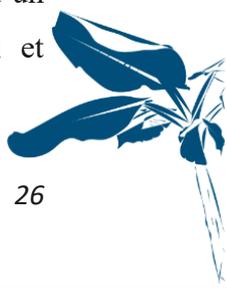
- Le bon employé : performance, efficacité et productivité ;
- L'accès à un nouveau marché à travers l'exportation ou l'entrée sur de nouveaux segments du marché ;
- Les climats des affaires : cout élevé des services publics (électricité, eau, téléphone...)
- Compétitivité : présence des produits chinois dans le marché local (textile, habillement) ;
- L'accès à la formation et l'assistance technique afin d'acquérir les compétences, surtout en gestion financière afin de garantir la rentabilité et la pérennité de l'entreprise.

La plupart des femmes qui aspirent devenir entrepreneures sont conscientes que le parcours ne sera pas facile. Elles sont préparées à affronter divers défis et contraintes. Initialement, leur principal défi est d'ordre financier. Cependant, au fur et à mesure de leur avancement, elles découvrent d'autres difficultés, parfois encore plus complexes, qui les attendent. Parmi les obstacles mentionnés, on peut citer les démarches administratives, le contexte social, l'insuffisance des infrastructures, le manque de compétences, et bien d'autres encore (ONUDI, 2022).

#### a. Contexte socio-culturel, légitimité et acceptation :

Le modèle de Shapero (1975) reconnaissait déjà que des facteurs tels que les événements négatifs et positifs de la vie, les aides financières, les modèles, la culture, la famille, les expériences, etc. influencent la création d'une entreprise par l'individu.

Hernandez (2001, p. 13) ajoute que l'entrepreneur n'est pas un individu mythique, agissant seul et indépendamment de tout contexte. Pour lui, l'entrepreneur « c'est l'initiateur d'un processus complexe agissant dans un contexte économique, historique, socioculturel et technologique donné »



Une grande partie de la littérature sur l'entrepreneuriat propose que les facteurs socioculturels tels que la peur de l'échec, les convictions traditionnelles de la société, l'équilibre entre la famille et le travail et les catalyseurs sociaux sont les principaux moteurs de l'esprit d'entreprise en particulier dans le cas de l'entrepreneuriat féminin (Barnir et al., 2011 ; Díaz-García et Jiménez-Moreno, 2010).

Dans le cas de la Tunisie, lorsque la femme se lance dans l'entrepreneuriat, l'acceptation de l'encouragement n'est pas toujours évidente. L'environnement est décourageant dans la majorité des cas (ONUUDI, 2022).

D'autre part, la gestion des enfants et du ménage revient principalement à la femme. Ceci constitue un grand défi pour les femmes se lançant dans l'entrepreneuriat, qui exige beaucoup de temps et d'investissement.

Par ailleurs, lorsqu'il s'agit d'entrepreneuriat féminin, les femmes sont directement mises dans la case de l'artisanat, la transformation de produits etc. Les projets « atypiques » ou novateurs sont perçus avec méfiance.

Dans les régions éloignées, les projets ont souvent du mal à progresser en raison de la petite taille du marché local et de la réticence parfois observée chez la clientèle à adopter des projets novateurs. Il est plus courant d'aller vers les grandes villes pour répondre à des besoins spécifiques plutôt que de développer des projets locaux. Cependant, cette démarche de "délocalisation" expose les entrepreneures à une concurrence accrue, les projets provenant des grandes villes étant généralement plus développés et mieux établis.

Un autre défi pour la femme entrepreneure est l'infrastructure inadéquate. En effet, dans certaines régions, le développement d'infrastructures et d'offres de services (eau potable, gaz de ville, réseau internet etc.), n'est pas adapté aux projets innovants d'entrepreneuriat.

#### **b. Démarches administratives et procédures règlementaires :**

Au niveau administratif, ce qui paraît difficile pour la femme entrepreneure :

- Trouver l'information pertinente ;
- la lenteur des démarches administratives;
- Information pas actualisée ;
- La formule du groupement, bien que moins contraignante en matière de gestion administrative, n'est pas adaptée à un projet visant un gain financier. Cela correspond plus à une forme d'association de gestion et de développement ;



- Les administrations tunisiennes ne sont pas toujours préparées et suffisamment informées pour orienter et accompagner certains types de projets moins classiques ;
- Quand il s'agit de normes sanitaires de consommation par exemple, les cahiers de charge ne sont pas nécessairement adaptés à certains produits.

Ces difficultés administratives finissent dans certains cas par décourager les entrepreneures à poursuivre leurs projets et mènent de nombreuses femmes entrepreneures, incapables d'assurer autant de déplacement et d'investir autant de temps, à abandonner l'idée ou elles se contentent de rester dans l'informel. Ce qui, évidemment, ne permet pas à un projet de grandir et d'évoluer (ONUUDI,2022).

#### **c. Financement : des solutions non alignées aux besoins :**

Le financement reste une des difficultés majeures rencontrées par les femmes dans la mise en place de leurs projets entrepreneuriaux. L'appui de la famille est une source initiale de financement pour le démarrage du projet. Néanmoins, il existe d'autres moyens d'appui et d'accompagnement (les projets de développement) pour consolider leur dossier afin de bénéficier des crédits de financement.

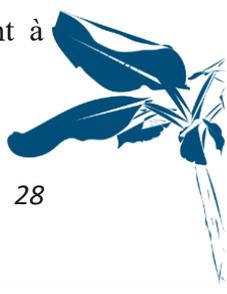
Par ailleurs, le contexte d'instabilité politique et économique des dix dernières années a également impacté certains projets (la chute de la monnaie nationale engendre une fluctuation des prix de la matière première, et par conséquent le prix de vente).

Les retours des bénéficiaires confirment celui des interviewées de l'enquête sur l'Évaluation nationale du développement de l'entrepreneuriat féminin en Tunisie élaborée par l'OIT en 2016, qui ont cité la difficulté d'accès au financement comme le plus grand défi (par 64.5%).

#### **d. Accès à l'information : Le défi des femmes non connectées :**

A cause des contraintes socio-culturelles, de nombreuses femmes ont une vie sociale et professionnelle très réduite ayant du mal à accéder à l'information utile à leur autonomisation, telles que : la sensibilisation sur les avantages de l'entrepreneuriat, les informations juridiques nécessaires à la mise en place d'un projet, la présence d'un programme d'appui dans la région etc.

D'autre part, la nouvelle génération, celle qui a moins de 35 ans en Tunisie, est une génération qui est assez majoritairement connectée. Malgré la distance - et pour certaines régions - l'exclusion du grand tissu économique du pays - les jeunes femmes arrivent à accéder à l'information qu'elles cherchent. C'est d'ailleurs par le biais du digital.



Mazhoudi (2021) ajoute dans sa recherche sur L'entrepreneuriat féminin entre nécessité économique et contraintes sociales : cas des entrepreneures tunisiennes, en plus des responsabilités familiales de la femme qui est l'obstacle majeur à son activité d'entrepreneur (80 %), le manque de compétences managériales (54 %) ainsi que le manque de formation en entrepreneuriat (61 %) sont les principaux obstacles que rencontrent les femmes entrepreneurs tunisiennes. L'accès limité à la technologie et au financement (45 %), l'accès aux services d'appui et l'environnement réglementaire qui n'est pas très connu.

#### **e. Maîtrise des compétences techniques et Soft skills :**

Il s'agit du besoin qui retarde le grand saut d'un projet. En dépit des initiatives entreprises dans le système éducatif tunisien pour intégrer et enseigner l'entrepreneuriat dans diverses universités, il reste un manque significatif en ce qui concerne les compétences douces qui sont pratiquement absentes des programmes scolaires et universitaires. Cette lacune a donné lieu à des générations de jeunes présentant des lacunes importantes en ce qui concerne les attitudes nécessaires à la création, à la croissance et à la réussite d'un projet entrepreneurial.

Par ailleurs, l'étude de faisabilité est une étape cruciale pour assurer la rentabilité d'un projet. Certaines bénéficiaires du projet « Mashrou3i » (l'ONUDI, 2022) ont exprimé des difficultés à identifier la clientèle cible, à repérer les niches de marché, et à évaluer la disponibilité de la technologie nécessaire au processus de fabrication. De plus, elles ont rencontré des défis pour déterminer la disponibilité des matières premières et l'accès à leurs fournisseurs.

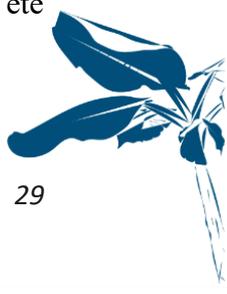
Les compétences en marketing, communication et le branding sont déterminants pour l'écoulement des produits, surtout lorsqu'il s'agit d'une concurrence rude.

De plus, pour les projets innovants, il est essentiel de prendre en compte l'acceptation du projet par les consommateurs grâce à des campagnes de communication, une compétence qui semble ne pas être pleinement maîtrisée par les femmes entrepreneures.

### **4. Programmes nationaux de l'entrepreneuriat féminin :**

#### **a. Projet Raidet :**

Le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées, a développé une nouvelle conception de l'entrepreneuriat féminin en facilitant l'accès des femmes aux filières économiques porteuses et compétitives. Dans ce cadre, le nouveau programme national pour l'entrepreneuriat féminin et l'investissement sensible au genre « Raidet » a été élaboré et développé.



Ce nouveau programme vise à soutenir l'initiative privée des femmes, en particulier les femmes et les filles innovantes dans les secteurs porteurs dans tous les gouvernorats, dans les zones prioritaires et dans les quartiers populaires à forte densité de population, en plus de soutenir des projets spéciaux ciblant des groupes spécifiques de femmes en situation de vulnérabilité.

La mise en œuvre de ce programme s'étend jusqu'à l'année 2026 et pourra créer 3000 projets féminins, à raison de 600 projets chaque année, avec des fonds estimés à 50 millions de dinars du budget de l'Etat.

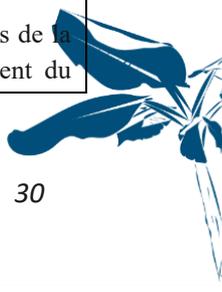
Le programme "Raidat" cible les femmes tunisiennes âgées entre 18 et 59 ans, de toutes les catégories et niveaux d'éducation (des femmes analphabètes jusqu'aux titulaires d'un doctorat), et inclut les femmes et les filles des zones rurales et urbaines.

Les femmes souhaitant financer leurs projets doivent posséder les qualifications suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme équivalent ;
- Certificat de formation des centres de formation professionnelle ;
- Certificat de capacité professionnelle ;
- Tout certificat de formation reconnu.

**Tableau 1 : Différents types de crédits :**

Financement des projets des femmes à travers la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS)		Financement des projets des femmes à travers a Banque Nationale Agricole (BNA)	Financement des projets des femmes à travers a Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME)
Micro-projet	Micro-entreprise	Projet	Projet
Coût < 10 mille dinars	10 mille dinars < Coût < 150 mille dinars	100 mille dinars < Coût < 300 mille dinars	Coût > 300 mille dinars
Sans autofinancement Sans excédents	Sans autofinancement	Sans autofinancement	Autofinancement (30%): Contribution de 5% de l'entrepreneure et de ses partenaires 25% des ressources de la ligne de financement du

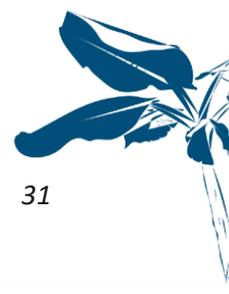


			Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées, sans emploi des excédents
Crédits restitués sur une période < 48 mois	Crédits restitués sur une période < 5 ans	Remboursement < 12 ans	Remboursement < 10 ans
	Crédits : 20% du coût du projet sur les ressources de la ligne de financement sans emploi des excédents. 80% du coût du projet sous la forme d'un prêt à moyen terme aux conditions applicables à la BTS	Crédits : 20% du coût du projet sur les ressources de la ligne de financement du MFFE 80 % du coût du projet sous forme de prêts à moyen ou long terme.	Crédits : (70% du coût du projet) sous forme de prêt à moyen ou long terme, selon les conditions applicables à la banque, avec un taux d'excédent estimé à 7,25%
	Délai de grâce de trois ans	Délai de grâce ne dépassant pas 3 ans	Délai de grâce ne dépassant pas 4 ans

Source : APIA

Le programme Raidet comprend :

- ❖ **Raidet prioritaires** : dédiée au financement des femmes en situation de vulnérabilité, notamment les femmes victimes de violences et de traite des être humain, les femmes sorties de prison, les femmes résidentes dans les zones prioritaires et les quartiers densément peuplés, les femmes des familles des martyres, les familles monoparentales, les mères célibataires, les mères d'enfants menacés, l'investissement dans la petite enfance.
- ❖ **Raidet solidaire** : dédiée au financement de projet de structures féminines au seins des institutions de l'économie sociale et solidaire.
- ❖ **Raidet innovation** : dédiée à soutenir l'investissement dans les starts up.



### **b. Projet AFERE (Appui aux Femmes Rurales en Entrepreneuriat) :**

Le projet AFERE vient en réponse aux défis majeurs auxquels sont confrontés les femmes tunisiennes en milieu rural qui veulent créer ou développer leurs entreprises, notamment l'accès adapté aux produits et services financiers et non-financiers d'appui au développement des entreprises. Il répond aux deux objectifs suivants, interdépendants et se renforçant mutuellement :

- Améliorer les capacités et les compétences des femmes entrepreneures et futures femmes entrepreneures à travers notamment l'accès aux finances et l'augmentation de leurs revenus ;
- Rendre l'écosystème de l'entrepreneuriat plus propice à l'émergence et au développement de femmes entrepreneures rurales.

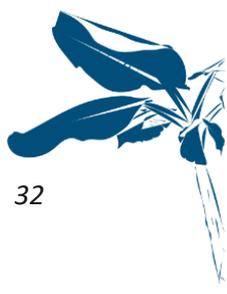
Le projet AFERE est mis en œuvre en partenariat avec le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche. Il a débuté en Janvier 2019 et a achevé en Décembre 2021.

Les bénéficiaires du projet sont :

- Les institutions et les organisations gouvernementales et nationales impliquées dans le développement de l'entrepreneuriat féminin en milieu rural au niveau national et local/régional dans les gouvernorats de Nabeul et Sfax
- Les prestataires de services d'appui à l'entrepreneuriat (services financiers et non financiers)
- Les femmes rurales entrepreneures et futures entrepreneures
- Les organisations de la société civile actives dans l'entrepreneuriat féminin

Les résultats attendus de ce projet sont :

- Les femmes rurales entrepreneurs augmentent leurs ventes et revenus dans les régions rurales des 2 gouvernorats pilotes.
- Les compétences des femmes pour créer, consolider et développer leurs entreprises sont améliorées dans les régions d'intervention et les filières porteuses sont identifiées.
- Les femmes entrepreneurs ont accès amélioré aux services financiers pour démarrer et développer leurs entreprises.



- Les mécanismes de coordination, de partage d'information et des capacités d'intervention des différents fournisseurs de services financiers et non-financiers présents dans le milieu rural sont renforcés.
- Le plaidoyer sur l'entrepreneuriat féminin est amélioré dans les 2 gouvernorats pilotes et au niveau national.

**c. Stratégie nationale pour l'autonomisation économique et sociale des femmes et des filles rural, 2017-2020 :**

Conformément aux dispositions de la Constitution tunisienne (préambule et articles 23, 38, 39, 40, 42, 46 et 47) qui garantit - d'une manière égalitaire- les droits économiques, sociaux, culturels et politiques des femmes, et partant du constat susmentionné , basé sur les nombreuses études réalisées notamment après 2011 sur la Situation économique, sociale et politique des femmes en milieu rural , le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance a élaboré en 2017, dans une Approche participative Basée sur les Droits Humains (ABDH), une «Stratégie Nationale pour l'Autonomisation économique et sociale des Femmes et des Filles en milieu rural, 2017-2020 ». Cette Stratégie comporte cinq axes principaux d'intervention à savoir :

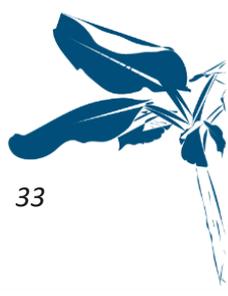
**Axe1 :** L'autonomisation économique : amélioration de l'employabilité des femmes par le rapprochement et la diversification de la formation professionnelle, accès aux ressources et moyens de production y compris la terre et les facilitations du passage du secteur informel au secteur formel, promotion de l'économie sociale et solidaire, accès aux marchés ...),

**Axe2 :** L'autonomisation sociale : lutte contre l'abandon scolaire, accès au travail décent (égalité de salaire, couverture sociale, travail et transport protégés), rapprochement et amélioration des services de santé de base et de santé de la mère et de l'enfant...,

**Axe3 :** La participation à la vie publique et à la gouvernance locale,

**Axe4 :** L'amélioration de la qualité de la vie (infrastructures et droit à la Culture et aux loisirs),

**Axe5 :** La production des données et des Statistiques selon le genre et le milieu géographique et leur intégration dans l'élaboration et l'évaluation des plans de développement.



#### d. Initiatives locales :

Une multitude d'organisations locales cherchent à améliorer la vie des femmes dans les régions rurales. Il semble qu'il s'agisse principalement d'initiatives soutenues et financées par des ONG internationales pour des projets à court terme et conçues autour d'activités de formation technique, d'autonomisation des femmes et de prise de conscience de soi.

Ces organisations organisent des sessions de formation périodiques, ciblant les femmes sur la création d'activités génératrices de revenus (en particulier dans l'agriculture, l'artisanat et l'apiculture), l'indépendance financière, ainsi que des sessions de sensibilisation à la loi 2017-58 relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes (intégrant l'accès à l'assistance juridique et au soutien psychosocial). Elle accompagne également les femmes en suivant la mise en place de micro-projets et en les soutenant sur le terrain.

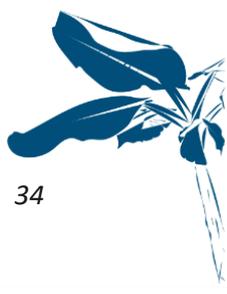
Les femmes rurales s'intéressent et participent aux ateliers de microcrédit et d'autonomisation, elles sont réticentes à lancer leur petite entreprise dans le secteur agricole parce que cela demande un investissement en capital et en temps en plus du savoir-faire, des équipements et des machines.

- **L'Association de la Femme Pour la Citoyenneté et le Développement (AFPCD) :**

Elle encourage l'intégration des femmes dans toutes les activités et à promouvoir le développement social et culturel ainsi que le soutien communautaire.

L'AFPCD met régulièrement en place des projets ciblant les femmes rurales en dispensant des formations professionnelles axées principalement sur les activités agricoles (élevage d'ovins, de caprins, de lapins et de poulets, élevage de bovins et apiculture), mais qui comprennent également la gestion financière, un suivi et un coaching. Les ateliers sont conçus pour développer les capacités des femmes afin de leur permettre de devenir des productrices de bétail et de denrées alimentaires.

Pourtant, les perspectives d'emploi pour les femmes dans ces régions rurales restent rares. Les agricultrices expriment leur frustration face à l'absence de lois favorables aux femmes, et plus particulièrement aux femmes rurales, notant que par conséquent "les femmes n'ont pas d'autre choix que d'accepter n'importe quel travail" dans des conditions d'exploitation et avec une rémunération misérable sous la pression des nécessités familiales.



- **L'Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche sur le Développement (AFTURD)**

Dans le cadre du développement personnel économique des femmes rurales, l'Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche sur le Développement (AFTURD), avec l'aide financière de l'UE, a créé une coopérative dans le parc national d'El Feija, dans la région de Jendouba, en 2014, après avoir formé et encadré environ 28 femmes dans un certain nombre d'activités, telles que l'écotourisme, la fabrication de savon artisanal, l'apiculture et l'agroforesterie.

Salwa Kennou Sebei, ancienne présidente de l'AFTURD, a ajouté que son organisation a travaillé dur pour intégrer le groupe de femmes dans une société mutuelle de services agricoles (SMSA) dans le but de les régulariser, mais n'a pas réussi en raison de certains problèmes bureaucratiques soulevés par les autorités locales. Kennou a fait remarquer que le confinement de la COVID-19 a eu un impact négatif sur la situation du collectif féminin, car les visites au parc national ont cessé, laissant les femmes sans revenus.

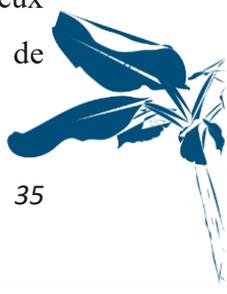
Tirant quelques conclusions de son expérience de travail avec les femmes rurales, l'ancienne présidente de l'AFTURD a déclaré qu'il est nécessaire d'envisager une période de supervision d'au moins deux à trois ans après la mise en place d'un projet économique afin de s'assurer de la capacité des femmes à mener à bien l'entreprise. Elle a également insisté sur le fait que les ateliers de formation devraient inclure des sessions sur le renforcement de la confiance et de l'estime en soi, et qu'il faudrait inculquer aux femmes que la violence sexiste est inacceptable.

- **L'Union Tunisienne de Solidarité Sociale (UTSS) :**

Une ONG qui propose des microcrédits et des opportunités de développement personnel, a soutenu les femmes rurales par le biais de son programme de développement et de génération de revenus au cours des 20 dernières années, atteignant 2,600 bénéficiaires dans 20 gouvernorats. Elle a financé des micro-projets dans l'agriculture, l'élevage, le petit commerce (couture, pâtisserie, artisanat, distillation de plantes) et les petites entreprises.

L'UTSS a également fourni un encadrement et une assistance technique à 3500 femmes et jeunes filles dans le domaine des compétences personnelles et entrepreneuriales clés (estime de soi, indépendance économique, gestion de micro-entreprises, éducation financière).

Outre le soutien financier et le renforcement des capacités des femmes, l'union a créé deux Groupes de Développement Agricole (GDA) féminins dans les gouvernorats du Kef et de



Nabeul, ainsi qu'une coopérative locale de femmes dans la région de Gabès. Elle a également encadré une trentaine de structures professionnelles locales (GDA, SMSA, associations) comptant des membres féminins.

Pendant la période de confinement, l'UTSS est intervenue pour apporter une aide financière à 10 petites entreprises dirigées par des femmes qui avaient été affectées par les restrictions dues au coronavirus, en particulier des entreprises agricoles et des magasins.

▪ **L'ONG Enda-interarabe :**

Son initiative a porté d'abord sur le milieu urbain et le commerce ciblant les femmes qui font le commerce de la valise, celui de la fripe ou du prêt à porter. Dans un second temps le micro crédit de cette ONG a touché la production artisanale et les services puis les zones rurales (d'agriculture et d'élevage).

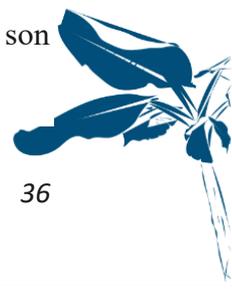
Les femmes sont la catégorie majoritaire qui bénéficient des programmes de cet ONG (70% des bénéficiaires). Elles exercent des activités à domicile, non déclarées, avec des revenus limités, souvent saisonnières et ont un niveau d'études et d'expérience limité.

Il est important de noter que ces 5 axes d'intervention portent sur près de huit Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 : l'ODD 1 (pas de pauvreté), l'ODD 5 (égalité entre les sexes), l'ODD 10 (inégalités réduites), l'ODD 4 (éducation de qualité), l'ODD 8 (travail décent et croissance économique) mais également l'ODD 3 (santé et bien-être), l'ODD 2 (faim « zéro »), et l'ODD (eau propre et assainissement).

**5. Points forts et faibles de ces programmes mis en disposition des femmes entrepreneures :**

**a. Points forts :**

- Un cadre juridique : institution des cadres juridiques et institutionnels afin de garantir l'équivalence des chances.
- Les ressources humaines : augmentation du capital des ressources humaines féminines et numérisation des outils utilisés.
- Financement : simplification des procédures
- Accompagnement : mise en place des mécanismes pour l'accompagnement conformes à l'approche genre.
- Facilitation l'accès aux marchés et vente des produits et valorisation des chaînes de valeurs. La communication : la vulgarisation de l'entrepreneuriat féminin et son lobbying.



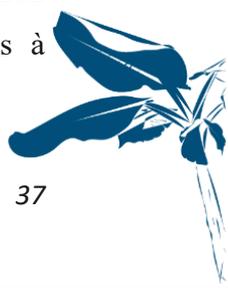
- Des bénéficiaires ayant différents niveaux d'instruction (analphabètes, primaires, secondaires supérieurs)

**b. Points faibles :**

- Pour les très petits projets pas de priorités sectorielles ;
- Le programme « Raida » n'a pas pu introduire l'approche genre.
- Les projets réalisés dans les structures de l'enfance, de la coiffure et de l'esthétique ont profité le plus du financement du programme vu que le montant du crédit est faible (inférieur à 10.000 dt) et que le taux d'imposition est nul permettant ainsi une grande concurrence dans ce domaine ;
- Il est nécessaire d'évaluer le besoin de l'investissement dans les projets innovants et les garanties d'investissement nécessaires y afférents
- Absence d'une politique publique et une vision claire et global portant sur l'autonomisation de la femme ;
- Chevauchement et similitude entre les programmes nationaux et des entreprises portant sur l'entrepreneuriat féminin ;
- Absence des études scientifiques portant sur l'entrepreneuriat féminin qui permettent d'avoir des statistiques selon l'approche genre ;
- Absence de projets d'innovation.
- Absence des mécanismes gouvernances clairs spécifiques au programme.
- Absence de la culture d'entrepreneuriat : absence de la participation pour les facultés, et les établissements de formation professionnelle.
- Absence de mécanismes d'encouragement : Les prix et les concours
- Absence d'accès aux marchés

**III. L'insertion des femmes rurales en agriculture :**

Parmi les travaux antérieurs qui ont déjà traité la problématique d'emploi des femmes rurales, on trouve l'étude de cas faite par le Bureau des Afriques du Nord en 2014 intitulée : « Améliorer l'accès au financement pour renforcer l'autonomisation des femmes rurales en Afrique du Nord; Bonnes pratiques et leçons à tirer » qui montre que les femmes rurales jouent un rôle important dans le travail agricole, extra agricole et domestique, l'inégal accès des FR aux ressources et le manque d'opportunités pour l'autonomisation économique. Cette étude montre aussi que les femmes, malgré leur niveau d'éducation aussi élevé que celui des hommes, ne sont pas considérées pour la plupart comme actives, ont plus d'emplois non rémunérés et précaires que les hommes et subissent une discrimination dans l'accès à l'emploi.



Une autre étude faite par GIZ en 2011 qui consistait à rendre compte des mobilités des femmes rurales envisagées comme facteur de dynamiques individuelles et collectives pouvant engendrer des transformations dans leur environnement social et économique. Elle a pu montrer que les FR forment un grand potentiel qu'il faut l'impliquer dans les politiques et les programmes de développement. Ainsi, cette étude suggère d'élargir les possibilités d'emploi pour les femmes et réduire le chômage et suppose de prospecter de « nouveaux métiers » ou « métiers d'avenir » qui favoriseraient l'insertion des femmes en emploi.

En effet, les politiques et programmes de lutte contre la pauvreté en milieu rural font partie de programmes nationaux ou sectoriels (stratégie de développement économique et social 2012-2016, projets de développement intégrés, programmes de vulgarisation en faveur des femmes rurales etc) et qui sont appuyés par de nombreux bailleurs de fonds internationaux.

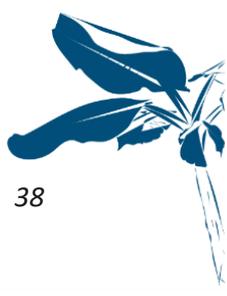
En Tunisie, actuellement, il n'existe pas de stratégie spécifique pour l'amélioration des conditions des femmes en milieu rural ni de politique de développement en faveur des femmes rurales qui permettent de créer un environnement professionnel favorable à l'entrepreneuriat susceptible d'atténuer les barrières à l'intégration des femmes.

Ceci pourrait concerner les « métiers verts » et l'entrepreneuriat féminin dans ce domaine, les métiers de la communication environnementale, de l'entrepreneuriat durable, mais aussi les métiers de formateur/formatrice dans les techniques d'animation et de conseil aux ONG, des métiers liés au développement régional et local, des métiers de la ville pour faire face aux nouveaux défis de l'exclusion sociale et de la pauvreté, etc.

Dans ce domaine également le transfert de bonnes pratiques et la création de réseaux dans le pays, entre les pays du Maghreb ou dans un espace géographique euro-méditerranéen plus large constitue des perspectives à encourager (exemple la création d'un réseau maghrébin de femmes entrepreneurs).

En outre, Gueddana (2021) dans son étude sur la femme rurale tunisienne a mis l'accent sur les préoccupations de la condition de la femme rurale. Malgré l'intérêt qui lui a été attribué il y a quelques années, via les programmes et les projets, l'amélioration de ses conditions socio-économiques et culturelles demeurent très faibles.

Si le modèle de développement de la Tunisie a produit de bons résultats macroéconomiques par le passé, les régions rurales intérieures restent mal desservies. Ce qui fait que cette population est restée au bas de l'échelle sociale, économique et culturelle.



Rappelons que les femmes rurales représentent 70% de la main-d'œuvre agricole dans le pays. Mais elles ne détiennent que 20% des revenus propres et tout au plus 5% des terres. Pour réaliser les objectifs des ODD 2030, deux axes sont appelés à se développer en faveur des femmes rurales :

- L'axe social est mis en avant. Et ce, en visant l'éducation et la santé. Afin de lever toutes les inégalités les concernant.
- L'axe économique, notamment en matière de contribution au développement, à la sécurité alimentaire et au développement durable.

Au final les recommandations de cette étude visée à : une mise à plat des législations ; l'instauration d'une loi consacrant l'égalité en droits successoraux ; la création d'un organisme unique ; la création d'un observatoire d'impact des programmes de développement sur la condition de la femme vivant en milieu rural. Sans oublier la révision de la loi relative à la création de la banque tunisienne de solidarité (BTS). Et enfin la création d'un fonds de recyclage de la dette exclusivement orienté vers les projets d'autonomisation du travail des femmes rurales et d'inclusion de leurs projets dans les grands programmes de développement agricole.

#### **IV. Cartographie des acteurs concernés par l'entrepreneuriat en agriculture :**

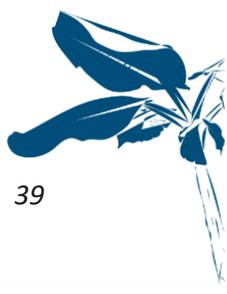
##### **1. Définition de la cartographie :**

La cartographie permet de visualiser les relations et les interactions entre les acteurs, qu'ils soient individus, organisations, institutions ou groupes de la société civile. Elle met en évidence les liens entre ces acteurs, leurs rôles, leurs intérêts, leurs pouvoirs et leur niveau d'influence dans le contexte étudié.

##### **2. Différents acteurs impliqués :**

Dans cette partie, on va lister les acteurs concernés par l'entrepreneuriat en agriculture en Tunisie. L'entrepreneure occupe la position centrale dans notre cartographie qui illustre les acteurs suivants :

- Les institutions nationales ;
- Les organismes de financement de l'entrepreneuriat ;
- Les Associations et les fondations ;
- Les Partenaires Internationaux Techniques et Financiers



La chaîne de valeur qui est une série de phase depuis l'idée jusqu'à l'entrée en production identifie les différents acteurs impliqués pour chaque phase (Figure n° 1).

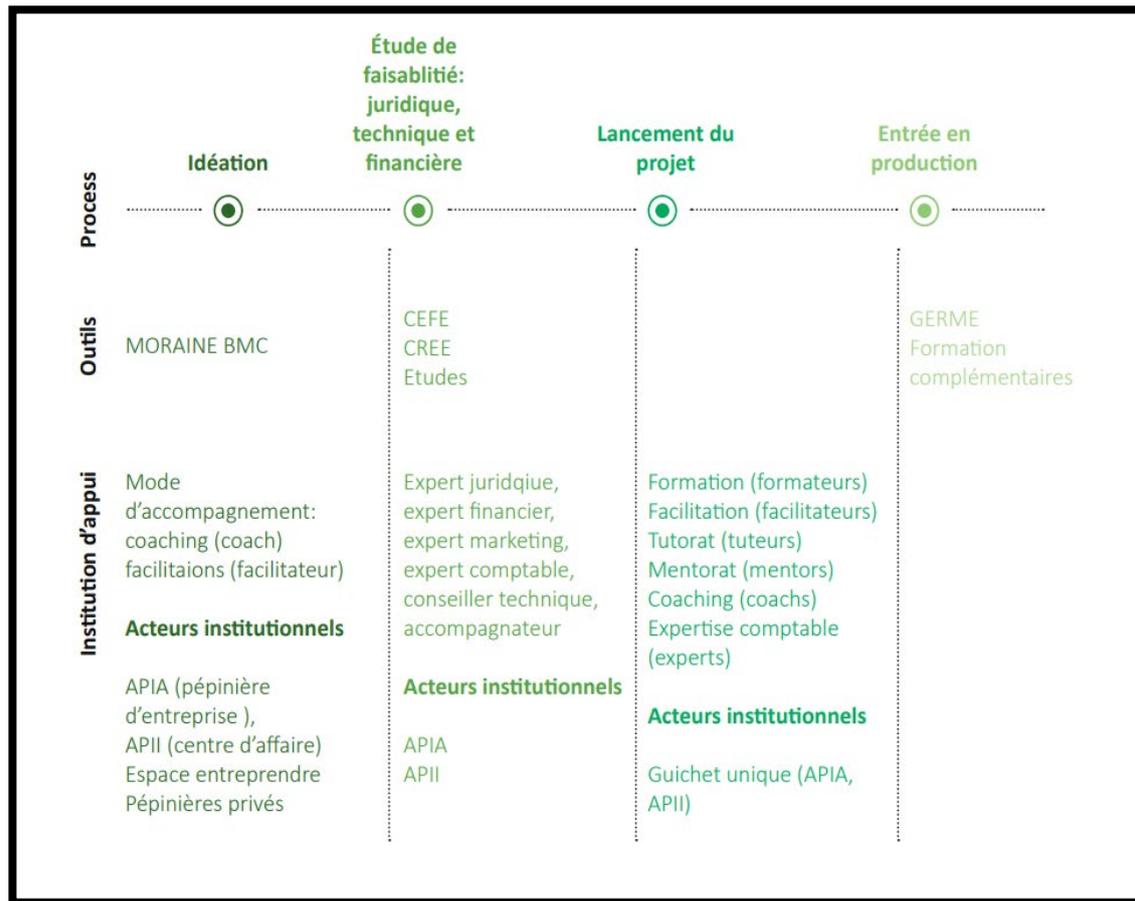


Figure 1 : Chaîne de valeur de l'entrepreneuriat agricole et agroalimentaire (APIA)

## 2.1 Les institutions nationales :

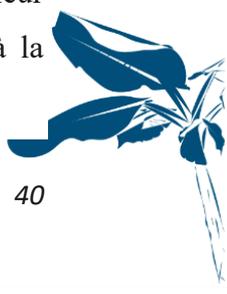
### a. Les ministères :

#### Le Ministère de l'économie et de la planification :

Le Ministère de l'Économie et de la Planification joue un rôle central dans la formulation et la mise en œuvre des politiques économiques et de développement en Tunisie, dans le but de promouvoir la croissance économique durable, l'emploi et l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

#### Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP) :

Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle en Tunisie s'engage à promouvoir l'emploi décent, à renforcer les compétences professionnelles des travailleurs et à faciliter leur insertion dans le marché du travail. Il vise à contribuer à la croissance économique, à la réduction du chômage et à l'amélioration des conditions de vie des citoyens tunisiens.



Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle assure la tutelle pédagogique du dispositif national de la formation professionnelle agricole composé par l'AVFA.

### **Le Ministère de l'agriculture, des ressources hydriques et de la pêche (MARHP) :**

Au niveau central, le MARHP est un acteur de pesanteur par la direction d'appui à la femme rurale rattachée au cabinet du Ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP) qui a été créé en 2001.

Au niveau régional, les commissariats régionaux au développement agricole (CRDA) constituent le prolongement du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARPH) dans les 24 gouvernorats de la Tunisie et ils jouent un rôle crucial dans la promotion du développement agricole durable au niveau régional en fournissant un soutien technique, des ressources et des conseils aux agriculteurs, tout en contribuant à la planification et à la coordination des activités agricoles.

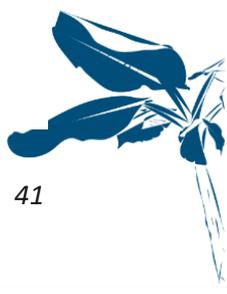
Au niveau territorial, les cellules territoriales de vulgarisation (CTV) sont des structures dédiées à la diffusion d'informations techniques, scientifiques et pratiques liées à l'agriculture et au développement rural. Elles ont pour objectif de rapprocher les connaissances agricoles des agriculteurs et des communautés rurales, en les aidant à adopter des pratiques agricoles plus efficaces et durables.

### **Le ministère de la Femme, de la Femme, de l'Enfance et des personnes âgées :**

Il joue un rôle crucial dans la promotion de l'égalité des sexes, la protection des droits des femmes, des enfants et des personnes âgées, ainsi que dans la création de politiques et de programmes visant à améliorer leur bien-être et leur qualité de vie. Ce ministère cherche des programmes pour l'autonomisation des femmes. Le ministère travaille à promouvoir l'égalité entre les sexes en mettant en place des politiques et des programmes visant à éliminer les discriminations basées sur le genre et à favoriser la participation équitable des femmes dans tous les aspects de la société.

### **Le Ministère des Affaires sociales**

Le Ministère des Affaires sociales peut jouer un rôle central dans la création d'un environnement propice à l'autonomisation des femmes en mettant en œuvre des politiques, des programmes et des initiatives qui visent à renforcer leur position sociale, économique et politique dans la société.



## **b. Etablissements publics :**

### **Agence de Promotion des Investissement Agricoles (APIA) :**

L'APIA est un établissement public à caractère non administratif, créée en 1983, ayant pour mission principale la promotion de l'investissement privé dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et des services associés ainsi que dans les activités de la première transformation intégrée aux projets agricoles et de pêche

Les services de l'APIA sont destinés aux agriculteurs, aux pêcheurs, aux jeunes promoteurs et aux investisseurs tunisiens et étrangers.

### **Agences de la Vulgarisation et de la Formation Agricole (AVFA) :**

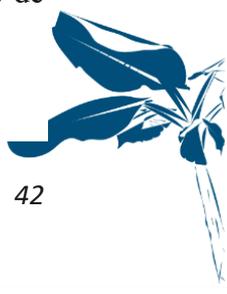
L'AVFA est un établissement public à caractère administratif placé sous l'autorité du MARHP. Elle veille à la réalisation des programmes afférents aux plans de développement économique et sociale et essentiellement en matière de formation et de vulgarisation.

Ainsi, dans le domaine de la formation professionnelle agricole et de la pêche, elle est chargée, d'une part, de l'élaboration et du suivi des programmes et de toutes les activités en relation avec la formation initiale et continue.

En effet, l'AVFA est également chargée de l'exécution et du suivi des programmes de mise à niveau des établissements de formation et ce pour répondre aux besoins de la profession et à la demande du marché de l'emploi. En matière de vulgarisation, l'AVFA est, d'autre part, chargée de l'appui aux programmes de vulgarisation de terrain élaborés par les commissariats régionaux de développement agricole dans le but d'améliorer le niveau des compétences et du savoir-faire des vulgarisateurs et ce par l'organisation des ateliers de travail portant sur les systèmes de programmation, suivi et évaluation ainsi que la tenue des journées pilotes nationales d'information.

Les principales activités de l'AVFA sont :

- La vulgarisation dans les domaines de l'agriculture et de la pêche La formation professionnelle initiale et continue dans les domaines de l'agriculture et de la pêche
- L'encadrement de la vulgarisation professionnelle et privée
- L'Appui aux programmes destinés à la femme rurale
- La valorisation des acquis de la recherche et production et diffusion des supports de vulgarisation L'ingénierie de formation et la formation des formateurs
- Le développement de la coopération et du partenariat



### **Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII) :**

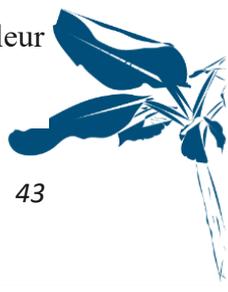
L'APII est un établissement public sous tutelle du ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines. Ses missions sont les suivantes :

- La formation des créateurs d'entreprises à travers son réseau des pépinières d'entreprises
- L'élaboration des études qui présentent la situation des branches industrielles en Tunisie et dans le monde. À travers des comparaisons internationales (tableaux de Benchmarking), elles font apparaître les avantages comparatifs de la Tunisie
- La communication d'informations industrielles à travers le Centre de Documentation et d'Information Industrielle (CDII), qui fournit des informations en ligne
- L'octroi et la gestion des avantages, avec la mise en œuvre de procédures rapides et simplifiées pour traiter les demandes et ce dans le cadre du Fond de Promotion de la Décentralisation Industrielle (FOPRODI)
- La Constitution de sociétés : le Guichet unique de l'APII est habilité à accomplir toutes les procédures administratives et légales, nécessaires à la constitution des sociétés.

### **Agence National de l'Emploi et du Travail Indépendant (ANETI)**

Elle a pour principale mission la mise en œuvre de la politique du gouvernement relative à la promotion de l'emploi et est chargée notamment :

- D'animer le marché de l'emploi, au niveau national, régional, local et sectoriel au moyen notamment du réseau des bureaux de l'emploi et du travail indépendant ;
- De développer l'information sur l'emploi et les qualifications professionnelles en direction des entreprises et des demandeurs d'emploi ;
- De mettre en œuvre les programmes de promotion de l'emploi et d'insertion des jeunes, dont la réalisation lui est confiée par l'autorité de tutelle ;
- D'apporter le soutien nécessaire à la promotion des petites entreprises et de l'emploi indépendant. D'assurer l'information et l'orientation professionnelles des demandeurs de formation en vue de leur insertion dans la vie active ;
- D'organiser les opérations de placement de la main d'œuvre tunisienne à l'étranger et de veiller à leur réalisation ;
- De faciliter la réinsertion dans l'économie nationale des travailleurs émigrés après leur retour définitif.



## Pépinières d'entreprises :

Il s'agit d'est une structure d'accueil, d'hébergement et de services aux entreprises en phase de création ou nouvellement créées. Les pépinières d'entreprises agricoles ont été créées par l'APIA dans le cadre de la politique de l'Etat visant à inciter la création de projets à forte valeur ajoutée et à encourager l'initiative privée au sein des établissements d'enseignement supérieur agricole.

En effet, Les pépinières d'entreprises agricoles assurent l'encadrement et l'accompagnement des promoteurs à travers les différentes phases depuis l'identification de l'idée à l'élaboration du plan d'affaires jusqu'au financement bancaire et durant l'installation du projet et l'entrée en phase de production et de développement.

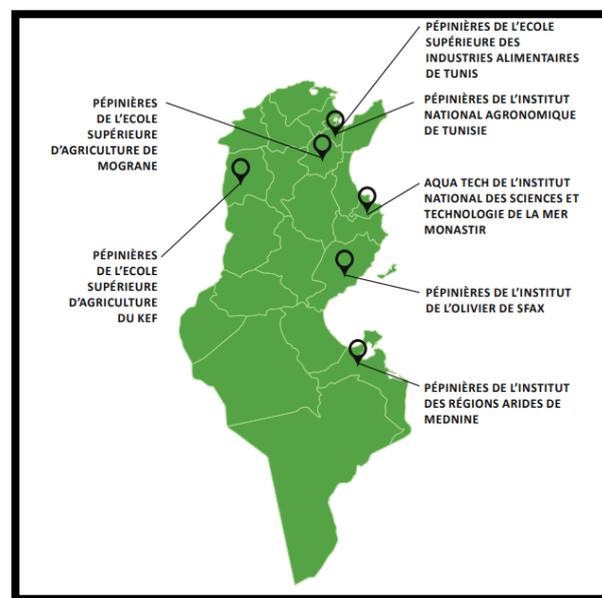


Figure 2 : Répartition des pépinières d'entreprises en Tunisie (APIA)

## Centres techniques :

Les centres techniques en Tunisie sont des institutions publiques spécialisés, qui apportent une assistance aux entreprises et aux promoteurs. Comme par exemple :

- Le centre technique de l'agriculture biologique (CTAB) ;
- Le centre technique des agrumes (CTA) ;
- Le centre technique agroalimentaire (CTAA) ;
- Le centre technique de la pomme de terre et de l'artichaut (CTPTA) ;
- Le centre technique de l'emballage et du conditionnement (PACKTEC) ;
- Le centre technique des dattes (CTD) ;



- Le centre technique des cultures protégées et géothermique (CTCPG) ;
- L'institut national des grandes cultures (INGC)

### **Pôle de compétitivité de Bizerte :**

Le Technopôle de Bizerte est l'animateur-coordonateur du secteur agroalimentaire tunisien. Il vient en complément des différents organismes et institutions déjà existant. Il permet l'accroissement de la compétitivité des entreprises; La création de projets innovants à forte valeur ajoutée; La création de nouveaux emplois (en particulier pour les cadres); La promotion des exportations sur les marchés extérieurs; La préservation des parts de marché local.

### **1.2 Associations et fondations :**

Ces groupements ou associations permettent d'assurer la liaison entre les différentes phases par lesquelles passent les produits dans le cadre de filières, aider les producteurs à s'y intégrer et encourager les producteurs, les transformateurs et les commerçants des produits agricoles à travailler au moyen de contrats de production ; Faciliter la concertation entre les professionnels et l'administration afin d'arrêter les objectifs des différentes filières ; Contribuer à l'équilibre du marché en usant des différents mécanismes adéquats et en collaboration et coordination avec les organismes professionnels et administratifs concernés ; Participer à la promotion de l'exportation en collaboration et coordination avec les organismes professionnels et administratifs concernés ; Collecter, analyser et archiver les informations, mettre en place des banques de données se rapportant aux secteurs objet de leur intervention et procéder aux études concernant la réalité et les perspectives de ces secteurs sur le plan national et international.

On peut citer : groupement interprofessionnel des légumes (GIL), groupement interprofessionnel des fruits (GIFRUIT), groupement interprofessionnel des viandes rouges et du lait (GIVLAIT), groupement interprofessionnel des produits avicoles et cunicoles (GIPAC), groupement interprofessionnel des dattes (GID), groupement des industries de conserves alimentaires (GICA),

### **1.3 Organismes de financement de l'entrepreneuriat : Acteurs de microfinance**

#### **Banque Nationale Agricole (BNA) :**

La BNA participe à 60 à 70% du crédit agricole nationale. Elle offre des crédits à CT, MT, LT. Les exploitations dotées de plusieurs activités peuvent bénéficier d'un Crédit Global



d'Exploitation (Globex). la BNA offre 4 types de crédits agricoles : Les crédits de campagnes, les crédits d'investissement, les crédits supervisés et le financement des chaînes de valeur agricoles.

### Banque Tunisienne de Solidarité BTS :

La BTS n'intervient pas directement par des programmes spécifiques pour les femmes mais s'implique avec des partenaires dans plusieurs programmes à ce sujet. Depuis 1999 la BTS a mis en place à l'initiative du gouvernement des programmes de développement et de support à la micro finance, par l'intermédiaire du réseau des associations de développement.

### Enda inter-arabe :

L'ONG a une stratégie où est inscrit le principe d'un quota de 2/3 pour les femmes. C'est une volonté de l'institution qui permet effectivement un très bon accès au micro crédit pour les femmes. ENDA a un projet à l'étude qui prévoit d'accorder des prêts en nature et de participer aux bénéficiaires du projet, suivi du projet. Ceci pour que l'activité financée fasse l'objet d'un suivi et soit pérenne. Une étude est projetée par ENDA pour la détermination des besoins des femmes rurales.

### 3. Cartographie des acteurs concernés par l'insertion des femmes rurales en agriculture :

Dans cette partie, nous allons lister les acteurs concernés par l'entrepreneuriat des femmes dans le milieu rural en Tunisie. La femme rurale entrepreneure occupe la position centrale dans notre cartographie suivante :

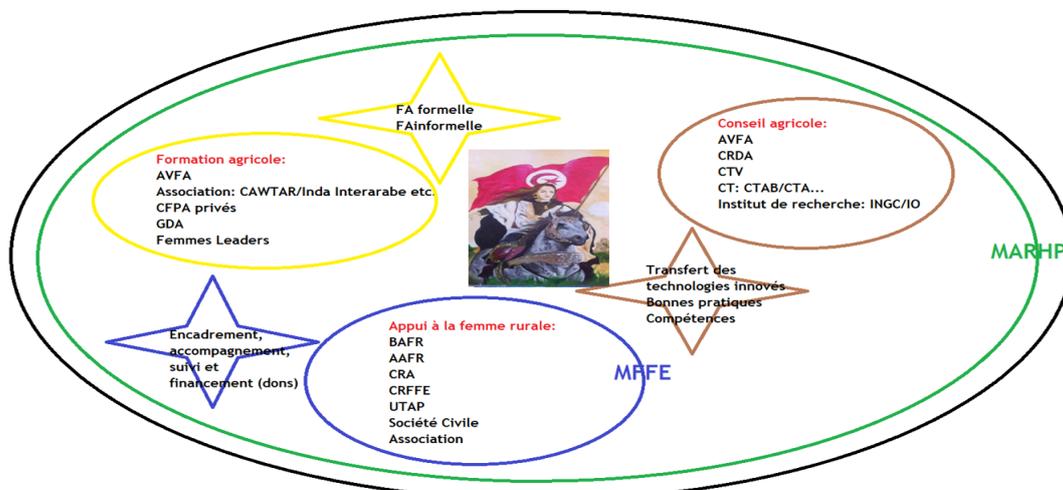
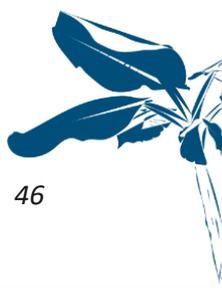


Figure 3 : Dispositif d'insertion des femmes dans le milieu rural (BAFR)



En se basant sur les travaux sur le terrain et les entretiens avec les acteurs institutionnels, nous avons pu élaborer une représentation schématique de ce micro-dispositif axé sur la formation, le conseil agricole et l'insertion des femmes en milieu rural. Nous avons constaté qu'il est sous tutelle de deux ministères ; le ministère de l'agriculture (MARHP) et de la femme, famille et de l'enfance (MFFE).

#### **4. Étapes du montage d'un projet en agriculture en Tunisie :**

D'après les acteurs institutionnels enquêtés, principalement l'APIA de Sfax et d'après les sources documentaires (APIA : Guide de l'entrepreneuriat agricole et agroalimentaire, 2022), le montage d'un projet entrepreneurial nécessite le passage par une série d'étapes qui forme une chaîne de valeur de l'entrepreneuriat.

La chaîne de valeur de l'entrepreneuriat se schématise comme étant un processus multi-phases depuis le stade de l'idéation jusqu'à l'entrée en production du projet. Le jeune promoteur doit, dans la mesure du possible, appliquer les principes de la chaîne de valeur afin de valoriser chacune des étapes de son projet (Figure n° 2).

##### **a. Stade de l'idéation :**

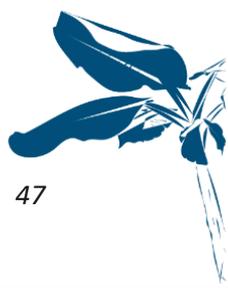
Il s'agit du processus de maturation de l'idée amenant vers la formulation finale du modèle d'affaire du projet. Les promoteurs peuvent être encadrés durant cette phase par des bureaux d'accompagnement privés ou par les structures d'appui publiques : les pépinières d'entreprises agricoles (sous tutelle de l'APIA), les centres d'affaires et le réseau national des pépinières d'entreprises (sous tutelle de l'APII) ou les espaces entreprendre (sous tutelle de l'ANETI). Cette assistance offerte par les structures d'appui publique est gratuite et contribue ainsi à limiter les coûts de l'étude et à doter le jeune promoteur d'une formation adaptée à son projet et d'un accompagnement personnalisé.

La formation MORaine (Méthode Originale de Recherche Active d'Idées Nouvelles pour entreprendre) est offerte aux jeunes promoteurs.

##### **b. Stade de concrétisation :**

Si l'idée du projet est confirmée et évaluée, le passage à un stade de détails approfondis de projet est possible. À savoir réaliser des études et des actions comme suit :

- Étude de faisabilité technico-économique ;
- Recherche de financement ;
- Montage juridique ;



De même si à ce stade, vous êtes un porteur/ une porteuse d'idée de projet, vous pouvez aussi bénéficier d'un accompagnement personnalisé durant les phases de préparation du projet moyennant une formation ciblée et adaptée. Cet accompagnement couvre notamment :

- L'étude du projet ;
- L'aspect comptable ;
- L'aspect fiscal ;
- L'environnement juridique ;
- La gestion du projet ;
- Les incitations fiscales et financières ;
- La formation technique, dans le domaine du projet envisagé.

**c. Stade du lancement du projet :**

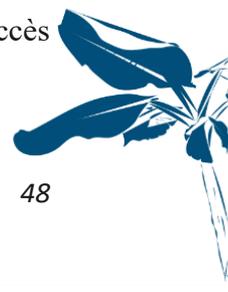
La phase de lancement de projet correspond à la finalisation de l'investissement et le démarrage de l'activité (qu'il soit agricole ou de transformation agroalimentaire). Pour les projets agricoles il est important de distinguer entre la phase de lancement où la création juridique de l'entreprise est assurée et la phase d'entrée en production qui peut prendre même 3 à 5 ans après le lancement et ce pour les exploitations agricoles arboricoles. La phase dite « entrée en production » correspond au moment où les plantations entrent en production réelle. La phase de financement est une phase importante qui fait partie de la phase de lancement.

Nous avons essayé de poser la question aux acteurs institutionnels (Chef d'arrondissement d'appui à la femme rurale, la coordinatrice territoriale) pour savoir si les femmes de notre échantillon ont passé par ces étapes. Mais aucune d'elles n'a passé par ces étapes et selon elles ces étapes concernent les crédits fonciers.

En effet, un dispositif d'insertion en agriculture est mis en œuvre pour l'appui à la femme dans le milieu rural. Ce dernier est adopté, plus au moins sur mesure aux exigences des femmes rurales (Figure n°3).

Ce dispositif permet l'insertion en agriculture des femmes dans le milieu rural en suivant les étapes suivantes :

- L'intégration à un GDA dont les activités sont dans le domaine adapté à leurs besoins pour être former et encadrer aux techniques de production et à la création de projets innovants, les gérer et les disposer en tenant compte des spécificités et des ressources régionales et locales. Les GDA permettent aussi aux femmes rurales de faciliter l'accès

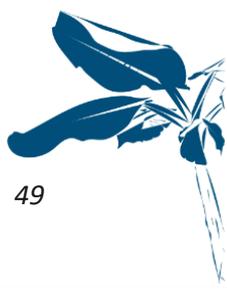




aux moyens de production et l'accès aux marchés, et introduire les opportunités disponibles.

- Création ou lancement du projet dans un cadre formel ou informel.

On remarque que la majorité des femmes rurales enquêtées sont suivies ces deux étapes (16 FR sont intégrées aux GDA) (Figure n°6). Elles reconnaissent l'efficacité des GDA dans l'acquisition de compétences et de bonnes pratiques dans les domaines de transformation des produits agricoles, l'élevage bovin et ovin, les petits élevages, l'apiculture, la production des plantes médicinales et aromatiques, etc.



## Présentation de la zone d'étude et Méthodologie de travail

### CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE :

#### I. Données administratives :

La délégation de Haouaria est une ville tunisienne située à l'extrémité Nord-Est du cap Bon, rattachée administrativement au gouvernorat de Nabeul. Elles se situent à environ 120 kilomètres de Tunis et à 80 kilomètres de la Sicile (Italie). Elle s'étend sur une superficie de 31210 ha. Elle est délimitée géographiquement par la mer méditerranéenne au Nord et à l'Est, par les délégations de Hammem Ghzez, Kélibia et Menzel Tmim au Sud, et par la délégation de Takelsa à l'Ouest.

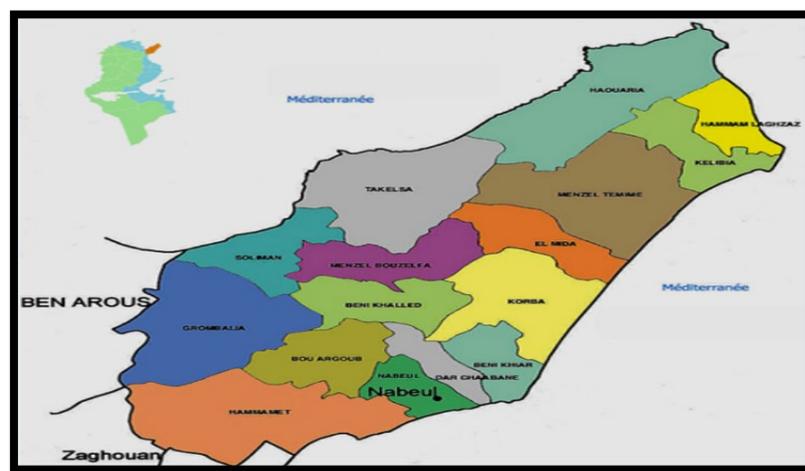


Figure 4 : carte géographique du Gouvernorat de Nabeul

#### II. Données climatiques :

Vu sa situation géographique à extrême Nord-Est du Cap Bon et son ouverture sur la mer, la région d'EL Haouaria est caractérisée par un climat très particulier : des températures douces, des pluies importantes et irrégulières ainsi que des vents forts et très fréquents.

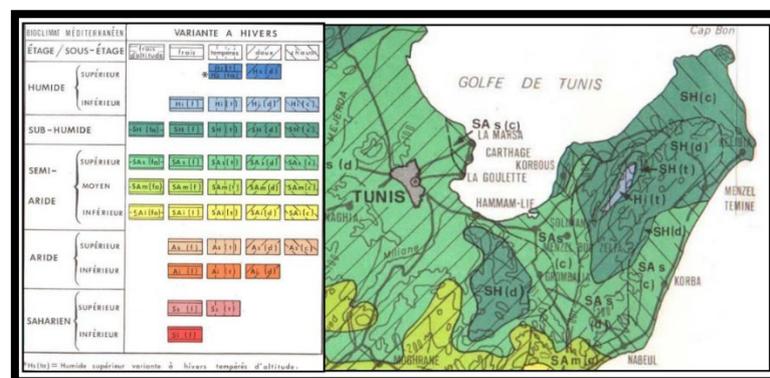
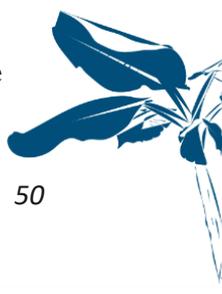


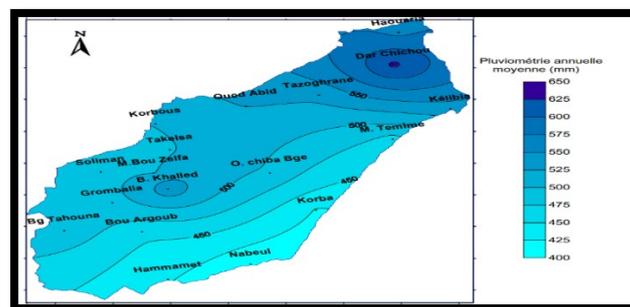
Figure 5 : Extrait de la carte bioclimatique de la Tunisie, montrant la zone d'étude



La température moyenne annuelle de la région, varie de 18 à 19°C. La variation de la température d'une saison à une autre est faible est de l'ordre de 3 à 4°C.

L'amplitude thermique annuelle est la différence entre la température moyenne du mois le plus chaud et celle du mois le plus froid. Le Cap Bon ne présente pas un aussi grand écart thermique. En effet, ce dernier se situe entre 10 et 12°C pour les mois d'été et entre 7 à 8°C pour les mois d'hiver.

C'est la zone nord du Cap Bon (Dar Chichou et el Haouaria) qui reçoit le maximum de précipitation (entre 575 et 625 mm).



**Figure 6 : Répartition de la pluie annuelle moyenne au Cap Bon (DGRE 2001)**

La zone de Haouaria est la plus ventée en Tunisie. Les vents les plus forts sont essentiellement du secteur nord-ouest dont la vitesse peut atteindre 34 m/s. Le vent dominant, avec une vitesse  $> 16$  m/s est aussi du secteur nord-ouest. Les vents faibles sont les plus fréquents de l'année avec une prédominance pendant les mois de printemps et d'été.

Afin de valoriser l'énergie éolienne et dans le cadre d'une politique nationale de valorisation des énergies renouvelables, la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) a créé en 2000 le parc éolien de Sidi Daoud qui est une centrale électrique aménagée sur une côte assez venteuse la zone de Haouaria. Cette centrale électrique est constituée d'une quarantaine d'éoliennes, fournissant 2 % de la consommation du pays.



**Figure 7 : Le parc éolien de Sidi Daoud**



La quasi-totalité du réseau hydrologique du Cap Bon prend sa source à Jebel Abderrahmane et les oueds coulent de part d'autres. En effet, les ressources hydrauliques du Cap Bon proviennent surtout des eaux souterraines (180 Mm<sup>3</sup> /an), notamment sur le flanc oriental de Jbel Abderrahman, sur la côte orientale et septentrionale (60% des potentialités de la région) et dans les plaines de Grombalia (20% des potentialités) et d'El Haouaria. Les ressources sont facilement exploitables. Les eaux de surface (160 Mm<sup>3</sup> mobilisables) et les eaux profondes (29 Mm<sup>3</sup> exploitables annuellement), apportent un complément insuffisant malgré les importantes réalisations de l'Etat qui a construit une dizaine de barrages sur les oueds (barrages Lobna, Chiba, Bézikh...) et mis en place des systèmes d'infiltration d'eaux usées traitées dans l'aquifère.

**Tableau 2 : Principaux Oued de la région de Cap Bon**

Oueds	Localisation	Bassin versants	Apport annuel en Mm <sup>3</sup> / an
Oued Bézikh	Korbous	157,0 km <sup>2</sup>	4,0
Oued Laâbid	Centre du Cap Bon	81,0 km <sup>2</sup>	6,0
Oued El Magaïez	Zaouiet El Magaïez	102,0 km <sup>2</sup>	2,0
Oued Hajjar	Kélibia	80,2 km <sup>2</sup>	6,3
Oued Tafekhsit	Menzel Yahia	109,2 km <sup>2</sup>	9,9
Oued Lebna	Lebna/Mzl Horr	205,0 km <sup>2</sup>	30,0
Oued Chiba	Korba/Mida	204,0 km <sup>2</sup>	13,4
Oued Bouliedin ou Korba	Korba	182,4 km <sup>2</sup>	8,0

### III. Données générales pour la production agricole dans la zone de Haouaria :

Parmi ces éléments, la végétation naturelle couvre essentiellement les pentes les plus fortes des versants de collines ainsi que les bordures des oueds. Les terres cultivables (cultures annuelles et pérennes) représentent 75% de la superficie de la zone d'étude. Les systèmes agricoles sont principalement basés sur l'agriculture mixte pluviale et l'élevage. Les superficies cultivées annuelles s'étendent sur 67% de la superficie étudiée. Les cultures annuelles comprennent les céréales (principalement le blé dur), les cultures fourragères (principalement l'orge, l'avoine et le triticale), les épices (principalement la coriandre) et les légumineuses alimentaires (principalement les fèves et les pois chiches). Les cultures pérennes (principalement les oliviers) couvrent 8% de la superficie totale de la zone d'étude. Dans cette zone, les agriculteurs optent pour la succession des cultures suivante : les céréales suivies de légumineuses ou de condiments, pour saisir les avantages de la fixation de l'azote (dans le cas des légumineuses) et /ou pour briser les cycles de ravageurs ou de mauvaises herbes. Cependant, les cultures fourragères peuvent parfois remplacer les cultures de légumineuses ou d'épices en succession bisannuelle. L'élevage du bétail comprend l'élevage



de bovins, d'ovins et de caprins. L'alimentation du bétail repose sur la production de fourrage, le pâturage de la végétation naturelle et des résidus de cultures ainsi que l'utilisation de compléments alimentaires externes.

#### IV. Evolution des structures foncières au Cap Bon

En Tunisie, les régimes fonciers sont connus par leur hétérogénéité et leur complexité (Elloumi, 2013). Cette hétérogénéité se manifeste à travers les diverses tenures foncières traditionnelles et l'incertitude de la propriété (Moussa, 2010).

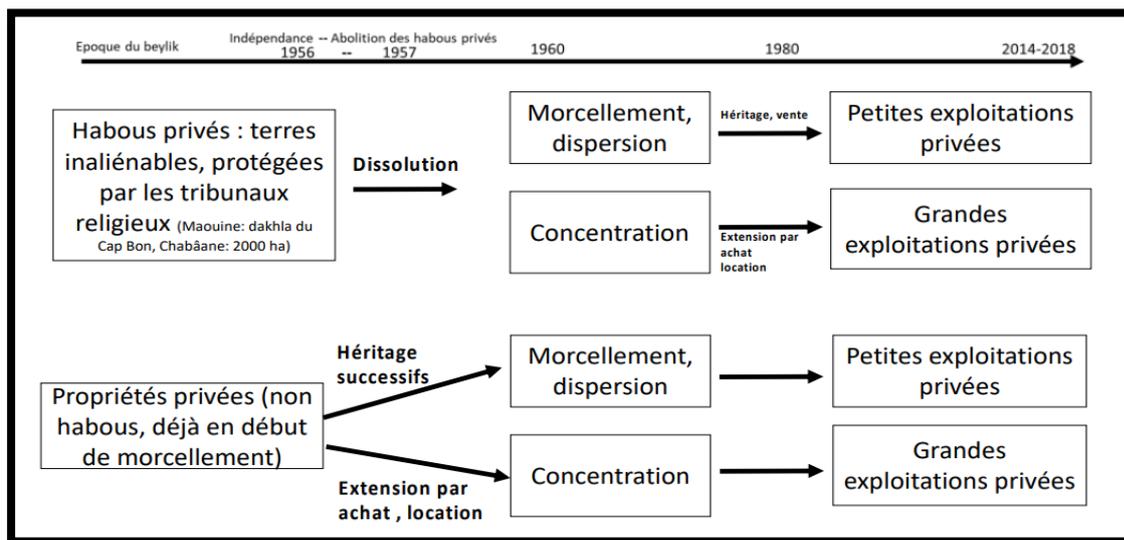


Figure 8 : Modèles de trajectoires d'évolution des dynamiques foncières dans le Cap Bon (CRDA de Nabeul)



## CHAPITRE 2 : METHODOLOGIES DE TRAVAIL :

Comme toute recherche en sciences humaines et sociales, une combinaison de plusieurs et différents outils d'investigation serait judicieux. En plus, il n'y a pas de méthode unique et « passe partout », chaque recherche est d'abord une recherche de méthode selon Paul PASCON (1989). Ainsi, le choix d'une méthode dépend principalement des objectifs de l'étude et des moyens mis à la disposition.

Ainsi, afin de pouvoir répondre aux principales questions de notre problématique, nous avons pu marier différents outils : lectures, entretiens, observations et questionnaires.

### I. Choix du sujet :

C'est un choix qui, en obéissant aux exigences du cursus de notre master en ingénierie de formation agricole et rurale, permet de mettre en lumière le rôle essentiel des femmes rurales dans le développement économique et social et explore les défis auxquels elles sont confrontées ainsi que les opportunités qui peuvent favoriser leur développement, et de promouvoir des politiques et des initiatives visant à soutenir leur succès et leur durabilité. Ce choix est également motivé par l'intérêt que présente ce sujet, puisqu'il s'inscrit dans une problématique marquée par les profonds changements qui touchent la politique tunisienne dans l'appui à la femme rurale, et tous les bouleversements qui peuvent en découler.

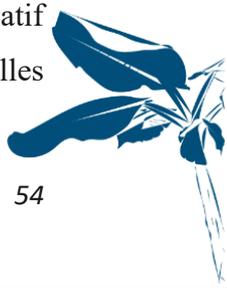
Il s'agit d'un sujet d'actualité qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Nationale pour l'Autonomisation économique et sociale des Femmes et des Filles en milieu rural, 2017-2020 élaborée par le Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des personnes âgées et suivi en collaboration par la direction d'appui à la femme rurale rattachée au cabinet du Ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP).

Le sujet, pose en effet, le problème de l'insertion des femmes rurales en agriculture avec prise en compte de l'importance des services de formation et du conseil agricole, et tente d'amorcer une réflexion sur la nécessaire méthodologie à mettre en œuvre pour rendre cette insertion effective.

### II. Choix de la région de l'étude :

Nous avons décidé de mener notre étude dans la zone de Haouaria, malgré sa distance de plus de 300 km de notre lieu de résidence, en raison des motivations suivantes :

- Contexte rural : dans la délégation de Haouaria l'agriculture joue un rôle significatif dans l'économie locale et les femmes rurales sont présentes en tant que potentielles



actrices du secteur agricole. Ainsi cette zone reflète la réalité des femmes rurales en agriculture.

- Diversité des systèmes agricoles : les systèmes agricoles qui se trouvent dans cette zone sont très riches et variés, tels que l'agriculture conventionnelle (cultures maraichères, agrumes et grandes cultures), biologique (oliviers et arachides), petit élevage (apiculture, aviculture etc.), élevage bovin et ovin etc. Cela permettra d'examiner les défis et les opportunités d'insertion des femmes rurales dans des contextes agricoles variés.
- Problématiques spécifiques : le problème majeur de cette zone est l'accès à la terre (dominance des terres collectives), puis la formation adaptée aux conditions des femmes dans le milieu rural.
- Accès à des informateurs clés : Dans la région de Haouaria, plus précisément au sein de la Cellule Territoriale de Vulgarisation (CTV), une coordinatrice territoriale est disponible pour faciliter le contact avec divers acteurs locaux. Cela inclut des femmes rurales actives dans l'agriculture, des groupements de développement agricole (GDA) locaux, des experts en développement rural, des responsables politiques et d'autres parties prenantes pertinentes. Cette démarche permettra de recueillir des informations de qualité et de développer une compréhension approfondie du sujet en question.
- Engagement institutionnel : il s'agit du dispositif d'insertion de la femme en milieu rural bien structuré engagé dans des programmes liés à l'agriculture et à l'autonomisation des femmes rurales. Ce qui facilite la collaboration et l'accès à des ressources supplémentaires.

En tenant compte de ces critères, il s'agissait de sélectionner un site d'étude adéquat pour examiner et analyser l'intégration des femmes rurales dans le secteur agricole. Cependant, il est important de noter que la disponibilité de données fiables et pertinentes constitue un facteur essentiel dans le processus de choix du site d'étude. Malheureusement, quelle que soit la région, ces données font défaut, notamment en ce qui concerne les statistiques sur la participation des femmes rurales à l'agriculture, ainsi que l'absence d'études récentes à ce sujet.

### **III. Démarche exploratoire : bibliographie, entretiens et observations :**

Une première phase de recherche exploratoire a permis de circonscrire le sujet d'étude ; elle s'est basée sur les étapes suivantes :



Nous avons procédé à une étude documentaire aussi complète que possible pour aborder plus d'information concernant le sujet qu'on s'est proposé de traiter, (Thèses, mémoires, recherches, documents étatiques, rapports d'activité, textes juridiques, etc.).

La recherche de l'information souhaitée ne s'est pas limitée à l'étude bibliographique puisqu'elle a été complétée par des entretiens avec des responsables au niveau de la CRDA de Nabeul, CTV de Haouaria, AVFA, DAFR, ANETI, GDA et APIA.

Pour collecter assez de données afin de cerner la question de notre étude, nous avons effectué des entretiens par téléphone auprès de personnes ressources tel qu'un expert du bureau d'étude CID (Bureau d'ingénierie pluridisciplinaire intervenant dans les projets de développement rurale, agro-alimentaire et industriel) monsieur K. Khélifi à Grombalia, Gouvernorat de Nabeul, ainsi que Madame S. Ben Mouhamed la coordinatrice territoriale d'appui à la femme rurale de Haouaria qui nous a servi par des informations intéressantes sur les préoccupations des femmes rurales . Ces entretiens préliminaires nous ont été bénéfiques, ils nous ont permis de mieux problématiser notre question de recherche et de comprendre le contexte général de la région d'étude.

En outre, nous avons eu l'occasion d'assister à :

- Une formation organisée le 25/05/2023 par l'arrondissement d'appui à la femme rurale sous le thème éducation financière numérique pour bénéficier 15 femmes impliqué au GDA « Ennassim » de Ncha.
- L'élection de l'organe constituant du GDA "Emtiez " de Zaouiet El Mgaez qui a été faite le 05/06/2023,



**Figure 9 : Election de l'organe constituant du GDA Emtiez**

Au cours de cette journée nous avons eu l'occasion de recevoir beaucoup d'information par les interventions qui ont été faites par la chef d'arrondissement d'appui à la femme rurale de Nabeul, la chef du GDA et enfin par la coordinatrice régionale de Haouaria.



## 1. Choix des enquêtées :

Notre étude visant notamment à caractériser les profils des femmes entrepreneures évoluant dans les zones rurales, leur projet, leur motivation, leurs difficultés, un échantillon de femmes a été identifié pour la collecte de données primaires, en prenant en compte plusieurs critères, à savoir :

- Âge : Nous avons retenu une tranche d'âge comprise entre 18 et 60 ans et plus.
- Genre : Nous avons cherché à obtenir une représentation homogène des répondantes (que des femmes).
- Origine : Notre étude cible spécifiquement les femmes qui se trouvent dans un contexte rural quel que soit son origine (suburbain, urbain ou rural).
- Porteuses de projet : Nous avons analysé les femmes ayant des initiatives entrepreneuriales individuelles ou bien impliquées dans des GDA.
- Salariées : nous avons analysé les conditions de travail des femmes dans cette région d'étude.

Grâce à cette approche, nous espérons obtenir une compréhension approfondie de la situation des femmes rurales, leur formation et leur accompagnement à l'insertion et identifier les défis et opportunités auxquels elles sont confrontées.

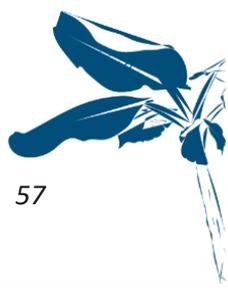
## 2. Elaboration des outils d'investigation :

Pour collecter les informations nécessaires et trouver des éléments de réponse à notre problématique, nous avons eu recours au questionnaire ainsi que les guides d'entretien.

### c. Questionnaires :

Selon MUCCHIELLI (1998) le questionnaire est défini comme « une suite de propositions, ayant une certaine forme et un certain ordre, sur lesquelles on sollicite l'avis, le jugement ou l'évaluation d'un sujet interrogé ». En se référant à nos objectifs de recherche et vu la nature de notre travail qui nécessite la recherche d'une information aussi bien quantitative que qualitative, nous avons choisi comme outil d'investigation un questionnaire contenant des questions fermées aux choix multiples. Ces questionnaires sont destinés aux différents types de femmes rurales :

- Questionnaire auprès des femmes entrepreneures impliquées à un GDA ;
- Questionnaire auprès des femmes entrepreneures non impliquées à un GDA ;



- Questionnaire auprès des femmes salariées ;

Notre questionnaire dans le cas de notre étude est basé sur les grandes catégories d'informations suivantes (détail en annexe N°3) :

- Identification du profil des femmes dans le milieu rural (Age, niveau d'instruction, origine, catégorie : intégrée ou non dans un GDA, salariée) ;
- Formation agricole : L'intérêt de la formation, besoin en thème de formation, lieu de formation ;
- La perception des jeunes des opportunités étatiques ;
- Tirer les opportunités offertes à ces jeunes ;
- Les défis qui bloquent les femmes à entreprendre.

#### **d. Guides d'entretiens :**

Nous avons opté pour le choix de l'entretien semi-directif auprès des institutions qui semblent être une source potentielle de l'information recherchée notamment la DAFR, AVFA, CRDA, CTV ainsi que l'ANETI, l'APIA, GDA

Notre travail consiste à utiliser une série de questions guides relativement ouvertes, à propos desquelles ; il était impératif de recevoir des informations d'une manière spontanée de la part de l'interlocuteur, afin de trianguler notre problématique de recherche.

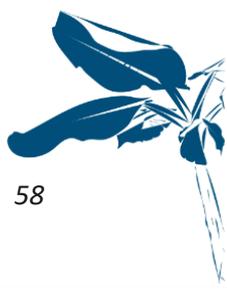
#### **d. Réalisation des enquêtes de terrain :**

Pour mieux approcher le terrain, saisir sa réalité et comprendre le contexte dans lequel évoluent les femmes rurales, une installation sur terrain s'est avérée indispensable.

Notre installation et hébergement dans la zone de Dar Allouche a duré 30 jours (du 23 Mai au 23 juin), mais la durée réelle sur terrain a duré 20 jours. Nous avons divisé notre travail par mission :

- Première mission : entretien des acteurs institutionnels ;
- Deuxième mission : entretiens des femmes rurales

La démarche pour laquelle nous avons optée pour bien servir la réussite du travail est le fait de collecter des contacts et les consulter avant chaque sortie. Les jours où les femmes ne sont pas disponibles nous les avons consacrés pour les rencontres avec les acteurs institutionnels, l'assistance à des journées de formation programmée par les GDA, et des entretiens en groupe sont faits pour les femmes rurales.



Durant toute la période, le reste des entretiens s'est déroulé à différents endroits, sur des parcelles, au niveau des locales, ou bureau.

Ces entretiens sont soit individuels, soit en en groupe selon la disponibilité des femmes. A la fin de cette tâche, nous avons obtenu des fichiers audios enregistrés qui doivent être traduits en français et retranscrits.

#### **IV. Dépouillement des données :**

Il s'agit de collecter les données recueillies dans un document récapitulatif : le tableau de dépouillement. Pour les questionnaires, les données collectées ont été saisie sur Excel, les lignes contiennent les femmes rurales enquêtés et les colonnes comportent les variables (Voir annexe n° 3). Nous avons rempli un tableau à double entrée. Chaque question fait l'objet d'une colonne. Chaque questionnaire est dépouillé dans une ligne du tableau.

Pour les données qualitatives, nous avons utilisé la transcription des fichiers audio enregistrés au cours des entretiens. Nous avons effectué plusieurs passages pour s'assurer que rien n'a été oublié lors de la transcription finale. Le processus de transcription a pris beaucoup de temps.

#### **V. Méthodes d'analyse des données qualitatives et quantitatives :**

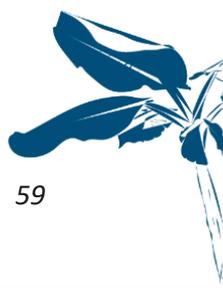
##### **1. Analyse statistique des données quantitatives :**

Vu la nature de notre thématique et les données collectées, nous avons eu recours aux méthodes d'analyse descriptive.

- **Tri à plat :** Cette opération consiste simplement à calculer les pourcentages correspondant aux diverses catégories de réponses obtenues. La méthode de tri à plat nous a permis de lire les résultats bruts de l'ensemble des femmes rurales enquêtées pour chacune des questions posées. Cette méthode restitue la distribution des réponses obtenues à une question unique dans le cadre du questionnaire en question.
- **Analyse fréquentielle :** Cette analyse nous a permis de synthétiser l'information sous forme de graphique ou de tableaux de contingences sur la base des fréquences thématiques.

##### **2. Analyse par le logiciel Iramutek des données qualitatives :**

Etant donné que notre étude s'inscrit dans le cadre des approches qualitatives et dans le domaine des sciences sociales, l'analyse de contenu s'impose comme le moyen le plus pertinent.



Ainsi, notre méthodologie est basée sur une approche qualitative et une analyse systémique afin de développer des concepts qui nous aident à comprendre les phénomènes sociaux dans des contextes naturels (plutôt qu'expérimentaux), en mettant l'accent sur les significations, les expériences et les points de vue de tous les participants. » (Mays et Pope, 1995, p. 43). Ainsi, l'approche qualitative est mise en œuvre à travers des entretiens semi-directifs avec les différents acteurs qui sont impliqués dans l'insertion des femmes dans le milieu rural pour comprendre l'articulation entre formation-conseil et insertion des femmes rurales, des jeux et liens d'acteurs dans un environnement réel par sa complexité.

Le choix de cette méthode est justifié par le fait que l'objectif est la compréhension fine des atouts et limites de la formation – conseil pour favoriser l'insertion des femmes rurales.

Donc l'objectif n'est pas d'obtenir une quantité importante de données, mais d'obtenir des données de fond (de qualité !).

La validation des résultats ne peut pas se faire de manière statistique comme pour une approche quantitative.

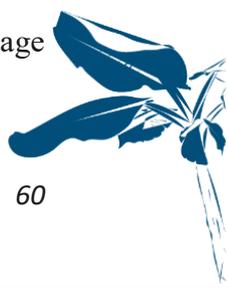
Ainsi, l'analyse des données empiriques sur le terrain est faite à l'aide d'un logiciel de traitement de texte, Iramutek (Interface de R pour les analyses multidimensionnelles de textes et questionnaires).

Ce logiciel nous permet des analyses statistiques de corpus textuels. Basé sur une segmentation du texte à analyser, le logiciel permet d'avoir une visibilité globale des termes contenus par les textes qui lui est soumis à l'aide des représentation graphiques, permet aussi de représenter les éléments lexicographiques du corpus étudié.

Dans le cas qui nous concerne, nous allons soumettre les transcriptions des entretiens et questionnaires que nous avons réalisés lors des enquêtes de terrain. Pour ce faire nous avons regroupé l'ensemble du corpus en deux grandes parties : d'un côté les entretiens des acteurs institutionnels, puis les entretiens des femmes rurales selon leurs catégories (intégration au GDA, non intégration au GDA et salariées).

Ce logiciel a beaucoup d'intérêt comme les analyses qu'il propose :

- D'abord, c'est un logiciel libre qui donne à l'utilisateur, la possibilité d'accéder aux sources, de les modifier si besoin, avec cependant l'obligation de communiquer ces transformations à l'ensemble des utilisateurs ;
- Comme son nom l'indique, c'est une Interface, bâtie avec le langage python langage de programmation libre d'accès également ;



- Interface de R, qui permet des calculs statistiques et des réalisations graphiques très performants ;
- Les analyses Multidimensionnelles à partir de Textes ou de Questionnaires étudiés à partir de matrices sont ainsi performantes, au niveau des calculs comme des présentations ;
- L'analyse textuelle repose sur la méthode Alceste dont il est question un peu plus loin et qui par la création de classes lexicales aide fortement à l'analyse qualitative.

Nous avons eu l'occasion d'utiliser ce logiciel au cours de l'EC 2441 : Méthodologie de la recherche, son utilisation est relativement simple et une documentation très complète concernant l'utilisation du logiciel (Loubère & Ratinaud, 2014), est téléchargeable sur le site d'IRaMuTeQ. Ses contraintes sont liées à la préparation du corpus et des variables. Il est en effet important de comprendre que les analyses logicielles vont ouvrir des pistes, aider à l'interprétation des données, sans pour autant présenter une analyse basée sur des réflexions ni, bien sûr, les recours aux non-dits des interviewés.

Pour préparer le corpus, nous avons choisis deux types de variables les variables illustratives et les variables thématiques puisque IRaMuTeQ les accepte :

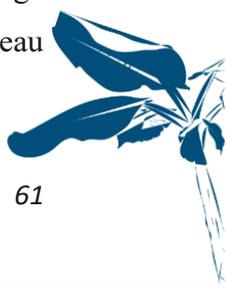
### 1. Codification des variables illustratives :

D'une manière générale, la méthodologie d'Alceste consiste en l'étude des lois de distribution du vocabulaire dans un corpus. Pour obtenir un résultat signifiant, deux conditions sont à vérifier (Reinert 2000):

- Le corpus se présente comme un tout ayant une certaine cohérence (cohérence des conditions de production ou cohérence thématique).
- Le corpus doit être suffisamment volumineux pour que l'élément statistique entre en ligne de compte. L'intérêt d'Alceste serait de donner rapidement une vision globale sur une documentation volumineuse. Il ne s'agit donc pas de traiter chaque entretien séparément des autres mais bien de considérer l'ensemble des entretiens comme un tout cohérent.

### Corpus Acteur FR-institution1-corpus1 :

Sur la première ligne de chaque interview retranscrit, les variables concernant les acteurs. Pour l'acteur (FR), la classe des FR (Non intégrée au GDA, Intégrée au GDA, salariée), l'âge (jeune :moins de 35 ans, adulte :entre 36-60 ans, vieille : plus que 60 ans), niveau



d'instruction (alphabétisée, analphabète, primaire, collège, secondaire, supérieure) , origine (rurale, sub-urbaine, urbaine) ont été retenues, comme l'exemple suivant :

**\*\*\*\* \*Act\_FR \*Class\_NonIntGDA \*Age\_adulte \*NivInst\_primaire \*Orig\_sub-urbaine**

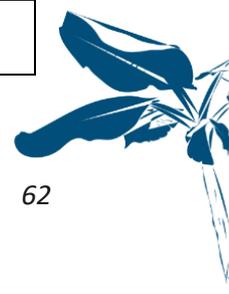
Ces quatre variables accompagnées de leurs modalités ont permis ainsi de caractériser chacune des interviews réalisées avec les FR.

Ces quatre variables accompagnées de leurs modalités ont permis ainsi de caractériser chacune des interviews réalisées.

Les cinq variables illustratives et leurs modalités ont été codées de la façon suivante (Tableau n°3):

**Tableau 3 : Codage des variables illustratives FR**

Signification	Syntaxe
Acteur	*Act_FR
Non intégrée au GDA	*Class_NonIntGDA
Intégrée au GDA	*Class_IntGDA
Jeune	*Age_jeune
adulte	*Age_adulte
vieille	*Age_vieille
alphabétisée	*NivIns_alphabetise
analphabète	*NivIns_analphabetete
primaire	*NivIns_primaire
collège	*NivIns_college
secondaire	*NivIns_secondaire
supérieure	*NivIns_superieure
rurale	*Orig_rurale
Sub-urbaine	*Orig_sub-urbaine
urbaine	*Orig_urbaine



Nous avons procédé de la même façon pour les acteurs institutionnels. En effet, sur la première ligne de chaque interview retranscrit, les variables concernant les acteurs institutionnels (CAAFR , CTV, CR, CT, CA), la mission (formation, conseil, insertion), ont été retenues.

\*\*\*\* \*Act- CAAFR \*Mission-Insertion / \*\*\*\* \*Act-CTV \*Mission-Conseil / \*\*\*\* \*Act-CR \*Mission-Insertion / \*\*\*\* \*Act-CT \*Mission-Conseil / \*\*\*\* \*Act-CA \*Mission-Conseil

Ces deux variables accompagnées de leurs modalités ont permis ainsi de caractériser chacune des interviews réalisées, leur codage a été effectuée de la façon suivante :

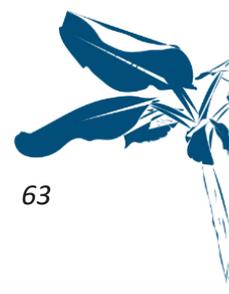
**Tableau 4 : Codage des variables illustratives acteurs institutionnels**

Signification	Syntaxe
Chef arrondissement d'appui à la femme rurale	*Act_CAAFR
Chef CTV	*Act-CTV
Coordinatrice régionale	*Act_CR
Coordinatrice territoriale	*Act_CT
Conseiller agricole	*Act_CA
Formation	*Mission_form
Conseil agricole	*Mission_conseil
Insertion	*Mission_Insertion

## 2. Codification des variables thématiques :

Quatorze thématiques ont aussi été abordées lors des interviews des femmes rurales : il s'agit de l'appréciation de la formation, le thème de la formation, son lieu, le domaine du projet, l'origine du capital, l'origine du foncier, la forme juridique, le niveau de satisfaction, la motivation, la connaissance des opportunités mis par l'Etat, les difficultés rencontrées, les acteurs ou mécanismes d'appui à l'insertion et enfin la relation ou le lien entre les acteurs.

Ces variables thématiques sont écrit dans le corpus comme suit :



\*AppForm , \*ThemForm , \*LieuForm , \*DomActiv , \*OrigIdee , \*OrigCap , \*OrigFoncier \*FormeJurid , \*Satisf , \*Motiv, \*ConnOpport , \*DiffRenc, \*AppuiInsert et \*RelatAct

Concernant les acteurs institutionnels, il s'agit de quatre thématiques présentés dans le corpus sous la forme ci-dessous : \*Activite : activités mis en œuvre par les acteurs institutionnels selon sa mission dans la formation, le conseil agricole et l'accompagnement et dans l'insertion ou l'appui à l'autonomisation des FR.

Puis on met dans le corpus les variables thématiques « \*DifficRenc , \*AppuiInsert et \*RelatAct »

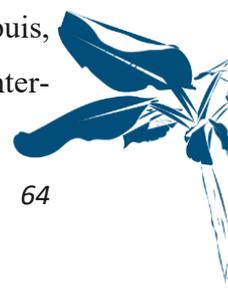
Cette codification offre l'avantage de pouvoir générer des sous-corpus, entendons de pouvoir stratifier le corpus, comme par exemple une analyse selon l'acteur FR ou par acteurs institutionnels.

L'intérêt de ce logiciel est de se baser sur la méthode Alceste en suivant la méthode Reinert qui consiste à découper un texte en petits morceaux relativement arbitraires et à étudier la distribution des mots pleins dans ces unités afin de les rassembler dans des classes en fonction de leur ressemblance et dissemblance. Chaque paquet quantifie ainsi une tendance à la répétition, les différents paquets exprimant une oscillation entre les positions d'énonciation » (Reinert, 2000). Les mots pleins sont les verbes, adjectifs, adverbes et noms, paramétrés par défaut par le logiciel et qualifiés de formes actives.

Cette méthode, pour reprendre les termes du concepteur du logiciel IRaMuTeQ consiste à faire un découpage des unités du corpus en segments de texte, puis une sélection des formes « pleines » opposées aux formes supplémentaires (ou mots outils : les prépositions, les pronoms, les adjectifs possessifs, certains verbes et adverbes fréquents...). Ensuite, il s'agit de la lemmatisation qui consiste à mettre les mots dans leur forme la plus simple (lemme) et qui se traduit avant la classification hiérarchique descendante. L'algorithme décrit par Max Reinert (Reinert, 1983) repose sur une série de bi-partitions construite sur la base d'une analyse factorielle des correspondances menée sur un tableau binaire (absence/présence) qui croise les unités textuelles choisies avec les formes pleines (càd actives) sélectionnées. (Ratinaud & Marchand, 2012)

Chaque bi-partition nécessite trois phases :

- Une Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) est menée sur le tableau puis, pour toutes les partitions possibles le long du 1er facteur de l'AFC, l'inertie inter-

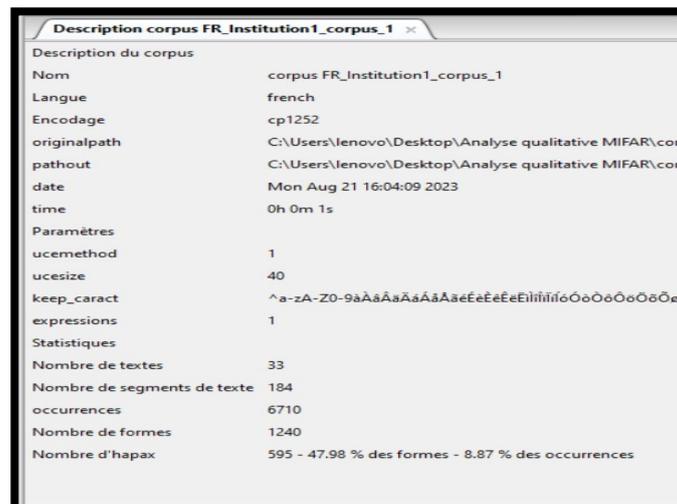


classe est calculée. Une première coupure intervient pour la partition qui maximise l'inertie inter-classe.

- Chaque unité du tableau est permutée d'une classe à l'autre et l'inertie inter-classe est recalculée. Si celle-ci est supérieure à l'inertie inter-classe précédente, la permutation est conservée. Cette partie de l'algorithme boucle jusqu'à ce qu'aucune permutation n'augmente l'inertie inter-classe.
- Les formes spécifiques d'une classe (au sens du  $\chi^2$ ) sont retirées de l'autre. C'est cette classification dite hiérarchique descendante de la méthode Alceste qui est reprise par le logiciel Iramutek.

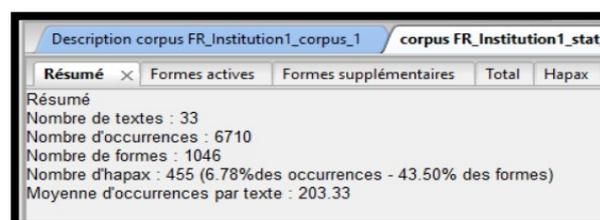
### 3. Description du corpus :

L'analyse présentée ici repose sur 33 interviews (nombre de textes séparés par les variables illustratives). 6710 occurrences (mots) ont été identifiées, représentant 1240 formes (initialement 1240 formes répétées ; la lemmatisation en répertoire 1046) et 595 hapax (mots uniques dans le corpus). Les interviews étaient composées en moyenne de 203 occurrences (Figures n° et ).



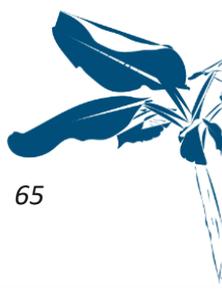
Description du corpus	
Nom	corpus FR_Institution1_corpus_1
Langue	french
Encodage	cp1252
originalpath	C:\Users\lenovo\Desktop\Analyse qualitative MIFAR\cor
pathout	C:\Users\lenovo\Desktop\Analyse qualitative MIFAR\cor
date	Mon Aug 21 16:04:09 2023
time	0h 0m 1s
Paramètres	
ucemethod	1
ucesize	40
keep_caract	^a-zA-Z0-9ÀàÁáÂâÃãÄäÅåÆæÈèÉéÊêËëÏïÍíÎîÏóÔôÕõÖö
expressions	1
Statistiques	
Nombre de textes	33
Nombre de segments de texte	184
occurrences	6710
Nombre de formes	1240
Nombre d'hapax	595 - 47.98 % des formes - 8.87 % des occurrences

Figure 10 : Analyse statistique descriptive du corpus avant lemmatisation



Description corpus FR_Institution1_corpus_1				
corpus FR_Institution1_stat				
Résumé	Formes actives	Formes supplémentaires	Total	Hapax
Résumé				
Nombre de textes : 33				
Nombre d'occurrences : 6710				
Nombre de formes : 1046				
Nombre d'hapax : 455 (6.78% des occurrences - 43.50% des formes)				
Moyenne d'occurrences par texte : 203.33				

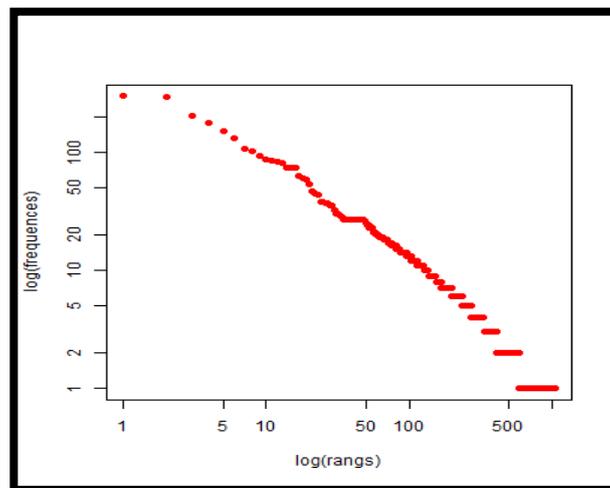
Figure 11 : Analyse statistique descriptive du corpus après lemmatisation



Description corpus FR_Institution1_corpus_1		
Formes actives		Formes supplémentaires
Forme	Freq.	Types
formation	84	nom
femme	73	nom
gda	73	nr
local	44	nom
famille	43	nom
agricole	38	adj
ctv	37	nr
niveau	35	nom
rural	32	adj
fr	30	nr
territorial	30	adj
relatact	28	nr
appform	27	nr

**Figure 12 : Fréquence des mots**

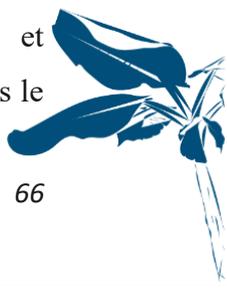
La forme active lemmatisée d'effectif maximum est la forme « formation », avec 84 occurrences. Puis viennent les formes « femme et gda » (73 oc.), « local » (44 oc.), « famille » (43 oc.), « agricole » (38 oc.) et « ctv » (37 oc.). Cette hiérarchisation fréquentielle des formes actives est caractéristique des questions de notre recherche : l'articulation entre formation-conseil et insertion des FR en agriculture, même si la forme « conseil ou vulgarisation » n'apparaît qu'avec 16 occurrences, la forme « ctv » indique déjà le conseil agricole. Pour l'appui à l'insertion, il est instancié par la forme « gda »



**Figure 13 : Distribution des fréquences (loi de Zipp)**

Le graphe ci-dessus, généré par IRaMuTeQ, dessine « en abscisse les logarithmes de rang et en ordonnées ceux des fréquences des formes » (Loubère & Ratinaud, 2014, p.12).

Par fréquences, il faut entendre le nombre de fois où une forme est représentée dans le corpus. Par rangs il faut entendre leur positionnement, dans la liste des formes répertoriées. Ainsi la forme « formation » apparaît 84 fois dans le corpus. Elle est au 1er rang. Ce graphique exprime visuellement le volume du corpus. La distinction entre forme et occurrence mérite une explication, comme celle de lemmatisation, technique utilisée dans le



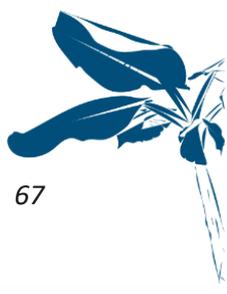
cadre de cette analyse, notamment dans l'utilisation de la méthode Reinert, qui rappelons la découpe du corpus en segments de texte en vue de regrouper les plus significatifs dans des classes.

## VI. Limites et contraintes du travail :

Nous tenons à préciser que notre étude, comme toute étude, présente des limites et contraintes à savoir :

- L'insuffisance de temps : En effet, un travail complet implique une investigation plus approfondie conduite à travers plusieurs techniques de collecte de données et avec un effectif bien déterminé d'enquêteurs.
- La non disponibilité de certaines données et la difficulté d'accéder à ces données.
- La non disponibilité des femmes rurales pour faire les questionnaires ou les entretiens individuels, ce qui nous a obligé au recours à des focus groupes ;
- Domination du groupe : Dans les focus groupes, certaines voix plus fortes ou dominantes peuvent influencer les discussions, tandis que d'autres participants pourraient rester silencieux ou se conformer à l'opinion majoritaire.
- Conformité sociale : Les participants aux focus groupes peuvent se sentir influencés par les opinions exprimées par leurs pairs et pourraient hésiter à exprimer des points de vue contraires ou impopulaires.
- Manque d'intimité : Certains participants pourraient hésiter à partager des informations personnelles ou sensibles en présence d'autres personnes. Cela pourrait limiter la profondeur des discussions.
- Effet de groupe : Les participants aux focus groupes pourraient se laisser emporter par l'enthousiasme du groupe et exprimer des opinions qu'ils n'auraient pas exprimées individuellement.
- Pas de retour par les acteurs institutionnels pour la vérification des transcriptions des données collectées afin d'avoir plus de subjectivité ;

Plusieurs caractéristiques sont à prendre compte lorsqu'on effectue une analyse lexicale avec le logiciel IRaMuTeQ. Certaines limites se trouvent au niveau de la qualité du corpus : la différence de récupération des données de la question ouverte pourrait impliquer un biais dans la façon de répondre des enquêtés.



## Résultats et discussion

Cette partie tente à répondre aux questions de la recherche :

- Quels sont les profils des femmes rurales dans la zone de Haouaria ?
- Quels sont les types de projets entrepris par les femmes et quels sont leurs motivations?
- Quelles sont les difficultés qu'elles rencontrent ?
- Quels sont les dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat et l'insertion socio-économique des femmes dans la zone d'étude ?
- Quelle importance faudrait-il donner à la formation et au conseil agricole pour l'installation des femmes rurales ?

Elle présente en effet les résultats des données textuelles exploitées par le logiciel Iramutek et confirmées par l'analyse statistique descriptive (Voir Méthodologie).

### CHAPITRE 1 : PROFILS DES FEMMES DANS LE MILIEU RURAL DE LA ZONE D'ETUDE ET LEURS CARACTERISTIQUES

#### I. Identification des femmes enquêtées dans le milieu rural :

Avant de focaliser notre analyse sur l'articulation entre la formation, le conseil agricole et l'insertion de la femme rurale en agriculture, notre recherche a visé la détermination des aspects suivants : L'âge, l'origine, le niveau d'instruction, la classification des femmes enquêtées (leur implication aux GDA ou salariée).

##### 1. Age des femmes rurales enquêtées :

Notre échantillon se répartie en 3 classes d'âges :

- Jeune : comprises entre 18 et 35 ans ;
- Adulte : comprises entre 36 et 59 ans ;
- Agées : 60 ans et plus.

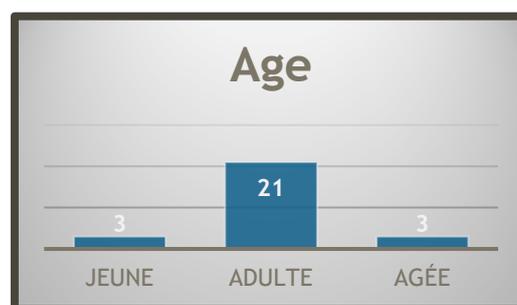
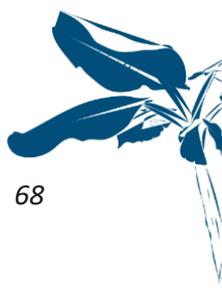
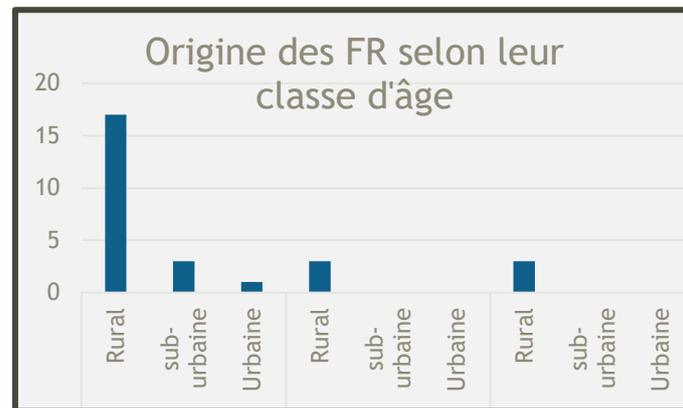


Figure 14 : Répartition des FR selon les différentes classes d'âges



La tranche d'âge qui domine le plus est comprise entre 36 et 59 ans, les jeunes et les femmes âgées ont la même représentation dans notre échantillon (figure 14).

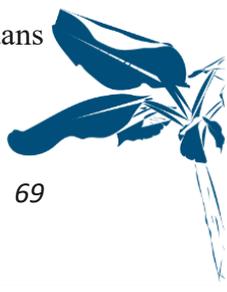
Le figure 15 indique le nombre des femmes rurales, suburbaines et urbaines pour chaque catégorie ou classe d'âge. On peut remarquer que l'effectif des femmes d'origine ruraux est toujours supérieur pour les trois classes d'âge.



**Figure 15 : Classes d'âges selon l'origine des FR**

Les termes "milieu rural", "suburbain" et "urbain" sont généralement utilisés pour décrire différents types d'environnements géographiques, chacun ayant des caractéristiques distinctes. Voici les principales différences entre ces trois termes :

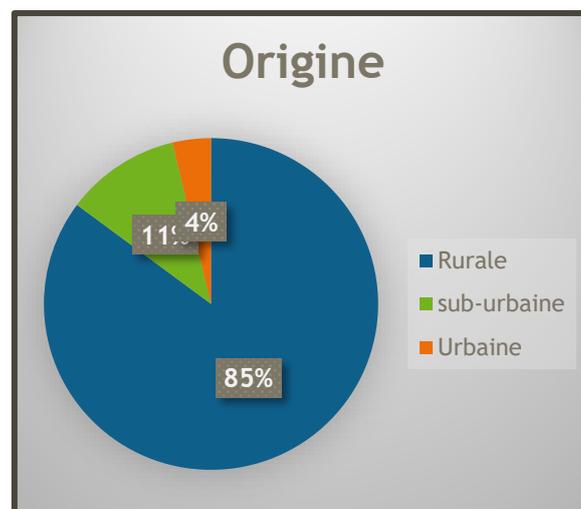
- **Milieu rural :** Le milieu rural est principalement constitué de vastes zones de campagne, de villages et de petites villes. Les populations rurales sont généralement moins denses que dans les zones urbaines, avec un mode de vie axé sur l'agriculture, l'élevage et d'autres activités liées à la terre. Les espaces ouverts, tels que les champs, les forêts et les lacs, sont abondants en milieu rural. L'infrastructure telle que les routes, les transports en commun et les services publics peut être moins développée que dans les zones urbaines.
- **Milieu sub-urbain (ou périurbain) :** Le milieu sub-urbain se situe en périphérie des zones urbaines, entre les zones urbaines et les zones rurales. Les zones sub-urbaines connaissent souvent une croissance de la population en raison de la migration depuis les zones urbaines, mais elles conservent souvent une atmosphère plus tranquille que les centres-villes. On peut trouver des espaces ouverts dans les zones sub-urbaines, mais ils sont généralement moins abondants que dans les zones rurales. L'infrastructure est généralement plus développée que dans les zones rurales, avec des routes, des centres commerciaux et d'autres équipements, mais moins dense que dans les zones urbaines.



- Milieu urbain : Le milieu urbain est caractérisé par une densité de population élevée, une concentration d'infrastructures, de commerces, de services et une vie citadine trépidante. Les zones urbaines sont le foyer de la majorité de la population dans de nombreux pays, avec une grande diversité de personnes et de cultures. Les espaces ouverts sont limités en milieu urbain, mais il y a souvent des parcs, des places et d'autres espaces publics. Les zones urbaines sont généralement bien équipées en termes d'infrastructures, de transports en commun, d'écoles, d'hôpitaux, etc.

Notre objectif de départ était de cibler juste les femmes rurales. Mais avec l'évolution du travail de terrain, nous avons jugé pertinent d'opter à l'enquête de toute femmes installées en agriculture dans le milieu rural de la zone de Haouaria quel que soit son origine pour approfondir notre recherche exploratoire (figure 16).

Nous sommes arrivés finalement à rencontrer 23 femmes d'origine purement rural ainsi que 3 appartenant au milieu sub-urbain et une seule femme d'origine urbain (Kélibia) mais son mari est d'origine rural et qui est installée dans la zone rurale pour monter son projet d'élevage bovin et ovin.



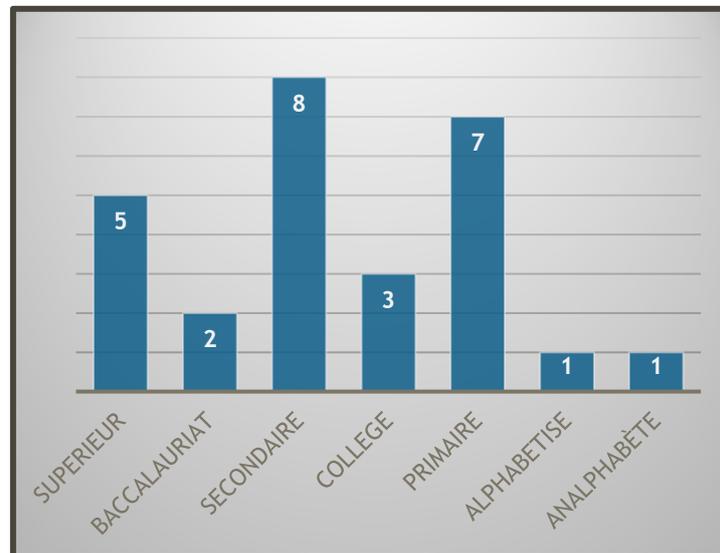
**Figure 16 : Pourcentage des FR enquêtées selon leur origine**

Selon le graphique, nous avons constaté que le niveau d'instruction secondaire et primaire des femmes rurales enquêtées sont les plus dominants (respectivement 30% et 26% des femmes enquêtées). Les femmes alphabétisées ou analphabètes ne représentent chacune que 4% de l'effectif total.

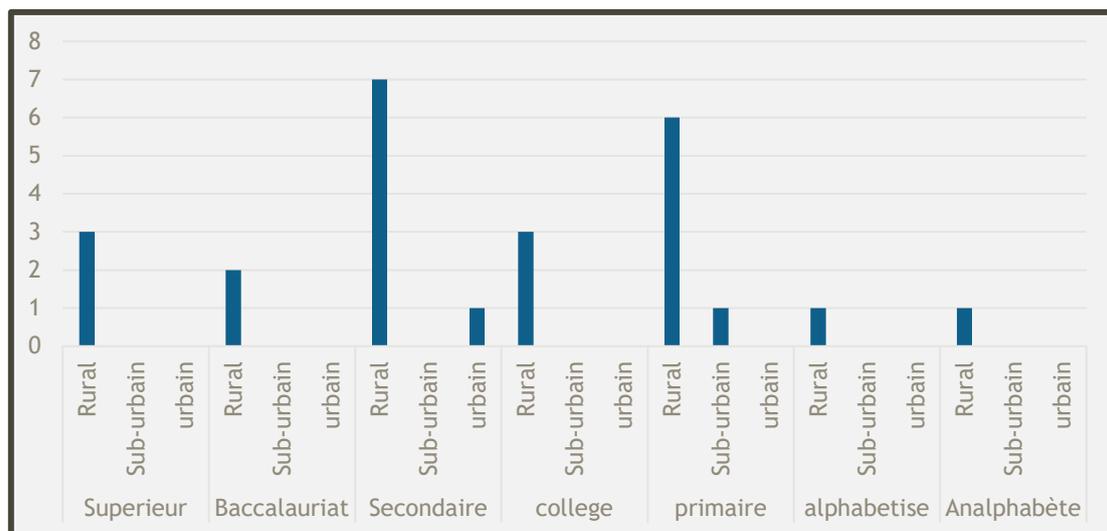
A travers notre enquête, nous avons constaté que la majorité des femmes qui se trouvent dans le milieu rural et qui pensent à l'insertion en agriculture ou déjà installées sont des adultes qui possèdent un niveau secondaire ou primaire. On trouve ensuite des femmes possédant un



niveau d'instruction supérieur (figures 17 et 18) dont le nombre est de 5 toutes en milieu rural et toutes ont des formations hors du domaine agricole (sauf une seule ingénieure agronome de l'ISA Chott Mariem Sousse).



**Figure 17 : Niveau d'instruction des femmes rurales enquêtées**



**Figure 18 : Niveau d'instruction des femmes enquêtées selon leur origine**

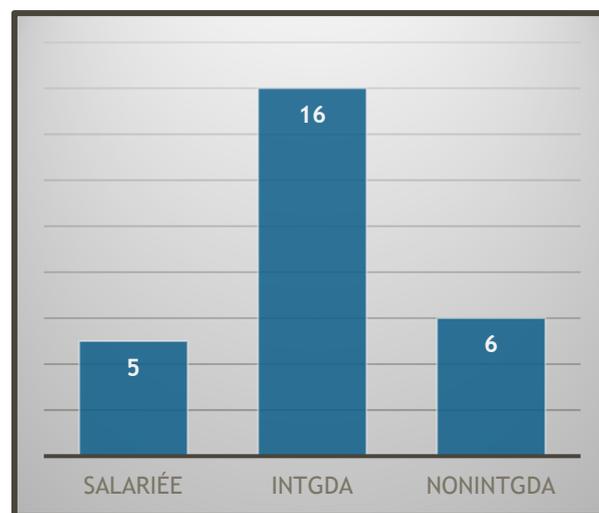
L'origine des femmes n'a aucune indication sur leur niveau d'instruction. En effet, la totalité des femmes interviewées de niveau d'instruction supérieur et diplômées (dans les domaines de marketing, comptabilité, beaux-arts, informatique et agronome) est d'origine rurale.

Le gouvernorat de Nabeul n'était pas classé parmi ceux dont le taux d'analphabétisation élevé comme Sidi Bouzid, Kairouan, Jendouba, Bêjâ, Siliana, Zaghouan et Kasserine qui a le taux d'analphabétisme le plus élevé en Tunisie soit 52.3% de la population (Direction Centrale des études sociale : tableau de bord social, 2021).



## 2. Catégorie des femmes rurales enquêtées :

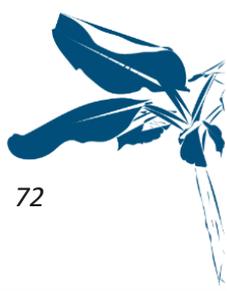
Les femmes intégrées aux GDA constituent la majorité de notre échantillon, En effet, 60% des femmes enquêtées sont impliquées à des GDA, 22% ne sont pas intégrées aux GDA mais qui sont insérées en agriculture et 18% qui sont des femmes salariées dans des pépinières de production des plants de cultures maraichères ou d'arbres fruitiers. Ces dernières ont choisi d'être ouvrières parce qu'elles ont un besoin immédiat de revenus pour vivre, selon elles les projets demandent une phase au début sans gain d'argent et pour éviter aussi les risques d'échec,

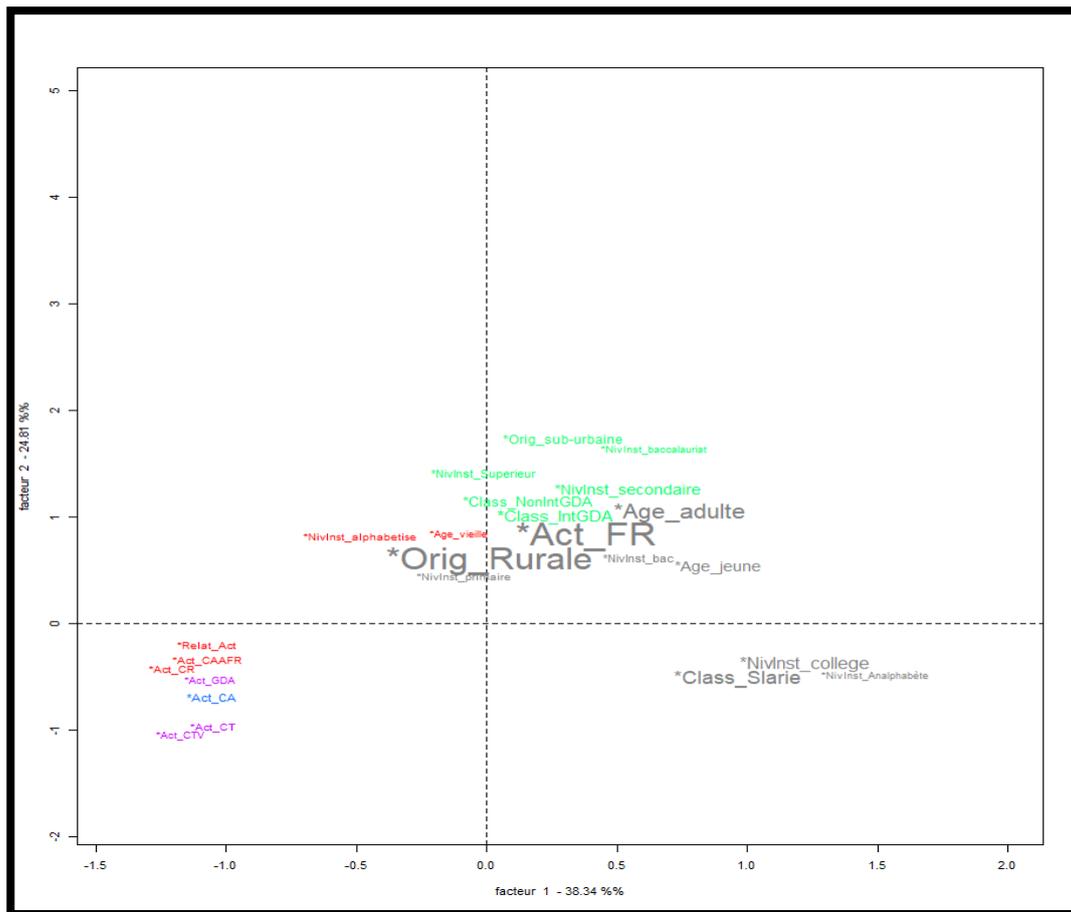


**Figure 19 : Classification des femmes enquêtées**

L'analyse factorielle des correspondances du corpus selon les variables illustratives classe les femmes enquêtées en deux groupes séparés : Les femmes salariées, et les femmes entrepreneurs.

Les variables forment trois groupes séparés : les acteurs institutionnels, les femmes salariées et les femmes entrepreneurs. Ainsi, on peut supposer une certaine homogénéité dans les discours des interviewés appartenant au même groupe. Nous avons remarqué que les acteurs institutionnels s'opposent aux femmes rurales salariées. Alors que les femmes entrepreneurs que ce soit intégrées ou non aux GDA se trouvent au niveau central ce qui indique qu'elles se dirigent vers les opportunités mis à leur disposition pour entreprendre.



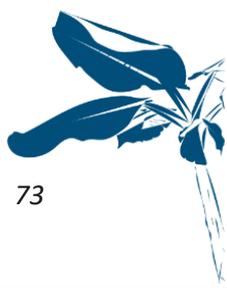


**Figure 20 : Analyse factorielle des correspondances du corpus selon les variables illustratives**

## II. Caractéristiques de la femme dans le milieu rural de la zone de Haouaria :

Selon notre observation et la perception des femmes enquêtées et les acteurs institutionnels, on peut déterminer les caractéristiques des femmes entrepreneures :

- La femme est capable d'entreprendre sans être propriétaire de la terre. Elle peut investir la terre de son père ou son mari et elle a toute sa liberté d'avoir des revenus pour elle. Pour cette raison elle choisit des filières de production à court cycle comme le maraichage, petit élevage (aviculture, apiculture et cuniculture).
- L'esprit entrepreneurial est très évolué durant les dernières années après la révolution de 2011.
- La femme est très minutieuse, elle applique bien ce qu'elle apprend ;
- Elle peut être de niveau d'instruction supérieur ou même analphabète, mais l'acquisition de compétences et des bonnes pratiques est nécessaire ;
- La femme entrepreneure a de la volatilité et la confiance en soi ;
- Elle doit accepter l'échec pour apprendre et avancer ;
- Une femme entrepreneure est débarrassée de l'esclavage masculin.



## CHAPITRE 2 : CARACTERISATION DES PROJETS DES FEMMES RURALES ET DE LEURS MOTIVATIONS :

Dans cette section, nous allons présenter en premier lieu les projets formels et informels situés à Haouaria suivi par le domaine des projets montés par les femmes dans cette zone, L'origine de l'idée, du foncier et du capital. Puis, les étapes nécessaires pour leur montage et finalement le degré de satisfaction des FR avant et après installation de leurs projets.

### I. Proportion des projets des femmes enquêtées :

Parmi les 27 femmes interviewées, 5 qui sont salariées, alors que 22 femmes (intégrées ou non aux GDA) travaillent soit dans leurs exploitations familiales mais c'est elles qui prennent la décision de la gestion de la production, soit entrepreneures. Ces dernières (22 femmes) nous intéressent dans notre analyse qui suit, et qui représentent 81% de l'effectif total.

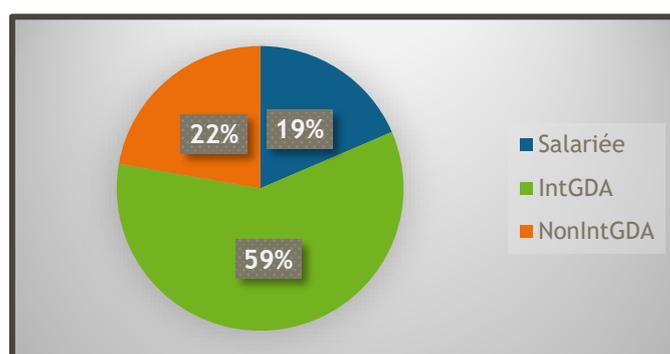


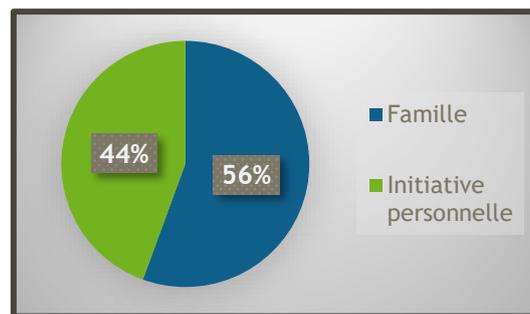
Figure 21 : Pourcentage des femmes enquêtées selon leur catégorie

### II. Origine des idées de projets des femmes enquêtées :

Au niveau de notre échantillon 44% des femmes enquêtées sans la catégorie salariées affirment que l'idée du projet est une initiative personnelle. Ce sont elles qui ont pensé à l'idée et désirent la réaliser. 56% de ces femmes annoncent que l'idée provient d'un membre de la famille principalement le père ou le mari qui est un agriculteur.

Nous avons constaté qu'il n'existe pas la genèse des idées de projet émanant des administrations.

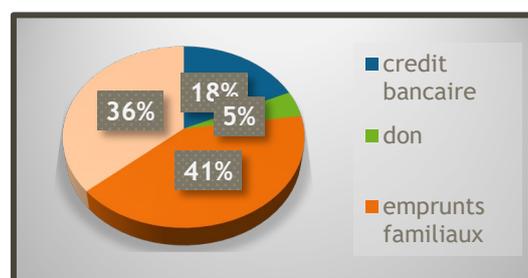




**Figure 22 : Origine de l'idée du projet des femmes enquêtées**

### III. Origine du capital de départ :

Comme l'indique la figure n°23, l'origine du capital de départ pour la plupart des projets est un emprunt familial (41%) des femmes enquêtées, puis on trouve 36% des femmes qui commencent leurs projets avec des fonds propres.



**Figure 23 : Origine du capital de départ**

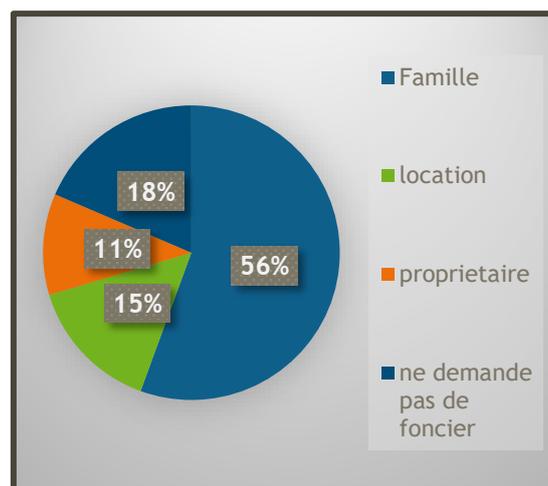
Seulement 18% des femmes qui se dirigent vers les crédits bancaires pour déclencher leurs projets. Une seule femme (5%) a eu des dons comme capital de départ (Figure n°24).



**Figure 24 : Broyeurs à piments secs sous forme de don**

Les résultats ont montré que l'origine du foncier est la famille ; le père ou le mari possède la terre et la fille ou l'épouse l'exploite pour la production agricole végétale et/ou animale. En effet, on trouve 56% des femmes enquêtées qui travaillent la terre familiale.





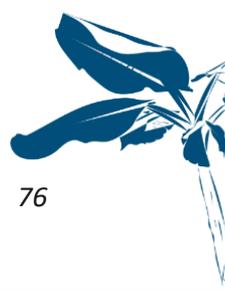
**Figure 25 : Origine du foncier**

Les 18% des femmes qui ne demandent pas de foncier, sont des femmes ouvrières (salariées). Puis les résultats montrent que 15% des femmes ont des locaux pour leurs projets sous forme de location ; ces projets sont généralement dans les domaines de commercialisation ou de transformation des produits agricoles et rarement la location de la terre se fait afin de renforcer la production des cultures fourragères.

#### **IV. Les phases des projets des femmes enquêtées :**

Nous avons constaté qu'il existe 3 groupes de projets à travers notre échantillon (figure n°28) :

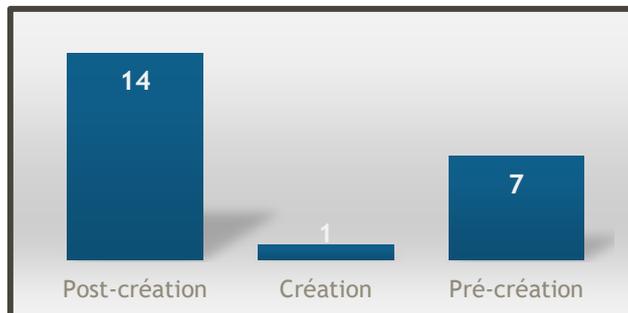
- En phase de Pré-crédation : L'étape de création du GDA, puis leur intégration pour bénéficier des formations et des machines existant sous forme de don dans le local du GDA et qui sont à la disposition de toutes femmes engagées au GDA avec des frais symboliques. Ce groupe est composé de 7 femmes qui sont récemment intégrées au GDA Emtiez à Zaouiet Mgaéz.
- En phase de création : Les projets d'une période moins de 5 ans. Ce groupe est constitué d'une seule femme enquêtée qui a passé à l'action et à mettre leur projet en réalité il y a deux ans.





**Figure 26 : Séchage au fumé du piments une chambre à four**

- Les projets en phase de post-cr ation avec une p riode entre 5 ans et 10 ans. La majorit  de ces projets tendent vers la bonne voie. Ce groupe est compos  de 14 femmes rurales qui ont b n fici  des aides d'accompagnement et d'encadrement. Elles sont int gr es ou non aux GDA.

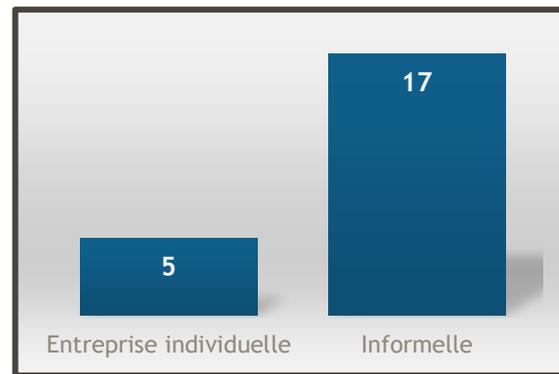


**Figure 27 : R partition des projets selon leur phase**

#### V. Forme juridique des projets :

Selon le graphique, nous constatons que 17 femmes (77%) investissent d'une fa on informelle sans d claration, alors que 23% des femmes enqu t es ont choisi l'entreprise individuelle ou l'auto-entrepreneure. (Figure n  29).

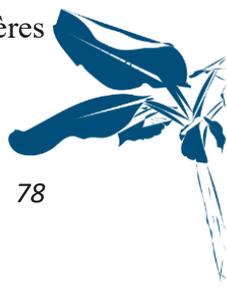




**Figure 28 : Forme juridique des projets**

La forme juridique des projets agricoles en Tunisie peut être informelle pour plusieurs raisons, bien que cela puisse varier en fonction de la taille, de la nature et de l'objectif du projet. Voici quelques raisons possibles pour lesquelles de nombreux projets agricoles en Tunisie peuvent adopter une forme juridique informelle :

- Petite échelle : les exploitations agricoles dans la zone de Haouaria sont de petite échelle, gérés par des agriculteurs familiaux ou des petits exploitants. Pour ces projets, il peut ne pas être économiquement viable ou nécessaire de créer une entité légale formelle.
- Tradition familiale : Dans de nombreuses régions rurales de la Tunisie, l'agriculture est une activité traditionnelle transmise de génération en génération au sein de la famille. Les projets agricoles familiaux sont souvent gérés de manière informelle sans nécessité de créer une structure légale distincte.
- Complexité administrative : La création et la gestion d'une entreprise agricole formelle peuvent être complexes et coûteuses en termes de temps et de ressources administratives. De nombreux agricultrices préfèrent éviter cette complexité en restant informels.
- Accès limité aux ressources : dans les zones de notre étude, l'accès aux services et aux ressources est très limité (problème géographique : la majorité des administrations se trouve à Kélibia ou Nabeul), ce qui peut rendre difficile la création d'une entreprise agricole formelle. Ils préfèrent donc travailler de manière informelle pour éviter les obstacles bureaucratiques.
- Activités saisonnières : Certains projets agricoles peuvent être menés de manière saisonnière et informelle, ce qui signifie qu'ils ne fonctionnent que pendant une période limitée de l'année (transformation des produits agricoles, cultures maraichères en plein champs).



- Marchés locaux : Les agricultrices qui vendent principalement leurs produits sur les marchés locaux peuvent ne pas ressentir le besoin de créer une entreprise formelle, car ils opèrent souvent dans un cadre informel.
- Couverture sociale gratuite selon des critères d'éligibilité : Pour qu'elles puissent être toujours bénéficiaires de la couverture sociale gratuite, et de la "bourse ou allocation familiale" mise en œuvre par le biais du ministère des Affaires sociales, les femmes dans le milieu rural travaillent dans un cadre informel.

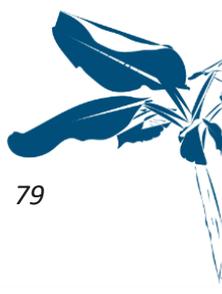


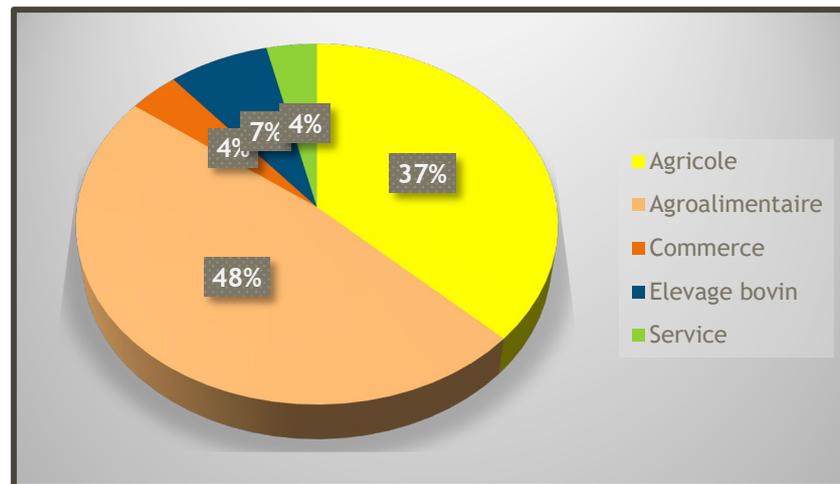
**Figure 29 : L'aspect formel selon l'œil d'une jeune promotrice (Facebook)**

Il est important de noter que bien que de nombreux projets agricoles puissent être informels en Tunisie, cela peut entraîner des défis tels que l'absence de protection juridique et d'accès à certains avantages gouvernementaux. Cependant, les autorités tunisiennes ont également mis en place des mesures visant à encourager la formalisation des projets agricoles, notamment en offrant des incitations fiscales et en simplifiant les procédures administratives pour les petites entreprises agricoles.

#### **VI. Domaine d'activité des projets des femmes enquêtées :**

D'après l'analyse du graphique, nous avons constaté que 48% des femmes ont choisi le domaine de l'agroalimentaire dans la transformation des produits agricoles, l'extraction des huiles essentielles et la distillation des plantes médicinales et aromatiques. Puis à la suite, on trouve les projets dans le domaine agricole qui représente 37% ; la production végétale (cultures maraichères et condiments, céréalicultures, arboricultures et cultures fourragères), la production animale (petit élevage : poulet de ferme et apiculture).





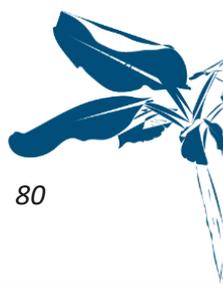
**Figure 30 : Domaine d'activité des projets des femmes enquêtées**

Nous avons séparé l'élevage bovin d'une façon expresse pour identifier sa présentation et sa valeur. En effet, dans notre échantillon seulement 2 femmes (7%) qui produisent dans ce domaine vu les énormes difficultés et obstacles qui leur rencontrent.

Une seule femme qui travaille dans le domaine de commerce, elle vend les produits de cunicultures et des poules (œufs et viandes blanches). Une autre femme a choisi le domaine de service de comptabilité et d'informatique (création de logo, site web, etc.).

D'après l'agence de promotion des investissements agricole les secteurs d'investissement dans le Gouvernorat de Nabeul sont les suivants :

- La culture de plantes aromatiques et médicinales,
- L'arboriculture fruitière,
- L'élevage du cheptel intégré,
- L'aquaculture,
- La création de projets environnementaux et écologiques,
- La production et la multiplication de semences et de plants,
- Le stockage des céréales et des fourrages grossiers,
- Les activités de service,
- Le stockage et le conditionnement des produits agricoles et de la pêche.



## VII. Satisfaction des femmes dans le milieu rurale selon leur catégorie :

Dans notre étude, la satisfaction correspond d'une façon générale l'aspect économique, sociale et psychologique.

Selon les données du graphique (Figure n° 32), on peut observer trois perceptions distinctes des femmes membres des GDA en ce qui concerne leur niveau de satisfaction. En effet, la majorité d'entre elles, soit 10 femmes, expriment une grande satisfaction. En revanche, on constate que 3 femmes ne sont pas satisfaites (principalement en raison de difficultés rencontrées dans la commercialisation de leurs produits) , tandis que 3 autres sont modérément satisfaites (étant donné qu'elles ont récemment rejoignent le GDA et elles sont en phase d'apprentissage et de formation).

Les cinq femmes employées font part de leur grande satisfaction sur les plans économique, social et psychologique. Elles expliquent que cette satisfaction découle des motivations et des encouragements de leur employeur. En effet, celui-ci leur offre la flexibilité au niveau des horaires de travail, en particulier pendant la saison estivale. De plus, il organise un système de congés tournants entre les employées, ce qui leur permet de s'occuper de leurs exploitations familiales. De plus, il leur accorde la possibilité de recevoir des acomptes, ce qui contribue à leur bien-être économique.

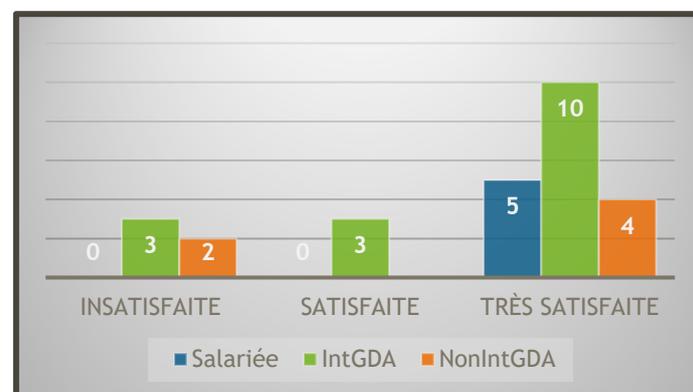


Figure 31 : Satisfaction des femmes dans le milieu rurale selon leur catégorie

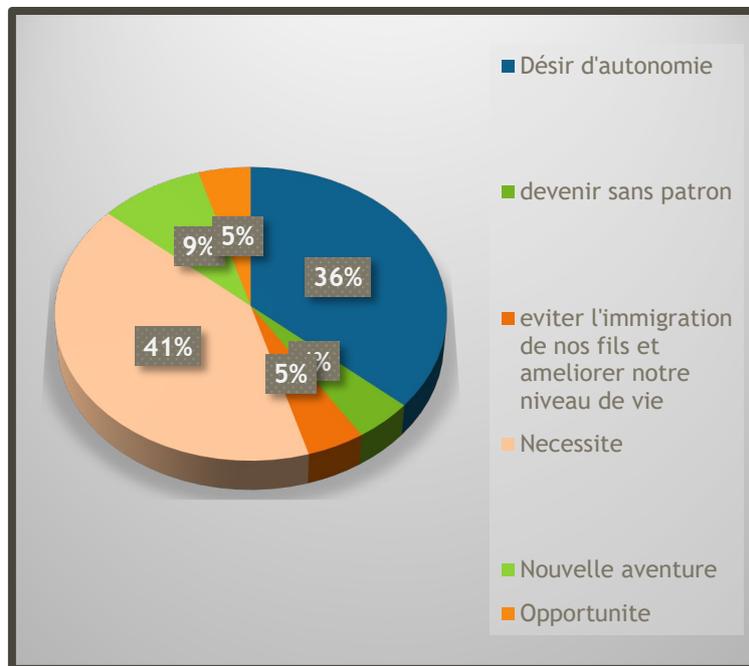
## VIII. Motivation des femmes enquêtées promotrice :

L'ensemble des motivations est donné par les FR dans notre échantillon qui sont promotrices quel que soit intégrées ou non aux GDA (Figure n°33).

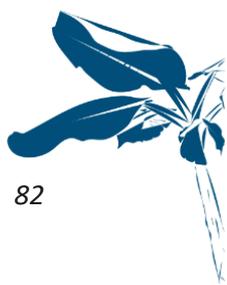
Nous avons observé que différentes motivations animent les femmes entrepreneures. En effet, 41% d'entre elles sont poussées par la nécessité, tandis que 36% sont motivées par le désir d'acquérir une plus grande autonomie. Deux femmes sont enthousiasmées par la nouvelle



aventure de devenir promotrices de projet. De plus, nous avons remarqué qu'une femme a créé son entreprise dans le but d'améliorer ses revenus et, par la suite, d'éviter la nécessité de voir son fils émigrer. Pour une autre femme, la motivation réside dans le fait de devenir son propre patron, et le projet représente une opportunité significative pour la dernière femme.



**Figure 32 : Motivations des femmes rurales promotrices**



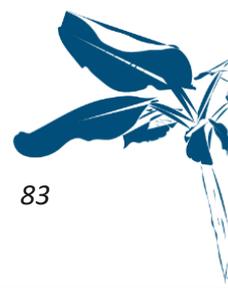
### CHAPITRE 3 : IDENTIFICATION DES BESOINS EN FORMATION SPECIFIQUES DES FEMMES RURALES ENQUETEES :

#### I. Rôle des GDA dans le transfert de compétences :

La femme en milieu rural fait face à une multitude de défis, notamment le manque de capital, le besoin de renforcer ses compétences entrepreneuriales et/ou ses qualifications, ainsi que des obstacles d'accès aux marchés. En outre, il existe des problèmes socio-économiques et culturels supplémentaires. Pour atténuer ces difficultés, l'idée de regrouper les femmes pourrait constituer une solution envisageable.

Ainsi, les groupes de femmes créés dans le but de générer des revenus peuvent servir de fondement et de structure organisationnelle à laquelle il est possible d'associer des ressources techniques et financières, ainsi que des programmes de formation. Ces groupes offrent un mécanisme par lequel les membres peuvent exprimer leurs intérêts et leurs besoins, prendre des décisions collectives et jouer un rôle actif dans la gestion de leurs propres projets ou entreprises. Une identité de groupe, forgée autour d'un objectif commun et d'une situation socio-économique similaire pour tous les membres, peut constituer une source de force et de solidarité. De plus, l'expérience montre que les approches basées sur la création de tels groupes ont tendance à être efficaces (Organisation internationale du Travail 2012 : La formation professionnelle en milieu rural : manuel générique sur la formation pour le renforcement de l'autonomie économique des populations rurales, p137).

Le corpus nous a donné le nuage de mots suivant qui se repose sur la fréquence des mots dont la place ne traduit aucune relation entre eux. Il s'agit de la formation agricole de la femme par l'intervention de la famille et des GDA.





La forme « GDA » est central, qui rayonne sur les formes : « Formation », « agricole », « commercialisation », « opportunité », « financement », « connaissance ».

Il est plus clair, maintenant, qu'il s'agit du rôle des GDA dans la formation agricole, la commercialisations des produits agricoles des femmes, donner des opportunités aux femmes intégrées, fournir des financements, et le transfert des connaissances, en se basant sur la taille des traits qui est proportionnelle à l'indice de cooccurrence des formes.

#### **a. Formation agricole adaptée aux femmes rurales dans la zone de Haouaria:**

Selon l'épaisseur des traits, il existe un lien important entre les GDA et la formation. Comment a-t-elle adaptée cette formation agricole ?

Selon le graphique de l'analyse de similitudes, nous pouvons identifier les critères de la formation agricole adapté aux femmes dans la zone de Haouaria :

- La formation est obligatoire ;
- Les femmes rurales sont les bénéficiaires de ces formations ;
- Il s'agit de formation de proximité « local » ;
- L'une des failles inhérentes à ces formations, qui sont de nature informelle, réside dans leur effet inhibiteur sur l'accès aux crédits bancaires ;
- Les GDA organisent des formations en collaboration avec la coordinatrice territoriale au niveau du CTV de Haouaria ;
- Les GDA permettent le transfert des connaissances et l'apprentissages de pratiques ;
- Les thèmes de formations selon le graphique : élevage bovin, culture, irrigation, distillation des plantes aromatiques, transformation des produits agricoles... .

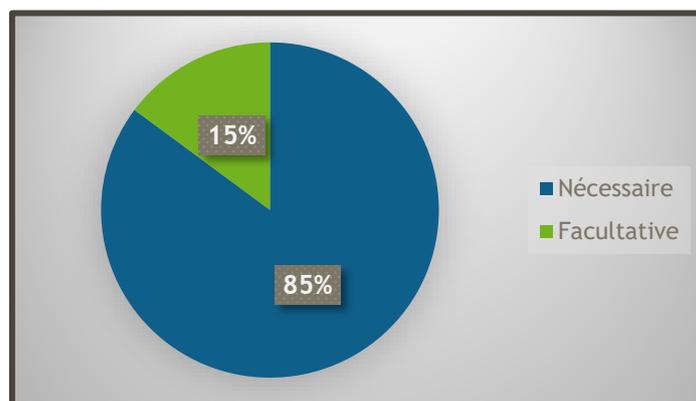
## **II. Intérêt de la formation pour la femme rurale :**

Nous avons posé une question aux femmes enquêtées pour savoir si la formation est nécessaire ou facultative (figure n°43). 85% des enquêtées affirment que la formation est obligatoire pour différentes raisons :

- Selon eux le fait d'être formé donne plus de chance aux femmes de se lancer dans le monde d'entrepreneuriat et réussir son propre projet. Les personnes non formées trouvent toujours des difficultés et dépendent toujours d'une personne pour réaliser une telle tâche ;
- La formation permet aux femmes d'acquérir et d'améliorer des connaissances ;



- Les formations permettent d'obtenir un certificat à conditions qu'elles soient organisées dans les centres de formation agricoles publics. Et cette certification est un grand atout car elle permet de bénéficier de financement (crédit bancaire) ;
- La formation est intéressante pour l'insertion et elle facilite d'avoir l'emploi ;
- Permet aussi d'acquérir les technologies innovées et d'améliorer les pratiques ;

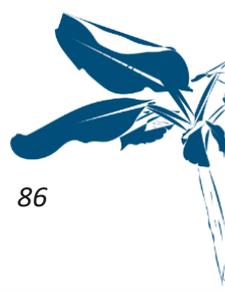


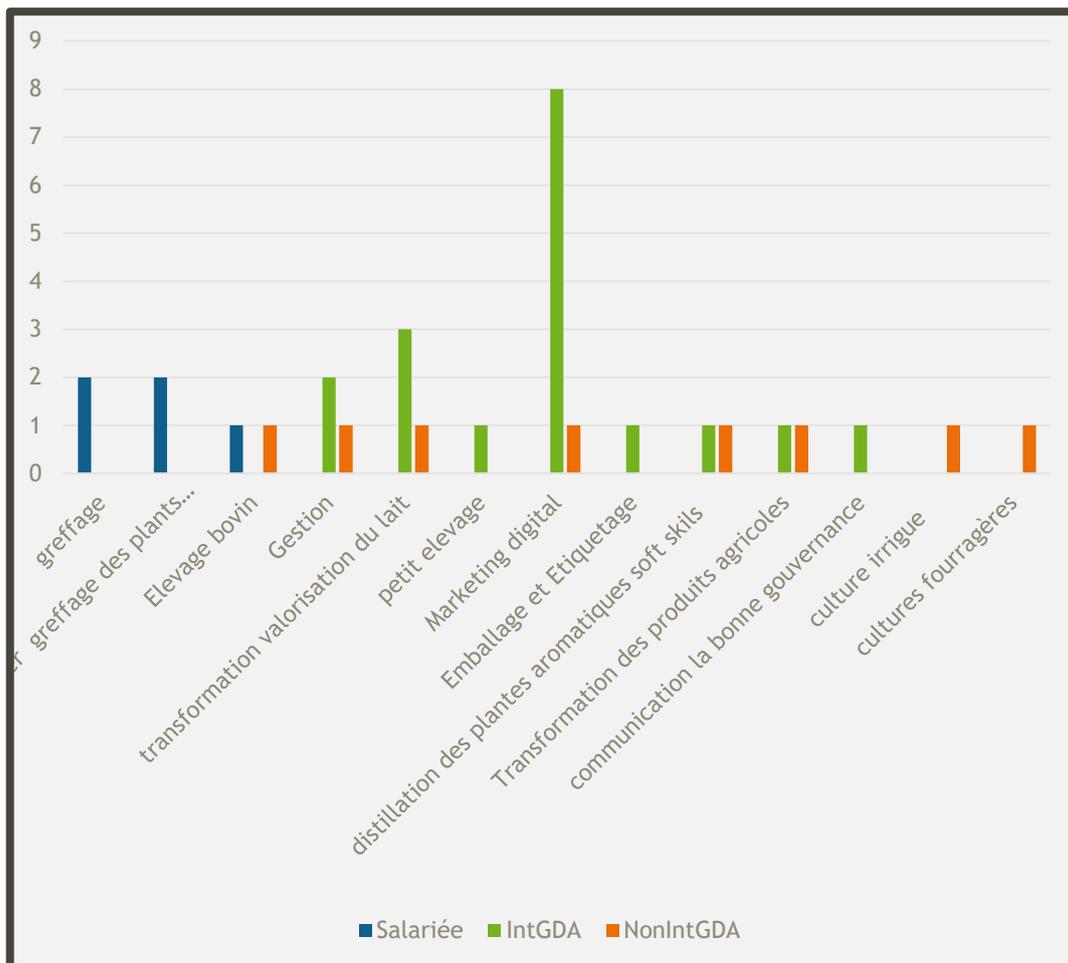
**Figure 35 : Intérêt de la formation pour les femmes enquêtées**

Les femmes employées, qui représentent 15% des femmes interrogées, considèrent que la formation n'est pas une obligation. Elles estiment que la pépinière leur fournit toutes les compétences nécessaires grâce à l'encadrement des experts, et qu'elles acquièrent également de l'expérience et des bonnes pratiques par la pratique. De plus, elles soulignent que leurs employeurs ne leur imposent pas de suivre une formation, car ils offrent la possibilité de se former au sein de la pépinière.

### **III. Thèmes de formation demandés par les femmes dans le milieu rural :**

En examinant ce graphique, il est évident que la majorité des femmes salariées expriment un besoin de formation dans les domaines du greffage et du bouturage des plants d'olivier. Il est intéressant de noter qu'une seule femme recherche une formation dans l'élevage bovin, même si son emploi est lié à la production végétale. Ce choix renforce l'idée que les femmes en milieu rural se concentrent principalement sur des activités liées à la production animale, ce qui correspond à leurs responsabilités familiales.





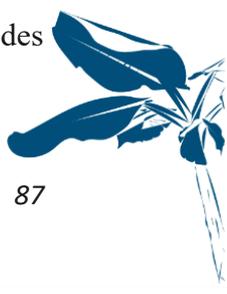
**Figure 36 : Répartition des thèmes de formation selon la catégorie des femmes enquêtées**

En ce qui concerne la catégorie des femmes qui sont intégrées aux GDA, on constate une demande prédominante de formations en marketing digital, avec huit demandes. Ensuite, trois femmes expriment le besoin de se former en gestion. Enfin, des formations dans les domaines suivants : petit élevage, emballage et étiquetage, distillation des plantes aromatiques et médicinales, ainsi que la communication et la bonne gouvernance qui sont sollicitées une seule fois.

Enfin, concernant les femmes non intégrées aux GDA, il est remarquable que leurs demandes de formation couvrent pratiquement la majorité des thèmes réclamés par les deux autres catégories de femmes rurales. De plus, deux nouveaux thèmes sont réclamés : les cultures irriguées et la production de cultures fourragères.

#### **IV. Formations réalisées des femmes et filles en 2022 :**

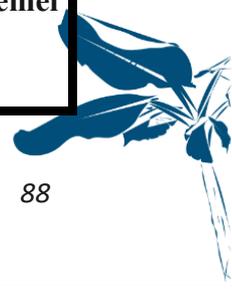
Selon l'arrondissement d'appui à la femme rurale, dans le but de promouvoir l'autonomisation économique et sociale ainsi que le développement des compétences professionnelles des



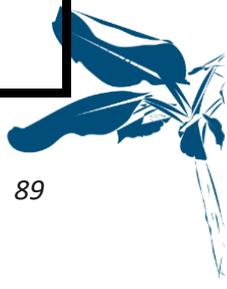
femmes rurales du Gouvernorat de Nabeul, diverses formations ont été planifiées et mises en œuvre en 2022 indiquées dans le tableau suivant :

**Tableau 5 : Les formations réalisées pour les femmes et filles du Gouvernorat de Nabeul**

Thème	Date	Lieu	Nombre de bénéficiaires
Production, distillation et séchage des plantes aromatiques et médicinales	4 semaines (Janvier/Février 2022)	Centre de formation agricole du secteur forestier Rimel (Bizerte)	4
Création d'un projet agricole : dans le cadre d'une convention entre l'AAFR et l'Office de l'élevage et des pâturages (OEP), 2021	Mars 2022		15 du GDA la femme initiative
	Mai 2022		20 du GDA de Fernine
Bonnes pratiques Dans le secteur du lait	Juillet 2022		20 du GDA de Fernine
Education financière dans le cadre du projet de coopération technique dans le domaine de l'autonomisation économique des femmes rurales en tant que moteur du développement local durable et tributaire de la croissance économique en	14-18 Février 2022	A proximité	12 du GDA Maamoura
	21-25 Février 2022		12 du GDA Takelsa
	28 Février -01 Mars 2022		10 du GDA Manzel Bouzelfa
	14-18 Mars 2022		<b>12 du GDA Ennassim Haouaria</b>
	07-11 Mars 2022		12 du GDA Dar Allouche
	21-25- Mars 2022		15 du GDA Anemel
	28 Mars- 01 Avril		<b>Hawa</b>



milieu rural et de l'appui aux principes d'égalité des chances et de justice sociale financé par le gouvernement canadien et mis en œuvre par le Bureau international du travail	2022		12 du GDA Dar Chaabène
Production du fromage dans le cadre du projet Swisscontact	28 Mars- 01 Avril 2022 21-25- Mars 2022	CFPEB à Sidi Thabet	15 du GDA Takelsa <b>12 du GDA Ennassim Haouaria</b>
Semi des tomates et piments et l'utilisation adéquate des pesticides	Avril 2022	A proximité	32 du GDA Fernine et GDA Maamoura
Entrepreneuriat dans le cadre du projet AFERE	4 jours (mois d'Octobre 2022)	A proximité	32 du GDA Dar Allouche/Nabeul /Maamoura
Communication dans le cadre du projet « Capables » en collaboration avec les associations Face Tunisie et Fondation Orange		A proximité	15 du GDA Fernine
Participation au travail municipal dans le cadre du projet d'intégration sur les mécanismes de financement et d'évaluation des projets	Deux jours (mois de Novembre)	Centre d'aide à la vie associative de Takelsa	GDA Takelsa



municipaux

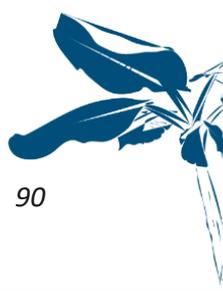
Source : AAFR : Rapport d'activité, 2022

#### V. Formations des bénéficiaires dans la zone de Haouaria :

Les femmes et les jeunes filles vivant en milieu rural dans la délégation de Haouaria ont eu accès à une variété de formations professionnelles techniques (compétences pratiques) et générales (compétences personnelles) notamment,

**Tableau 6 : Thèmes des formations professionnelles au profil des femmes rurales**

Thème de la formation	Nombre de bénéficiaire	GDA
Production, distillation et séchage des plantes aromatiques et médicinales	190	Ennassim / Raidet
Création d'un projet agricole	250	Ennassim/ Raidet/
Bonnes pratiques Dans le secteur du lait	50	Ennassim
Education financière	700	
Production du fromage	23	Ennassim
Semi des tomates, pomme de terre et piments et l'utilisation adéquate des pesticides	65	Ennassim/Jesser/Borj Essalhi
Entrepreneuriat (get ahaid)	15	Des FR entrepreneures
Communication	700	
Taille des agrumes	7	



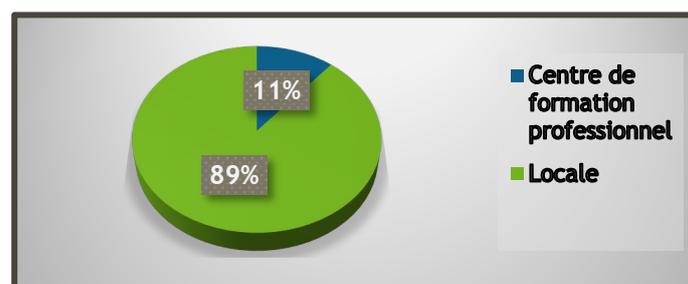
Taille des oliviers	10	
Gestion administrative	23	Ennassim
Emballage et étiquetage	23	Ennassim
Beurre de cacahouète	15	Ennassim/Raidet/Emtiez/Jawhara

Source : Coordinatrice territoriale de Haouaria

## VI. Lieu de formation :

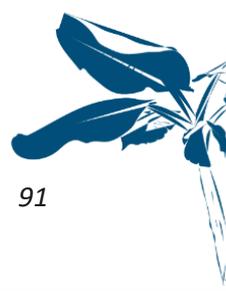
Les femmes résidant dans les régions rurales ont des responsabilités multiples qui les empêchent de se déplacer vers des endroits éloignés et de consacrer de longues heures à des formations. Par conséquent, il est essentiel que les activités de formation soient organisées à proximité de leur domicile et que leur durée soit ajustée pour s'harmoniser avec leurs autres obligations (Organisation internationale du Travail 2012 : La formation professionnelle en milieu rural : manuel générique sur la formation pour le renforcement de l'autonomie économique des populations rurales, p137).

En effet, 89% des femmes incluses dans notre échantillon privilégient l'accès à des formations près de leur domicile (voir Figure n°38). Seulement 11% d'entre elles sont prêtes à se déplacer pour participer à des formations professionnelles continues.



**Figure 37 : Choix du lieu de formation par les femmes enquêtées**

L'option de suivre des formations locales revêt une importance particulière pour les femmes qui font partie du GDA ainsi que pour les femmes employées (voir Figure n°39).



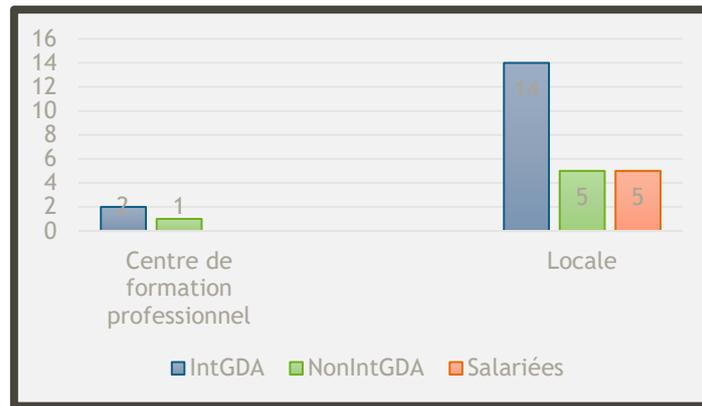
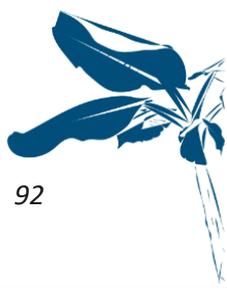


Figure 38 : Lieu de formation selon la catégorie des femmes dans le milieu rurales



## CHAPITRE 4 : OPPORTUNITES, CONTRAINTES ET DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES FEMMES DANS LA ZONE DE HAOUARIA:

### I. Différentes offres dont les femmes enquêtées ont bénéficié :

#### 1. Degré de connaissance des opportunités par les femmes enquêtées :

Selon les enquêtes de terrain que nous avons menées, il a été observé que 18 femmes (67 %) sont formées des diverses initiatives lancées par l'État, tandis que 9 femmes (33 %) ignorent totalement ces offres.

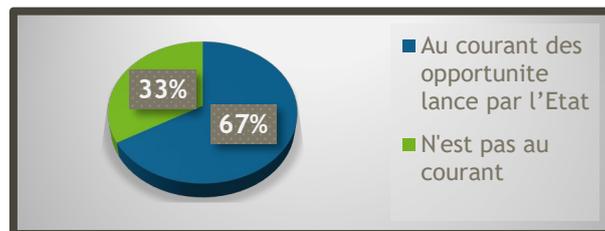


Figure 39 : Connaissance des offres par les femmes enquêtées

Parmi ces femmes, on a trouvé 6 femmes qui ne sont pas intégrées au GDA, et 3 femmes employées.



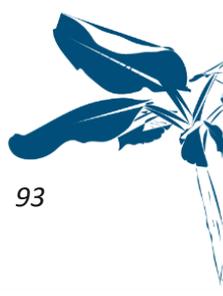
Figure 40 : Connaissance des offres par les femmes enquêtées selon leurs catégories

#### 2. Formes d'aides offertes aux femmes du milieu rural de Haouaria :

L'objectif de cette section est de savoir les formes d'aides reçues par ces femmes au cours de leur installation.

D'après l'analyse factorielle des correspondances du corpus selon les variables actives, le dispositif d'appui à la femme rurale assure actuellement quatre types d'offres d'aides :

- Formation et conseil agricole ;
- Financement ;
- Commercialisation ;
- Accompagnement et encadrement.



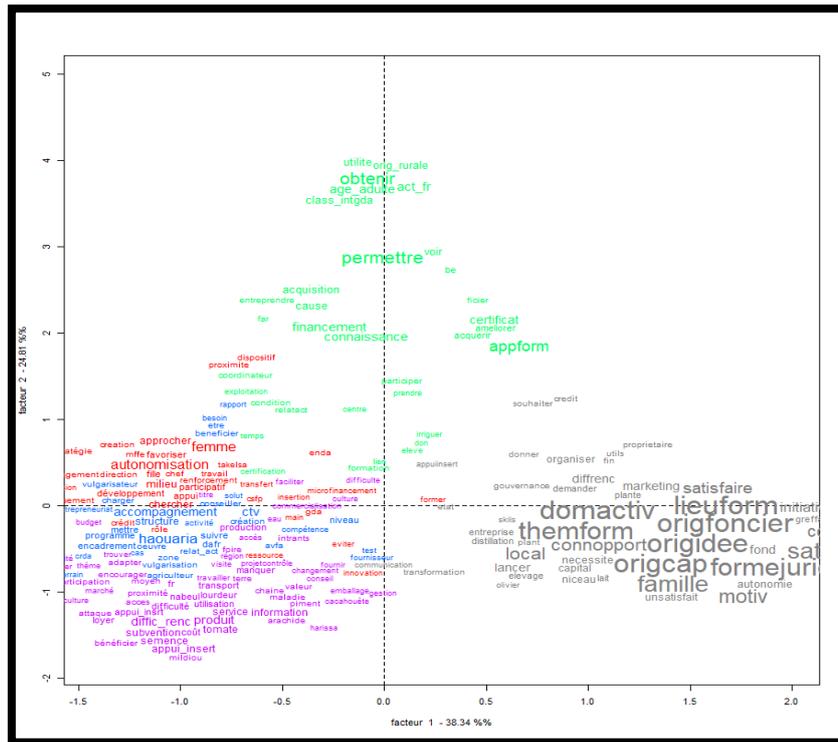


Figure 41 : Analyse factorielle des correspondances du corpus selon les variables actives

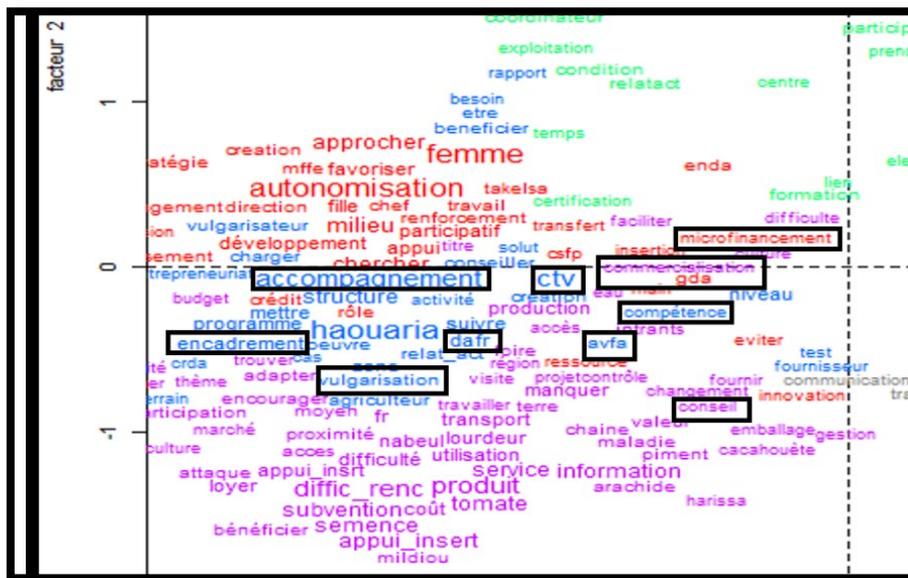


Figure 42 : Zoom sur le graphique de l'Analyse factorielle des correspondances du corpus selon les variables actives

#### a. Formation et conseil agricole :

(Voir chapitre 3).

La formation des FR se fait, soit selon le programme de développement du BAFR , soit selon leur demande (taille des agrumes, apicultures) ;



La formation se fait localement dans les locaux de GDA pour encourager et faciliter leur participation ; ces formations sont financées par les projets ou association (CAWTAR) ;

La coordinatrice territoriale supervise les formations informelles faites par des femmes leaders dans la transformation du lait (condition d'hygiène) ;

#### **b. Financement :**

D'après les entretiens que nous avons réalisé au cours cette étude, nous avons constaté que, la direction d'appui à la femme rurale (BAFR) chercher des financements pour des projets individuel ou collectif à partir du MFFE, des association (CAWTAR, Inda interarabe...), des projets internationaux (projet AFERE/ programme Raidet).

Les GDA sont bénéficiés de la majorité du budget alloué à l'arrondissement d'appui à la femme rurale sous forme de matériels. Ainsi, les GDA facilitent l'accès aux financements pour les femmes y intégrées avec :

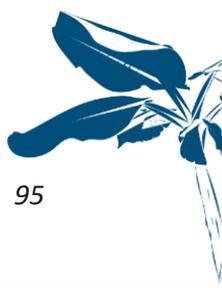
- L'organisation des formations agréées pour bénéficier des crédits bancaires (BTS, INDA);
- Les GDA exposent tous les matériels de productions (distillateurs, machine d'étiquetage, couveuse, baratte...) qui ont été obtenus sous forme de don pour l'apprentissage pratique et la production aux femmes y intégrées ;
- Les GDA facilitent l'accès aux services de l'AVFA pour avoir des certifications à travers l'évaluation afin de prouver les compétences.



**Figure 43 : Matériels bénéficiés par les GDA à Haouaria (Distillateur et couveuses)**

#### **c. Commercialisation des produits agricoles fournis par les femmes :**

La BAFR encourage les femmes par la commercialisation de leurs produits dans les foires régionales et nationales (fourniture du transport et parfois l'hébergement).



En plus, Le ministre de l'Agriculture des Ressources hydrauliques et de la Pêche, encourage l'ouverture de 11 points de vente dédiés à la commercialisation des productions des femmes rurales dans différents gouvernorats du pays au niveau des CRDA.

**d. Accompagnement et encadrement :**

D'après les entretiens, nous avons constaté une convergence sur la valeur de l'accompagnement de la coordinatrice régionale. En effet, elle joue un rôle crucial dans l'encadrement et l'accompagnement de proximité des femmes de la zone de Haouaria. Elle les encourage à établir des Groupements de Développement Agricole (GDA) pour faciliter leur accès.

L'accompagnement des FR permet l'évolution dans l'estime de soi de ces dernières (la FR se cache derrière son père ou son mari, elle ne s'exprime plus mais maintenant elle cherche sa personnalité et son autonomie économique)

La coordinatrice territoriale encourage les femmes à la Création d'un réseau social entre les GDA (WhatsApp/ Facebook/Messenger) pour bénéficier des expériences entre elles ;

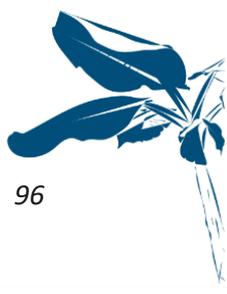
Malgré le Covid 19 le programme du projet AFERE est bien réalisé dans le temps avec atteinte des objectifs prévues grâce à la bonne coordination au niveau national (BAFR), régional (AAFR), et enfin territoriale (Coordinatrice territoriale).

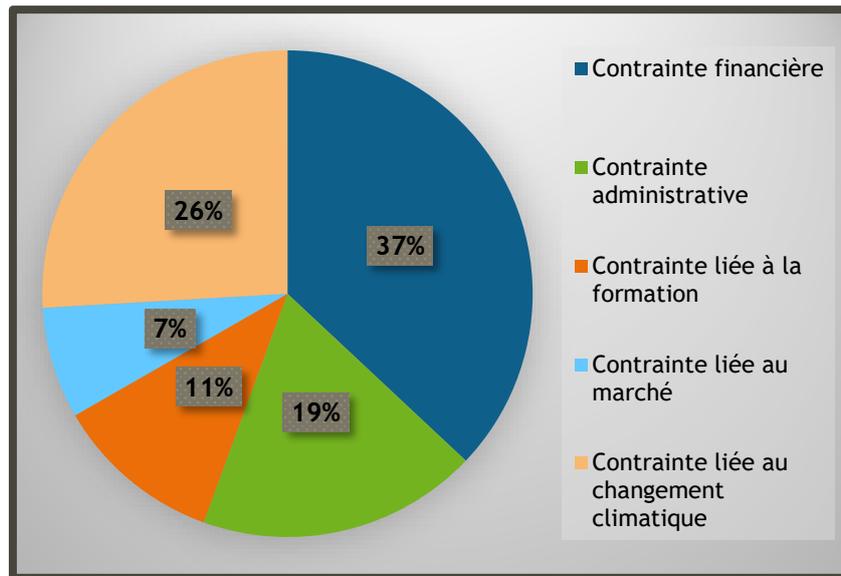
**e. Autres opportunités à la disposition des femmes dans la zone de Haouaria :**

L'encouragement de l'environnement à l'entrepreneuriat des femmes puisque la zone est favorable à l'entrepreneuriat par la présence des montagnes, La richesse floristique de ces milieux littoraux ; la présence d'espèces forestières sur les côtes de la mer et surtout les plantes aromatiques et médicinales, et la compétence de la femme rurale sur la distillation et l'extraction des huiles essentielles, de grands projets industriels et touristiques sont programmés pour un avenir proche qui donnent plus d'opportunité à entreprendre.

**II. Contraintes et difficultés rencontrées par les femmes du milieu rural de Haouaria :**

En se basant sur les réponses des femmes enquêtées on a pu recenser une diversité de contrainte classé par catégorie comme suit (figure n°45) :





**Figure 44 : Contrainte rencontrées par les femmes enquêtées**

Nous avons observé que la principale contrainte identifiée est d'ordre financier, ce qui représente 37 % des cas. Ensuite, la contrainte liée au changement climatique représente 26 %, suivie de la contrainte administrative à 19 %. Enfin, nous avons relevé que la contrainte liée à la formation constitue 11 % des cas, tandis que celle liée au marché représente 7 %.

### **1. Contraintes financières :**

Selon la majorité des femmes nouvellement lancées dans l'entrepreneuriat, le premier défi auquel elles font face est le manque de ressources financières, en particulier l'absence de capital de départ, ce qui les amène à solliciter l'aide de membres de leur famille, de leur conjoint ou de leurs proches pour obtenir un prêt. Certaines femmes cherchent également à diversifier leurs sources de revenus, par exemple en se lançant dans la vente d'œufs, ou bien travaillant ouvrière d'une façon saisonnière dans la pépinière pour investir son exploitation.

En Tunisie, pour accéder au financement des banques plusieurs contraintes se présentent :

- Instabilité économique qui peut rendre les banques plus prudentes dans leur octroi de crédit, ce qui peut rendre plus difficile l'obtention de prêts, en particulier pour les petites entreprises ;
- L'accès au financement est très lourd (les banques se trouvent à Nabeul) ;



- Taux d'intérêt élevé : surtout pour le microfinancement par Enda ;
- La BTS exige un certificat agréé ;

D'autres contraintes financières au niveau du BAFR, le Budget de l'AAFR est insuffisant pour financier et motiver les jeunes femmes rurales. En plus, les gros projets sont destinés par l'Etat vers les Gouvernorat du Nord-Ouest (Kef, Jendouba, Béja.) ;

## **2. Contraintes liées au changement climatique :**

L'eau est relativement abondante dans cette région par rapport à d'autres de la Tunisie. Cependant, au cours des dernières années, la sécheresse a entraîné la nécessité d'irriguer les cultures, ce qui a conduit à une baisse du niveau de la nappe phréatique, à une insuffisance d'eau et, dans certaines zones, à une détérioration de la qualité de l'eau (notamment une augmentation de la salinité due à la sécheresse et à l'utilisation excessive de fertilisants). De plus, il y a une surexploitation des ressources en eau pour l'irrigation de cultures exigeantes, telles que les cultures maraîchères (comme les tomates, le piment, la pomme de terre) et les oliviers irrigués.

## **3. Contraintes liées au marché :**

La rareté d'organiser des foires locaux (foire El Kram à Tunis), manque de publicité, manque de frigo pour le conditionnement des produits laitiers transformés empêche la commercialisation continue des produits.

En plus, le coût élevé pour l'analyse des produits (miel, Harrissa, fromage.) bloque la commercialisation de leurs produits aux grandes surfaces.

Le coût plus ou moins élevé des produits de transformation (Harissa, couscous, beurre de cacahouète etc.) fournis par les FR influence la demande.

## **4. Contraintes administratives**

Manque des moyens logistiques (véhicules, ressources humaines.) : Une seule coordinatrice au CTV de Haouaria qui accompagnent trois délégations (Haouaria, Kélibia et Hammet Ghzaz) ;

Les demandes de formation ou de financement ne se réalisent pas immédiatement (lourdeur administrative soit par la complexité ou le retard des procédures administratives).

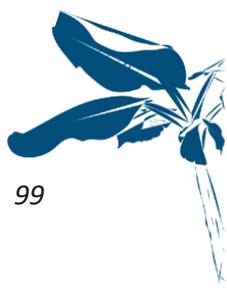


## 5. Contraintes liées à la formation

Procédure lourde pour faire des formations locales adaptées aux conditions des FR (réglementation des marchés publics).

## 6. Autres types de Contraintes :

- Pas d'encouragement à l'insertion en agriculture par la famille (énergie négative);
- Pas de confiance en soi pour les FR ;
- Manque de l'information ;
- Femmes introverties, pas motivée ;
- Peur de l'échec
- le manque de la main d'œuvre masculin
- La pandémie de COVID 19 et, plus récemment, l'invasion russe en Ukraine ont exacerbé les fragilités socioéconomiques. En 2022, on remarque une hausse des prix des produits de base (les fourrage, blé dur et tendre, etc)
- Difficulté foncière : il est difficile de créer des titres bleus, pour cela les agriculteurs ne peuvent pas se bénéficier des crédits bancaires, Il s'agit de titre collectif (Haouaria, Boukrim et sidi Daoued), l'accès foncier est très difficile.



## CHAPITRE 5 : ANALYSE DE LA PERCEPTION DES ACTEURS INSTITUTIONNELS SUR LA FORMATION, LE CONSEIL ET L'INSERTION EN AGRICULTURE DES FEMMES EN MILIEU RURAL :

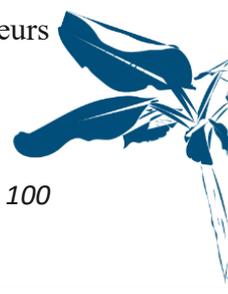
### I. Analyse des rôles et missions du CTV de Haouaria :

L'analyse des entretiens réalisés auprès du chef de la cellule territoriale de vulgarisation de Haouaria et des conseillers agricoles souligne que la création de la direction d'appui à la femme rurale a accordé une grande place aux femmes à travers le soutien à l'entrepreneuriat féminin. En effet, Cette direction peut offrir des ressources financières, techniques et éducatives aux femmes rurales qui souhaitent démarrer ou développer leurs propres entreprises. Elle peut également faciliter l'accès aux marchés et aux réseaux pour ces entrepreneures. La coordination est bien faite entre cette direction et l'arrondissement d'appui à la femme rurale par la coordinatrice territoriale qui se trouve au niveau du CTV.

#### 1. Différentes opportunités dédiées aux femmes rurales dans la région de Haouaria :

D'après le chef du CTV enquêté, les principaux rôles et fonctions de la CTV sont :

- **Appui technique aux agriculteurs** : La CTV fournit une assistance technique aux agriculteurs/trices en les conseillant sur les meilleures pratiques agricoles, en les aidant à résoudre des problèmes liés à la production et en leur fournissant des informations sur les nouvelles technologies agricoles.
- **Formation agricole** : Elle organise des sessions de formation et de sensibilisation pour les agriculteurs, visant à améliorer leurs compétences et leurs connaissances en matière d'agriculture, de gestion des cultures, d'utilisation d'engrais et de pesticides, etc.
- **Diffusion des innovations agricoles** : La CTV joue un rôle clé dans la diffusion des nouvelles technologies et des innovations agricoles, contribuant ainsi à l'adoption de pratiques agricoles modernes et durables.
- **Soutien à la gestion des ressources naturelles** : Elle travaille également sur la gestion durable des ressources naturelles, en aidant les agriculteurs à préserver les sols, à gérer l'eau de manière efficace et à adopter des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.
- **Promotion de la sécurité alimentaire** : La CTV travaille à renforcer la sécurité alimentaire en aidant les agriculteurs à accroître leur production, à diversifier leurs cultures et à améliorer la qualité de leurs produits.



- **Accès aux marchés** : Elle facilite l'accès des agriculteurs/trices aux marchés, en les aidant à commercialiser leurs produits, à établir des partenariats avec d'autres acteurs de la chaîne de valeur et à respecter les normes de qualité.
- **Collecte de données et suivi** : La CTV collecte des données sur les pratiques agricoles, les rendements, les problèmes rencontrés par les agriculteurs/trices, ce qui contribue à la prise de décision et à l'élaboration de politiques agricoles.
- **Contribution au développement rural** : Elle participe au développement économique et social des zones rurales en favorisant l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs/trices et de leurs familles.
- **Coordination avec d'autres acteurs** : La CTV collabore étroitement avec d'autres institutions et organismes gouvernementaux, les organisations agricoles, les ONG et les partenaires de développement pour mettre en œuvre des programmes agricoles et ruraux.
- **Sensibilisation et mobilisation communautaire** : Elle sensibilise les communautés locales à l'importance de l'agriculture durable, de la sécurité alimentaire et de la protection de l'environnement, et elle encourage la participation des agriculteurs/trices aux initiatives de développement rural.

## **2. Perceptions de la CTV sur les femmes rurales et sur la coordination entre les différents acteurs :**

Dans la région de Haouaria, le facteur clés qui inhibe l'insertion en agriculture c'est de type foncier puisqu'il est difficile de créer des titres bleus. Il s'agit de titre collectif (Haouaria, Boukrim et sidi Daoued). Il s'ajoute le morcellement des terres agricoles. En effet, ce facteur touche l'homme et la femme.

En plus, la migration irrégulière des jeunes à l'Italie (en 2022 environ 500 jeunes sont immigrés) provoque le manque de main d'œuvre masculin. Ainsi la femme rurale se trouve agricultrices, salariées ou entrepreneuses, tout en veillant au bien-être de leur famille, de leurs enfants et de leurs parents âgés.

La coordinatrice territoriale encourage les femmes de s'organiser en GDA pour bénéficier plus des aides d'accompagnement technique, administrative et financier pour atteindre leurs objectifs.



Cependant, afin d'atteindre leur durabilité, les GDA doivent être à intérêt lucratif (changement au niveau des texte juridique et réglementaires des GDA).

Les GDA apportent une valeur ajoutée en renforçant les compétences des femmes qui les rejoignent, les préparant ainsi à devenir des leaders au sein de leurs communautés et à faciliter le partage de leurs connaissances avec d'autres jeunes femmes.

D'après notre enquête, c'est la CTV qui est la structure qui chapeaute l'ensemble des acteurs institutionnels impliqués au niveau de la région de Haouaria. Donc la coordination est toujours présente surtout avec l'AVFA, CRDA, BAFR, AAFR, CT, et d'autres.

Après la création de la direction d'appui à la femme rurale (BAFR) le degré de coordination a augmenté, l'ensemble des acteurs travaillent en équipe avec la présence de concertation et l'accord de chaque partie d'équipe.

Le nouveau dispositif mis en place va résoudre prochainement plusieurs problèmes qui touchent la femme dans le milieu rural. Ce dispositif permet d'améliorer la communication entre les acteurs impliqués et concernés par la stratégie d'autonomisation des femmes en milieu rural.

## **II. Rôle de l'arrondissement d'appui à la femme rurale :**

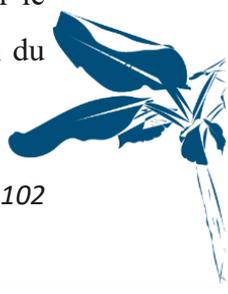
### **1. Mission de l'AAFR :**

L'arrondissement est rattaché à la direction générale du commissariat régional au développement agricole (CRDA). Cet arrondissement a été créé en 2021 chargé de l'appui à la femme rurale par l'exécution du plan et des programmes dans le domaine de l'autonomisation économique et sociale de la femme rurale, et en assurer le suivi et l'évaluation.

Avant la mise en place de cet arrondissement, il était extrêmement difficile d'assurer l'encadrement et le soutien des femmes en milieu rural. Désormais, grâce à son rattachement direct et sans passer par une hiérarchie au Commissariat régional au développement agricole de Nabeul, la mission est considérablement simplifiée.

### **2. Perception de l'AAFR sur les femmes rurales et sur la coordination entre les différents acteurs :**

la femme rurale entrepreneure d'après la chef d'arrondissement peut être façonnée par le contexte socio-économique local, les ressources disponibles et les programmes d'appui du BAFR.



D'après la chef d'AAFR de Nabeul enquêtée, l'AAFR adopte une approche participative et intégrale en collaboration avec tous les acteurs concernés (BAFR, MARHP, MFFE, APII, ANETI, AVFA, MTA, etc.) dans l'élaboration des plans de développement régional selon la stratégie nationale pour l'autonomisation économique et sociale des femmes et des filles en milieu rural 2017-2020. En effet, L'approche participative et la bienveillance du travail d'équipe facilite cette tâche malgré les contraintes.

Cependant, en ce qui concerne l'APIA, il n'y a aucun lien, car les femmes de la région de Haouaria exploitent des parcelles de moins de 5 hectares en raison du morcellement des terres, et elles ne sont pas propriétaires de ces terres.

### **III. Rôle de la direction d'appui à la femme rurale :**

#### **1. Mission du BAFR :**

Suite à l'entretien avec la directrice du BAFR, il est apparu clairement que l'initiative de créer une institution gouvernementale dédiée à l'accompagnement et au soutien des femmes en milieu rural, jusqu'à leur intégration dans la vie professionnelle, témoigne de la reconnaissance de l'importance des femmes rurales dans le développement socio-économique.

Le BAFR, en coordination avec les CRDA a entamé depuis l'année 2012 la démarche d'élaboration des plans de développement locaux et participatifs dans un secteur (Imada : petit découpage administratif) par gouvernorat. Ces plans ont pour objectifs le renforcement des capacités de la population et leurs structures de base pour assurer leur auto développement et mettre les bases et les mécanismes qui contribuent à la promotion du développement local.

Les plans de développement sont élaborés en adoptant l'approche participative qui se base sur l'implication des différents partenaires et la mobilisation de la population pour renforcer leur participation et contribution efficace et responsable dans toutes les étapes du processus de développement en commençant par la sensibilisation, le diagnostic, la programmation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation.

Le programme de développement vise à l'amélioration du contexte socio-économique et culturel du milieu rural à travers :

- L'amélioration de l'infrastructure de base en prenant en considération les besoins spécifiques de la femme dans le milieu rural
- Le renforcement de la contribution de la femme dans le revenu familial,
- La réduction du taux d'analphabétisme de la femme rurale,



- L'encadrement, l'information et la formation des femmes rurales.

## **2. Perception du BAFR sur les femmes rurales et sur la coordination entre les différents acteurs :**

La femme dans le milieu rural peut être propriétaire d'une ferme, épouse ou fille d'agriculteur ou ouvrière agricole. Elle a besoin de la formation, du conseil agricole et d'appui financier(matériels).

Le BAFR sensibilise et organise les agricultrices dans des structures professionnelles dans l'agriculture et la pêche (GDA et SMSA).

Le BAFR est en contact avec tous les acteurs institutionnels et présent dans la majorité des programmes et stratégies.

Dans le cadre de la stratégie de l'autonomisation de la femme et fille dans le milieu rural 2017-2020, l'Etat vise à favoriser l'émergence d'une catégorie des femmes autonomes principalement dans le milieu rural, dans ce sens l'AAFR a été instauré comme relai régional unique dédié aux porteuses de projet qui va apporter beaucoup de services aux FR tels que l'accompagnement de proximité, assurer un contact direct avec les acteurs de formation et conseil agricole, organise les femmes dans des groupements de développement agricole. C'est une bonne vision qui va participer à diminuer le chômage et intégrer des femmes dans le marché de travail. Cette stratégie a créé une synergie entre les différents acteurs qui pensent et passent à l'action collectivement.

## **IV. Synthèse sur le degré de coordination des acteurs institutionnels concernés par l'autonomisation des femmes dans le milieu rural :**

Le dispositif mis en place pour l'appui à la femme rurale adopte une approche participative intégrale, qui favorise une bonne coordination entre les acteurs concernés par l'autonomisation de la femme dans le milieu rurale. Il est possible de considérer ce micro-dispositif comme une initiative particulière visant à faciliter l'insertion des femmes rurales dans le secteur agricole, dérivée du dispositif national de l'entrepreneuriat en agriculture et agroalimentaire. Cependant, cette fragmentation a abouti à une séparation totale entre les deux dispositifs. En effet, il est apparu qu'il n'existait aucun lien entre l'APIA et la BAFR.



## Recommandations

### I. Aux organismes de la formation :

- La principale solution est d'assurer des formations de proximité ;
- Mettre en place des programmes de formation non limité en termes de temps et de lieu (à distance, des vidéos..) ;
- Assurer des programmes efficaces et efficients (pratiques et théoriques, selon les besoins des FR, leurs contraintes et de leur environnement) ;
- Faciliter la procédure du test de compétence effectué par l'AVFA ;

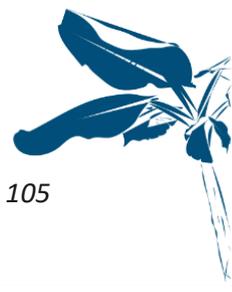
Donc, il est essentiel de travailler en collaboration avec les parties prenantes locales pour garantir le succès de la formation.

### II. Aux organismes de conseil :

- Mobilisation des partenaires, des ressources financières et humaines (renforcer les travaux du terrain par la coordination avec les CT, association nationales et internationales, instituts de recherches, chercher des détachements pour combler le manque des ressources humaines, chercher des projets internationaux pour améliorer les ressources financières)
- Eviter la double fonction du vulgarisateur, surtout pour ceux qui sont chargés à l'appui des femmes rurales.

### III. Aux organismes d'appui à l'insertion :

- Aider les GDA à travailler en réseau, afin de favoriser les échanges d'expériences, de savoir-faire et de conseil, ainsi que les possibilités de partenariat ;
- Encourager la formation de groupements d'intérêt communs féminins pour consolider les efforts en vue de la promotion des produits compétitifs de qualité et répondant aux normes internationales ;
- Développer la formation dans tous les secteurs (management moderne, coaching, PNL, bonne gouvernance, marketing, logistique, Internet, informatique, commerce international, langues...) vitaux pour le développement de l'entreprise et l'utilisation de moyens de communication modernes ;
- Mettre l'accent sur la formation à l'utilisation de l'Internet et la vulgarisation de l'utilisation de l'outil informatique afin que les femmes chefs d'entreprise soient à la hauteur des défis de la mondialisation ;
- Développer la microfinance pour les femmes qui opèrent dans le secteur informel ; les encadrer et les soutenir afin qu'elles puissent développer leurs entreprises et éventuellement se hisser dans le secteur formel de l'économie ;



- Mener une étude exhaustive à plus grande échelle, couvrant l'intégralité du territoire national pour mieux comprendre la composition du tissu entrepreneuriale féminin, l'appuyer, l'assister afin de minimiser au mieux ses carences pour affronter les prochaines opportunités du marché international.

#### **IV. Aux Décideurs Politiques :**

- Améliorer l'accès de la femme entrepreneure à l'information qui lui est indispensable dans le processus du développement de son entreprise, par rapport aux formations, aux différentes formes de crédits, aux différentes mesures d'encouragement qui lui sont disponibles, ou tout simplement à l'information économique.
- IL faut éviter la centralisation pour amortir la lourdeur administrative surtout pour les femmes entrepreneures qui ont du mal à multiplier les déplacements.



### Conclusion :

Notre préoccupation de recherche consistait à étudier l'insertion en agriculture des femmes dans le milieu rural et principalement l'étude des profils, motivations, formation /conseil et mesures d'accompagnement. L'étude a été menée dans la région de Haouaria.

La présente recherche a été entreprise suivant une démarche scientifique basée sur l'élaboration d'une problématique qui s'appuie sur des éléments théoriques émanant de la phase exploratoire menée auprès de certains acteurs de la zone d'étude. Le travail sur terrain avait pour objectif principal d'approcher de la réalité et d'expliquer le phénomène étudié sur la base des éléments théoriques. La collecte des informations nécessaires a été effectuée grâce à l'utilisation du questionnaire individuel auprès de 27 femmes rurales et par trois groupes focus des femmes (un groupe formé de 15 FR et deux groupes formés chacun de 10 FR) ainsi que le guide d'entretien auprès de 12 acteurs institutionnels concernés par l'entrepreneuriat des femmes dans le milieu rural.

Le traitement des données est effectué par deux analyses. Une analyse des données qualitatives par le logiciel Iramutek pour ressortir la classification des catégories des femmes enquêtées, les acteurs concernés à l'insertion des FR et les liens entre eux et donner une perception sur la formation / conseil agricole adaptés à ces femmes. Ensuite une analyse des données quantitatives issues des questionnaires par la statistique descriptive pour ressortir les profils, les caractéristiques de leurs projets, les motivations des femmes enquêtées ainsi que les opportunités lancées par l'état et les difficultés rencontrés par ces femmes.

Les résultats des enquêtes réalisées dans cette étude nous ont permis d'aboutir aux principales conclusions suivantes :

#### **1. Caractérisation des profils d'une femme dans le milieu rural :**

En se basant sur des critères socio-économiques, notre étude révèle que les femmes vivant en milieu rural appartiennent principalement à la tranche d'âge de 36 à 59 ans. Elles ont majoritairement des origines rurales et leur niveau d'instruction varie, avec une prédominance de l'éducation primaire, suivie de l'éducation secondaire et enfin de l'éducation supérieure. Nous avons identifié trois catégories de femmes rurales dans notre étude : les entrepreneures, qui se divisent en deux sous-groupes, celles intégrées aux Groupements de Développement Agricole (GDA) et celles qui ne le sont pas, ainsi que les femmes salariées.



Selon notre observation, la perception des femmes enquêtées et des acteurs institutionnels, la femme entrepreneure est toute femme a de la volonté et la confiance en soi et elle se caractérise par son autonomie, son acceptation à l'échec afin d'apprendre et avancer.

D'après 85% des entrepreneurs enquêtés, la formation est une condition nécessaire pour la réussite du projet. Même si la femme ne possède pas un niveau d'instruction élevé au départ, elle peut se développer grâce aux formations offertes au niveau des GDA grâce à son critère minutieuse.

Les femmes peuvent entreprendre même sans être les propriétaires des terres. Elles ont la possibilité d'investir les terres de leurs pères ou de leurs maris, ce qui leur permet de générer leurs propres revenus en toute indépendance. C'est pourquoi elles optent souvent pour des filières de production à cycle court, telles que le maraîchage, le petit élevage (aviculture, apiculture et cuniculture).

## **2. Motivation des femmes entrepreneures :**

D'après les enquêtes sur terrain on constate que plus de 70% affirment que les facteurs motivants les femmes à entreprendre sont la nécessité et le désir d'acquérir une plus grande autonomie.

## **3. Perception de femmes rurales à l'égard de la formation / conseil agricole :**

Selon les résultats de l'analyse de similitude réalisée avec le logiciel Iramutek, ainsi que les entretiens individuels et en groupe conduits auprès des femmes de la région de Haouaria, il est évident que la formation est une nécessité. Cependant, il est préférable qu'elle soit accessible localement en tenant compte des caractéristiques particulières du public visé. De plus, cette formation devrait revêtir un caractère formel afin de faciliter l'accès aux crédits bancaires.

Les Groupements de Développement Agricole (GDA) jouent un rôle essentiel dans le partage et l'acquisition de bonnes pratiques et de compétences parmi les femmes membres, en collaboration avec le CRA (Centre de rayonnement agricole) à Haouaria.

Les besoins de formations dépendent des catégories des femmes. En effet, les femmes employées dans des pépinière ont besoin de formation sur le greffage et le bouturage. Alors que, la majorité des femmes intégrées aux GDA sont déjà bénéficiées des formations sur la transformation des produits agricoles. Les femmes non adhérees aux GDA ont besoin de formation sur les thèmes de transformation des produits agricoles, cultures irrigués, élevage bovin, distillation des plantes aromatiques, etc.



Les femmes cherchent des formations techniques mais aussi douces (Soft skills) comme la communication, l'éducation financière, gestion, marketing digital

Le conseil agricole est aussi nécessaire. La CTV de Haouaria est dédiée à faire des suivis des campagnes, distribuer les subventions en semences ou en produits phytosanitaires aux agriculteurs/trices.

Plusieurs modes de vulgarisation suivis par les conseillers du CTV ; des écoles aux champs, visites sur terrains, des journées d'information, visites des parcelles des agriculteurs/trices leaders.

#### **4. Dispositif adapté à l'insertion des femmes dans le milieu rurale :**

D'après l'interview téléphonique fait 02/10/2023 pour la vérification des informations, nous avons constaté que ce dispositif est composé de :

- Une direction centrale rattachée au cabinet du ministre (MARHP) ;
- 24 arrondissements au niveau des CRDA attachés directement au commissariat régional de développement agricole ;
- Une vulgarisatrice chargée par l'encadrement des femmes rurale de la région de Haouaria.

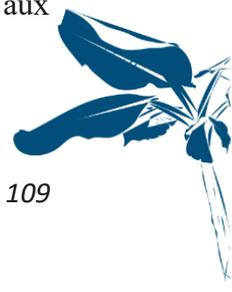
Les activités de ce dispositif sont :

- La formation formel (AVFA) et informel (Associations / femmes leaders);
- La vulgarisation dans le secteur agricole ;
- L'appui et l'accompagnement des FR de la zone de Haouaria ;
- La structuration des agricultrices dans des organisations professionnelles (GDA/SMSA).

#### **5. Lacunes de ce dispositif de formation/conseil et insertion des FR :**

Selon les entretiens menés avec les acteurs institutionnels, les principales lacunes de ce dispositif se manifestent par le manque de personnel au niveau des délégations et des Imadas, ainsi que par l'absence de moyens de transport adéquats pour les activités de terrain des vulgarisateurs.

D'autres obstacles se situent au niveau de la planification de formations locales adaptées aux conditions des femmes rurales, notamment en ce qui concerne les procédures régissant les marchés publics. De plus, l'accès aux formations publiques (AVFA) n'est pas adapté aux

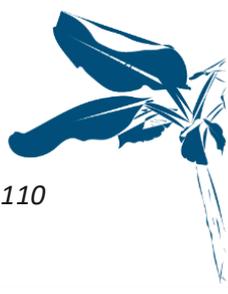




spécificités des femmes rurales, et il n'incite pas les formateurs, car il ne prévoit pas de primes de déplacement et les tarifs ne sont pas motivants ou gratuits.

Il est essentiel de prendre en compte les contraintes liées à la coordination interne entre les arrondissements au niveau des CRDA. En effet, les femmes rurales qui exploitent les plantes aromatiques de la forêt peuvent être confrontées à des sanctions à la suite des contrôles effectués par l'arrondissement de la forêt.

Les vulgarisateurs assurent double fonction ; le contrôle et l'encadrement.

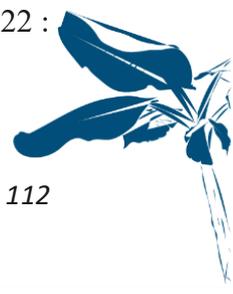


## SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AFD - Agence Française de Développement, 27, 87 p., 2017, Notes Techniques (Agence Française de Développement). Ffhal-01608569f) ;
- Aït-Errays et Tourabi (2018)
- Améliorer l'accès au financement pour renforcer l'autonomisation des femmes rurales en Afrique du Nord, 2014
- Banque Mondiale, 2015
- Barringer, B. R., & Ireland, R. D. (2016): Entrepreneurship: Successfully launching new ventures)
- Baya, 2017 ; Cédéric G. et al, 2018
- BELRHAZI, N., DIANI, A. ,2021 : « Entrepreneuriat rural : Revue de littérature systématique et opportunités de recherche », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 4 : Numéro 3 », pp : 449-468.
- Betty Wampfler, Louise Bergès. Comprendre le processus d'installation des jeunes en agriculture pour mieux l'accompagner : grille d'analyse et premiers résultats.
- Brush, C. G., De Bruin, A., & Welter, F. (Eds.). (2019). A research agenda for women and entrepreneurship: Identity through aspirations, behaviors and confidence. Edward Elgar Publishing)
- Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR) et de la Société Financière Internationale (SFI), 2008 : les femmes chefs d'entreprise en Tunisie.
- Chen, M. A. (2007). Rethinking the informal economy: Linkages with the formal economy and the formal regulatory environment. DESA Working Paper No. 46)
- Conseil Economique, Social et Ecologique (CESE, 2018)
- Dees, J. G., Emerson, J., & Economy, P. (2002): Enterprising nonprofits: A toolkit for social entrepreneurs. John Wiley & Sons)
- Direction Centrale des études sociale : tableau de bord social, 2021).
- ELAKRY E. & GUECHATI M, 2022 : « Le service d'intermédiation en emploi : L'adéquation entre formation et emploi au Maroc», Revue Internationale des Sciences de Gestion «Volume 5 : Numéro 2» pp : 43 – 72).
- Etude sur l'état des lieux, genre et développement axé sur les femmes rurales, CAWTAR 2015)
- Études économiques de l'OCDE : Tunisie 2022



- Gartner, W. B. 1985: A conceptual framework for describing the phenomenon of new venture creation. *Academy of Management Review*, 10(4), 696-706)
- Glidja, 2019, p. 42.
- Gueddana, 2021 : Etude sur la femme rurale tunisienne ;
- Hamrouni N., BAFR , 2020 : Un atelier national sur "les politiques, les cadres organisationnels, institutionnels et financiers nécessaires pour promouvoir les petites technologies des énergies renouvelables et leurs applications au profit du développement rural" a été organisé ;
- Hisrich, R. D., Peters, M. P., & Shepherd, D. A. (2017): *Entrepreneurship* (10th ed.). McGraw-Hill Education)
- <https://www.arab-reform.net/fr/publication/tunisie-la-covid-19-accroît-la-vulnerabilite-des-femmes-rurales/>)
- INS 2017
- INS, 2023
- Isabelle Duvernoy , 2013 : la formation continue-enjeux-réalités-perspectives ;
- Kuratko, D. F., Covin, J. G., & Hornsby, J. S. (2017). The dynamics of entrepreneurship: Evidence from the global entrepreneurship monitor dataset. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 41(2), 195-214.)
- Kuratko, D. F., Morris, M. H., & Covin, J. G. (2019). *Corporate innovation and entrepreneurship: Entrepreneurial development within organizations* (6th ed.). Cengage Learning)
- Mays et Pope, 1995, p. 43
- Mercedes Bagnies, Jean-François Plateau : Enquête qualitative: méthodologie d'analyse d'un corpus avec IRaMuTeQ dans L. Chalmel (dir.), *Evaluation de la politique régionale plurilingue*, 2021
- Mohamed Belhaj et al. 2018: Les femmes et l'utilisation des TIC dans le développement local, p 126).
- Mohamed Salah Bachta, 2019 : L'INSERTION DE L'AGRICULTURE DANS L'ALECA ;
- Mouldi Ben Amor, 2012 : Le chômage des jeunes : déterminants et caractéristiques (Femmes et emploi en Tunisie étude de cas des secteurs du tourisme et des tic, 2011).
- Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel, 2022 : *Entrepreneuriat féminin et autonomisation des femmes en Tunisie* ;



- Organisation internationale du Travail, 2012 : La formation professionnelle en milieu rural : manuel générique sur la formation pour le renforcement de l'autonomie économique des populations rurales, p137).
- Pittino, D., Visintin, F., & Hertog, P. D. (2018). The role of management accounting in the development of inter-organizational relationships within the family business network. *Journal of Management & Governance*, 22(3), 707-742).
- Programme d'appui au développement agricole durable dans la région de Dosso - NIG/025 : Stratégie de mise en œuvre de l'insertion des jeunes, 2022 p5).
- Programme d'appui au développement agricole durable dans la région de DOSSO - NIG/025 : stratégie de mise en œuvre de l'insertion des jeunes, 2022 p5).
- Rapport 2020 du Forum économique mondial sur l'inégalité hommes-femmes
- Rapport d'activités annuelle de l'AAFR Nabeul, 2022
- Rapport ITES/ONU 2017
- STEG : Rapport final, 20013 : ETUDE DE SUIVI DE L'AVIFAUNE DE LA CENTRALE EOLIENNE DE SIDI DAOUD
- Stratégie Nationale pour l'Autonomisation économique et sociale des Femmes et des Filles en milieu rural, 2017-2020
- Thapa, G. B., & Anselm, C. (Eds.),2020: Rural entrepreneurship in context: Challenges and opportunities in developing economies. Routledge



## ANNEXE 1

### RAPPEL DES OBJECTIFS DES ODD 2030 :

OBJECTIF 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

OBJECTIF 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

OBJECTIF 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

OBJECTIF 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. OBJECTIF 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

OBJECTIF 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

OBJECTIF 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

OBJECTIF 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

OBJECTIF 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

OBJECTIF 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

OBJECTIF 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

OBJECTIF 12 : Etablir des modes de consommation et de production durables

OBJECTIF 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

OBJECTIF 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement

OBJECTIF 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

OBJECTIF 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

OBJECTIF 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.



## ANNEXE 2

### L'émancipation de la femme tunisienne :

- Cheikh Abdelaziz Thaalbi : (né le 5 septembre 1876 à Tunis et mort le 1 octobre 1944 à Tunis, est un homme politique tunisien). Il a considéré l'éducation des filles comme une condition essentielle à l'émancipation de la femme et au développement du pays.
- Tahar HADDAD (1930) s'est élevé contre les tenants du conservatisme en plaidant pour une meilleure condition de la femme tant au niveau de son statut que de son rôle social.
- 1956 : promulgation du code du statut personnel :
  - Abolition de la polygamie.
  - Fixation de l'âge minimum légal au mariage (15 ans pour la fille et 18 ans pour le garçon). Cependant en 1964 : élévation de l'âge minimum légal au mariage (de 15 à 17 ans pour les filles et de 18 à 20 ans pour les garçons).
  - Abolition du droit à l'obligation au mariage de la fille par son père.
  - Instauration du divorce judiciaire.
- 1956 : Amendement du code des obligations et contrats, reconnaissant à la femme une capacité juridique pleine et entière sur le même pied que l'homme.
- 1958 : réforme de l'enseignement : l'école est accessible à tous les enfants des deux sexes à l'âge de 6 ans.
- 1959 : promulgation de la Constitution Tunisienne :
  - Il est important de noter en premier lieu que dès 1959, la constitution tunisienne proclame le principe d'égalité des droits de tous les citoyens. Article 6 : « Tous les citoyens ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Ils sont égaux devant la loi ».
  - La femme est électrice et éligible.
- 1966 : institution du code du travail : égalité des deux sexes au travail.
- Au terme de plus de cinquante ans, ces réformes et celles qui les ont suivis, ont profondément modifié le paysage public mais aussi l'univers privé et la place qu'y occupent les femmes. La situation actuelle est la conjugaison de ce volontarisme politique mais aussi du dynamisme et de l'agir autonome des femmes elles-mêmes qui jouent en faveur de leur visibilité comme sujet politique. Ceci s'est même renforcé après l'avènement de la révolution Tunisienne dont la femme a été, tout comme l'homme, un facteur déterminant pour sa réussite.
- Ces acquis en matière d'égalité de traitement entre les genres se trouvent renforcés à travers un ensemble de mécanismes institutionnels dont le but est de promouvoir l'égalité genre au niveau des structures gouvernementales, législations et la fonction publique.

#### a. Au niveau des structures :



Le réseau de structures institutionnelles œuvrant pour la promotion de l'égalité genre comprend des structures gouvernementales et non gouvernementales, notamment :

- Le Ministère des affaires de la Femme, de la Famille, de l'enfance et des séniors ;
- Le Conseil National de la Femme, de la Famille et des Personnes Agées : Le comité national de la Femme et du Développement :
- Centre pour la Recherche, des Etudes, de Documentation et Information sur la Femme (CREDIF) : Cet établissement public tunisien à caractère non administratif créé par la loi du 7 août 1990 est placé sous la tutelle du ministère des Affaires de la femme pour contribuer à la promotion de la condition de la femme, notamment par la diffusion d'études, de recherches, de rapports et de données .Le CREDIF a été créé dans le but de contribuer de manière active à la promotion de la condition de la femme. Il est chargé notamment de :
  - Réaliser des études, des recherches, des rapports et des conférences sur la condition de la femme tunisienne ainsi que sur les relations et les rôles sociaux des deux sexes,
  - Fournir des informations sur les droits de la femme tunisienne et sa participation à la vie publique et politique,
  - Mettre son expertise dans le domaine des affaires de la femme et du développement à la disposition des différentes parties gouvernementales et organisations,
  - Participer aux travaux des différentes commissions nationales et orienter les choix politiques à la lumière des recommandations issues des études sur le terrain en vue de renforcer le rôle de la femme dans le processus de développement,
  - Mettre des banques de données à la disposition des parties concernées afin de fournir les informations requises sur la femme tunisienne et de dynamiser sa participation à la vie publique,
  - Œuvrer à l'institutionnalisation du Genre social. Le professionnalisme du CREDIF lui a valu d'être choisi en tant que pôle d'excellence par le Fonds des Nations Unies pour la population depuis 1996.
- Le tissu associatif : Afin de soutenir ces mécanismes institutionnels, d'autres contribuent indirectement à la promotion de l'égalité, la non-discrimination et le partenariat entre genres. Il s'agit notamment des associations de la société civile telles que :
  - L'Union nationale de la femme tunisienne UNFT,
  - L'Association des femmes tunisiennes pour la recherche et le développement AFTURD
  - L'Association de promotion des projets de femmes dans l'économie –APROFE
  - La chambre nationale des femmes chefs d'entreprise –CNFCE-,
  - La fédération nationale des agricultrices FNA,
  - L'association tunisienne des mères – section Tunisie,
  - Commission nationale de la femme travailleuse,
  - L'Association de l'action féminine pour le développement durable,



- Le comité des dames du croissant rouge,
- Femmes pour un développement durable,
- Association féminine Tunisie 21,
- Association de la femme pour de développement,
- Association pour la promotion de la femme et de la famille émigrées,
- L'Association tunisienne des femmes démocrates –ATFD –
- Association Essalem - Mains de Femmes – Tunisie
- L'Union des jeunes filles de Tunisie

**b. Au niveau de la législation :**

Les mécanismes institutionnels en matière de législation visent essentiellement à permettre à assurer aux femmes leurs droits, l'égalité d'accès et la pleine participation dans la vie publique, par ses divers aspects politique, économique et sociale... ainsi que leur permettre d'y participer et d'exercer des responsabilités.

• **Droits en matière de statut personnel :**

–Obligations réciproques des époux (Article 23) : la contribution de la femme aux charges de la famille devient une obligation.

–Droits individuels et civiques plus équilibrés (article 153) : En cas de mariage mixte, la loi applicable n'est plus celle du pays d'origine du mari au moment de la conclusion du contrat de mariage. –Droit de tutelle : nouvelles attributions à la mère

–L'article 67 octroie à la mère divorcée, qui a la garde de ses enfants, de nouvelles attributions en matière de tutelle s'agissant de la gestion des affaires civiles et commerciales de ses enfants (voyage, étude et gestion du compte financier).

–La mère divorcée qui a la garde de son enfant a le droit de regard sur les affaires de celui-ci (Article 60).

–En vertu de la réforme du code des obligations et des contrats (1996) la mère est devenue responsable avec le père du fait délictuel de ses enfants.

–Garanties de la pension alimentaire :

–Le régime des pensions alimentaires est révisé de manière à ce que les pensions alimentaires soient servis aux enfants des deux sexes jusqu'à la majorité (25 ans) pour ceux qui poursuivent des études et au-delà de 25 ans pour la jeune fille si elle n'a pas de source de revenus (Article 46) ou si son mari n'est pas redevable de pension à son égard.

–Les ascendants maternels appartenant au premier degré (Article 43) ont droit aux pensions alimentaires.

– Mesures pour la protection des droits de l'épouse en cas de procédure de divorce :

–Le juge de la famille (Article 32).

–Le Fonds de Garantie de la Pension Alimentaire et de la Rente de Divorce.



- **Droits économiques et sociaux :**

- Droit au travail :

Le travail est un droit fondamental : ce droit est garanti par tous les textes réglementant la fonction publique et la convention collective-cadre. Le code du travail a franchi un nouveau pas en consacrant explicitement le principe de la non-discrimination dans son préambule. Le code du travail a, au terme de la réforme de 1993, consacré explicitement le principe de la non-discrimination entre l'homme et la femme dans tous les aspects du travail et de l'emploi y compris en matière de rémunération dans le secteur agricole. Toute infraction à ce principe est passible d'une sanction financière. La législation du travail ainsi que la loi régissant la Fonction Publique reconnaissent à la femme des droits spécifiques.

- Droit à l'éducation :

Le droit à l'éducation lutte contre la discrimination de fait. De même, cette égalité de fait générée par le taux élevé de scolarisation des filles au niveau de l'enseignement primaire et secondaire ont fait, qu'actuellement, le nombre des étudiantes est plus important que celui des étudiants. Cette supériorité, au niveau du nombre, conjugué avec une supériorité au niveau des résultats, mèneront sûrement à promouvoir l'égalité genre dans d'autres secteurs.

- Droit à la couverture sociale :

Octroi des allocations familiales de façon automatique à la mère qui a la garde des enfants dans les secteurs public et privé et droit de l'épouse, en cas de décès avant son époux, de faire profiter ce dernier de l'indemnité de veuvage.

- Droit à la santé :

La santé spécifique de la femme est intégrée en tant que dimension fondamentale du système de la santé publique.

- Droits génésiques :

La législation tunisienne reconnaît à la femme le droit d'organiser sa vie sexuelle et de planifier la naissance de ses enfants.

- Droit à l'intégrité physique :

Le Code pénal a prévu des dispositions visant à protéger la femme contre toute forme de violence à son égard.

- Droit à la transmission de la nationalité :

Le droit de la mère de transmettre sa nationalité à son enfant issu d'un mariage mixte et né à l'étranger, aux termes d'une déclaration conjointe engageant la mère et le père de l'enfant.

- **Droits civils et politiques :**

Pour le volet politique, il n'y a pas de discrimination de genre pour la participation de la femme à la vie politique que ce soit en tant qu'électrice ou en tant que candidate :



- Dès 1957, la loi municipale ne fait aucune discrimination basée sur le sexe entre les électeurs et les électrices.
- Le code électoral de 1966 assure les mêmes droits aux femmes et aux hommes
- Le législateur est intervenu, en 1997 et en 1998, pour mettre sur un pied d'égalité la condition de naissance de père tunisien ou de mère tunisienne pour les candidat(e)s à la chambre des députés alors qu'auparavant seule la nationalité tunisienne du père était prise en compte.
- Cette place dont jouit la femme dans la sphère politique s'est réaffirmée après la révolution puisque pour la candidature aux élections de l'assemblée nationale constituante, chaque liste devait respecter le principe de la parité pour être admise à la candidature. De même, les femmes représentent 24.9% des sièges à ladite assemblée. La nécessité de recourir au système de quotas comme choix stratégiques à adopter jusqu'à ce que la femme puisse s'imposer dans les instances législatives, dans les partis politiques ainsi que dans tous les postes de prise de décision.
- Droit à l'accès à la propriété :

Il devient possible à la femme mariée de contracter un prêt en même temps que son mari auprès des caisses de sécurité sociale et des banques en vue de l'acquisition d'un même bien immobilier.

#### 1. Les défis :

Il n'en reste pas moins vrai qu'au niveau des mentalités, beaucoup reste à faire car certaines réticences continuent de fonctionner dans l'inconscient des gens.

Comme le montrent si bien les données présentées précédemment, et malgré tout l'arsenal juridique consacrant l'égalité entre hommes et femmes, les femmes sont défavorisées lors des nominations aux emplois fonctionnels, essentiellement de haut rang, ainsi que dans les postes de prise de décisions.

De même, plusieurs défis restent à relever afin d'aspirer à une approche égalitaire en matière de genre, tel que :

- Une prise en compte systématique de la perspective genre dans les projets de développement et les budgets.
- Le renforcement du principe de l'égalité des chances.
- La consolidation des acquis de la femme.
- Assurer l'intégration économique de la femme afin de lui garantir son indépendance financière et morale.
- Encourager l'initiative et l'esprit d'entrepreneuriat.
- Développer le sens de leadership et de prise de décision.

**(sources : Khaoula Labidi Directrice, Premier Ministère, 2011 : Conférence de haut niveau : Les femmes dans le gouvernement, gendérisation des politiques publiques dans la région MENA)**



## ANNEXE N°3

### Guide d'entretien pour les agricultrices

#### 1. Identification :

- Nom et Prénom
- Age
- Statut matrimoniale
- Niveau d'instruction
- Activité
- Fonction
- Appartenance à u GDA
- Nom du GDA
- Position dans le GDA

#### 2. Contribution des femmes aux activités de l'exploitation & Famille

- De quelle manière contribuez-vous aux activités végétales ?
- De quelle manière contribuez-vous aux activités animales ?
- Comment êtes-vous prises en compte dans le processus de prise de décision au sein de l'exploitation/ la famille ?
- Quelles sont les attentes/besoins en lien avec la prise en compte tant dans les activités que dans la prise de décision ?
- Quelles sont vos propositions d'amélioration ?

#### 3. Difficultés /Solutions

- Quelles difficultés rencontrez-vous dans l'exercice de votre activité ?

Accès au : Foncier / Financement / Formation / Marché / Services /

- Quelles solutions avez-vous prises pour résoudre ces difficultés ?
- Quels sont les services rendus par votre environnement (GDA, famille, Documents stratégiques, etc.) pour faire face à vos difficultés ?

GDA

Famille

Autres (à préciser)



#### 4. Formation agricole et rurale :

- Quelles sont les structures qui assurent votre encadrement et formation ?
- Avez-vous connaissance d'un dispositif de FAR autre que le CCA (centre, école de formation, ...) dans votre environnement de vie ?
- Quelles difficultés rencontrez-vous pour bénéficier de la FAR ?
- En tant que femme-jeune, quelles sont vos attentes par rapport au dispositif de la FAR ?
- Quelles sont les valeurs ajoutées de la formation pour entreprendre ? Quels sont les thèmes ?

#### 5. Appui à l'insertion en agriculture (dispositif d'accompagnement) :

- Quelles connaissances avez-vous sur l'entrepreneuriat des femmes rurales ?
- Seriez-vous intéressée à vous y lancer ? (Cas des agricultrices non lancées)
- Avez-vous connaissance d'une structure d'accompagnement à l'entrepreneuriat ?
- Quelles sont les formes d'aides que vous avez reçues de la part des acteurs institutionnel (Foncier, financement, formation, encadrement, et accompagnement) ?
- Pensez-vous que l'environnement (GDA, famille, documents stratégiques.....) dans lequel vous vivez est favorable à l'entrepreneuriat des femmes ?
  - GDA & Entrepreneuriat F :
  - Famille & Entrepreneuriat F :
  - FAR & Entrepreneuriat F :
  - BAFR & Entrepreneuriat F :
  - APIA & Entrepreneuriat F :
  - ANETI & Entrepreneuriat F :
  - MF & Entrepreneuriat F :
- Quelles sont attente/besoins en lien avec les opportunités d'entrepreneuriat F que constitue l'environnement/écosystème ci-dessus ?
  - GDA & Entrepreneuriat F :
  - Famille & Entrepreneuriat F :
  - FAR & Entrepreneuriat F :
  - BAFR & Entrepreneuriat F :
  - APIA & Entrepreneuriat F :
  - ANETI & Entrepreneuriat F :
  - MF & Entrepreneuriat F :
- Quelles sont vos propositions d'amélioration pour satisfaire ces attentes ?
  - GDA & Entrepreneuriat F :
  - Famille & Entrepreneuriat F :
  - FAR & Entrepreneuriat F :
  - BAFR & Entrepreneuriat F :
  - APIA & Entrepreneuriat F :
  - ANETI & Entrepreneuriat F :
  - MF & Entrepreneuriat F :
- Avez-vous des fils/filles capables de s'engager dans l'entrepreneuriat ?
- De quelles manières pensez-vous que vous pourriez aider votre fils/fille à s'engager dans l'entrepreneuriat ?
- Pensez-vous que vous êtes assez outillée (compétences, ressources, etc.) lorsque vous avez lancé dans l'entrepreneuriat ?
- Taux de Satisfaction de la stratégie nationale pour l'autonomisation économique et sociale des femmes et des filles en milieu rural 2017-2020 :

Très satisfaite

Satisfaite

Satisfaite

#### 6. Caractéristiques et perception de la femme rurale entrepreneur d'après l'enquête :

- Que signifie le mot femme rurale pour vous ? Et comment vous le caractérisez (Compétente , Ambitieuse, Dynamique, Possède un capital Social , Prend le risque ?



**Guide d'entretien adressé aux responsables administratif****1) La description du dispositif :**

1. Quel est le statut de votre organisme (public, privé ou semi public) ?
  2. Quels sont vos ressources financières ? (budget de l'État, cotisation des agriculteurs, les deux, les taxes)
  3. Quels secteurs de production sont principalement touchés ?
  4. Est-ce que vous intervenez dans une zone géographique précise ? (sur Nabeul ? dans d'autres gouvernorats ?)
  5. Est-ce que vous définissez vous-même vos objectifs d'intervention (public, durée, contenus, modalités pédagogiques) ou bien est-ce que vous êtes engagés sous contrat pour réaliser des actions précises ?
  6. Est-ce que c'est un dispositif indépendant ?
  7. Quelles sont les divisions (quelle est l'organisation) de votre agence (structure) ?
  8. Quel est le nombre de vos vulgarisateurs et le pourcentage agriculteurs/vulgarisateur ?
  9. Comment est-ce que vous définissez les actions de vulgarisation ? (des objectifs venant des échelons supérieurs (la centrale, commence au niveau de bas ou de haut)
  10. Est-ce que les objectifs des programmes correspondent aux objectifs de l'État, ou des agriculteurs (priorités) ?
  11. Quels sont les indications sur votre volume d'activité et poids économique ?
  12. Quelle relation avez-vous avec l'AVFA ? (hiérarchie administrative, appui pédagogique)
  13. Si vous deviez évaluer la qualité des relations avec l'AVFA de 1 à 10, quelle note donneriez-vous (1 faible relation) ?
  14. Quelle relation avez-vous avec les centres de recherches et de formation (université) ?
  15. Si vous deviez évaluer la qualité des relations avec les centres de recherches de 1 à 10, quelle note donneriez-vous ?
  16. Quels sont les principaux opérateurs de conseil (GDA, SMSA, points de vente, conseillers privés) ?
  17. Est-ce que vous avez un lien avec eux ? coopération ? concurrence ?
  18. À votre avis quel acteur attire le plus l'attention des agriculteurs, pour quoi ?
  19. Quelles sont vos attentes vis-à-vis de l'État ?
  20. Pensez-vous que l'État doive se retirer de la vulgarisation ? Si oui, pour quoi ? Si non, sur quels aspects souhaitez-vous qu'il joue un rôle ?
  21. Quelles mesures de soutien à la vulgarisation vous semblent prioritaires ? Pourquoi ?
- 2) Vos interventions :**
22. Quels sont les exploitations avec lesquelles vous travaillez ? Quelles sont leurs caractéristiques (petites exploitations, moyennes, grosses structures, associations des agriculteurs)
  23. Est-ce que vous faites du conseil individuel ?



24. Vos conseils sont (agricole, rural) (ex ; conseil sur des petits projets de transformation du surplus de production comme fromagerie)

25. Est-ce que vous avez des liens avec des ONG ? Par ex. avec la GIZ ?, si oui pour quoi faire et qu'est-ce que cela vous apporte ?

26. Comment les agriculteurs peuvent accéder à vos services ? (les méthodes les plus attirants, pour quoi)

27. Quels sont les dimensions de vos services de conseil ? (technique, économique, gestion, réglementaires)

28. Est-ce qu'en dehors de l'apport de connaissances et de techniques, vous aidez les agriculteurs par (prêts, aides financières pour acheter des produits ou des machines, analyse du sol, donner des intrants)

29. Pouvez-vous me donner 3 exemples d'actions récentes avec les agriculteurs / agricultrices qui sont les plus représentatives de vos activités (le sujet, les personnes concernées, la durée)

### 3) Problèmes rencontrés :

30. Quels sont les grands problèmes du système de vulgarisation ? (préciser les problèmes que la vulgarisation a pu résoudre et les nouveaux problèmes) (la centralisation des décisions et la bureaucratie, l'incapacité de réagir assez rapidement à l'évolution des techniques, Manque de budget suffisant, manque de vulgarisateurs, salaires, manque de formations, véhicules et des matériaux, surcharge du travail, motivation des vulgarisateurs)

31. Quels sont vos problèmes avec les agriculteurs ?

32. Est-ce que vous arrivez à atteindre les agriculteurs ayant besoin d'appui et de vulgarisation ? (estimation % d'agriculteurs touchés sur la zone par rapport au total d'agriculteurs sur la zone).

33. À votre avis, comment mieux atteindre les agriculteurs et les agricultrices ?

34. À votre avis, quels sont les verrouillages qui empêchent les agriculteurs d'appliquer vos conseils ? (L'incapacité financière, la non confiance dans les compétences des vulgarisateurs, vos conseils ne répondent pas à leurs besoins, ils n'ont pas le temps d'écouter le vulgarisateur, ils préfèrent suivre leurs voisins, le risque du changement, l'accès au conseil Internet ou le CAR est loin, analphabétisme, le sentiment des agriculteurs de la supériorité des vulgarisateurs (manque de relation amicale, le manque des intrants conseillés sur le marché.

35. Quels sont les effets problèmes de l'ALECA (Accord de Libre-Échange Complet et Approfondi avec l'Europe) sur les exploitations et les dispositifs de conseil ? est-ce que vous envisagez des solutions ?

36. Est-ce qu'il y a un problème de chômage dans la région ? Si oui, pourquoi ? (la mécanisation a pris la place de la main d'œuvre les jeunes ne s'intéressent pas au travail agricole). Est-ce que la vulgarisation participe à le baisser ?



## ANNEXE 4

Le tableau qui suit illustre tous les entretiens faits :

**Tableau n°2 : Réalisation des entretiens :**

Acteurs/ Codage	Date d'entretien	Lieu	Type d'entretien
Chef d'arrondissement d'appui à la femme rurale/ CAAFR	23/05/2023 26/05/2023	CRDA Nabeul	Individuel
Coordinatrice régionale/ CR_1	24/05/2023 26/05/2023	CRDA Nabeul	Individuel
Coordinatrice territoriale/ CT_1	25/05/2023	CTV Haouaria	Individuel
Chef GDA « Anemel Hawa »/ GDA_1	24/05/2023	Municipalité de Kélibia	Individuel
15 femmes du GDA « Anemel Hawa » (Groupe d'agricultrices_ 1) : / GA_1	24/05/2023	Municipalité de Kélibia	En groupe



Chef GDA « Ennassim »/ GDA_2	25/05/2023 23/06/2023	Local du GDA Ncha	Individuel
10 femmes du GDA « Ennassim » (Groupe d'agricultrices _2) / GA_2 :	25/05/2023	Local du GDA Ncha	En groupe
Chef du ctv/Cf_CTV	07/06/2023	CTV Haouaria	Individuel
Chef GDA « Jawhara »/ GDA_3	07/06/2023 23/06/2023	Abène-Haouaria	Individuel
Chef GDA « Raidet »/ GDA_4	08/06/2023 23/06/2023	Haouaria	Individuel
Chef GDA « Emtiez »/ GDA_5	05/06/2023 23/06/2023	Zaouiet Mgaz	Individuel
10 femmes salariées dans une pépinière des arbres fruitiers et maraichère El Bostène » (Groupe d'agricultrices _3) GA_3 :	05/06/2023	Pépinière des arbres fruitiers et maraichère El Bostène	En groupe
Conseiller agricole/CA_1	06/06/2023	CTV Haouaria	Individuel
FR_1	06/06/2023	Sidi mathkour	Questionnaire
FR_2	08/06/2023	Haouaria	Questionnaire
FR_3	08/06/2023	Abène	Questionnaire
Conseillère agricole/CA_2	09/06/2023	CTV Haouaria	Individuel
FR_4	09/06/2023	Abène	Questionnaire
FR_5	09/06/2023	Terkwène	Questionnaire
FR_6	12/06/2023	Haouaria	Questionnaire
FR_7	12/06/2023	Haouaria	Questionnaire
FR_8	13/12/2023	Haouaria	Questionnaire
FR_9	13/12/2023	Abène	Questionnaire



FR_10	13/12/2023	Haouaria	Questionnaire
FR_11	14/06/2023	zaouia Mgaz	Questionnaire
FR_12	14/06/2023	Haouaria	Questionnaire
FR_13	19/06/2023	zaouia Mgaz	Questionnaire
FR_14	19/06/2023	zaouia Mgaz	Questionnaire
FR_15	19/06/2023	Saheb Jebal	Questionnaire
FR_16	19/06/2023	zaouia Mgaz	Questionnaire
FR_17	20/06/2023	Haouaria	Questionnaire
FR_18	21/06/2023	Ncha	Questionnaire
FR_19	21/06/2023	Haouaria	Questionnaire
FR_20	22/06/2023	zaouia Mgaz	Individuel
FR_21	15/08/2023	Haouaria	Individuel
FR_22	15/08/2023	Haouaria	Individuel
FR_23	15/08/2023	Saheb Jebal	Individuel
FR_24	15/08/2023	Saheb Jebal	Individuel
FR_25	16/08/2023	Haouaria	Individuel
FR_26	16/08/2023	Ncha	Individuel
FR_27	17/08/2023	Haouaria	Individuel
Directrice générale du BAFR	02/10/2023	Tunis (MARHP)	Individuel
<b>Nombre totale</b>			<b>74</b>





## ANNEXE N°5

### Création des arrondissements d'appui à la femme rurale

Article 7 du Journal Officiel de la République Tunisienne — 8 septembre 2020 page 1975 : : Il est créé un arrondissement chargé de l'appui à la femme rurale. Il est chargé notamment de :

- Exécuter le plan national spécifique à la femme rurale au niveau régional en coordination avec le commissariat régional des affaires de la femme et de la famille,
- Adopter une approche participative lors de l'élaboration du plan et des programmes dans le domaine de l'autonomisation économique et sociale de la femme rurale, et en assurer le suivi et l'évaluation,
- Former et encadrer la femme rurale dans les techniques de production et dans la création, administration et gestion de projets innovateurs compte tenu des spécificités et des ressources régionales et locales,
- Faciliter l'obtention des moyens de production, l'accès aux marchés et l'identification des opportunités disponibles
- Appuyer l'adhésion des femmes aux organismes professionnels agricoles (les groupements professionnels de développement agricole et les sociétés mutuelles de services agricoles) et définir les mécanismes et opportunités disponibles,
- Appuyer le rôle de la femme rurale dans la conservation et gestion des ressources naturelles.
- Ledit arrondissement est rattaché à la direction générale du commissariat régional au développement agricole.





ANNEXE 6



République Tunisienne  
 Ministère de l'Economie,  
 des Finances et de l'Appui à l'investissement  
 Structure de Contrôle des Impôts

الجمهورية التونسية  
 وزارة الاقتصاد والمالية  
 ودعم الإستثمار  
 مصلحة مراقبة الأداءات

Ce service est gratuit.

هذه الخدمة  
 دون مقابل

0182087

**Carte d'Identification Fiscale** بطاقة التعريف الجبائية

Non Assujetti A La TVA

رقم الفرع الثانوي N° Etab. Secondaire	رمز الصنف Code Catégorie	رمز ا.ق.م Code TVA	المعرف الجبائي Matricule Fiscal
000	N	N	1778620/A

Nom et Prénom ..... GROUPEMENT DEV AGR ..... الإسم واللقب  
 Ou Raison Sociale ..... ENNASSIM ENNCHAA ..... أو الاسم الاجتماعي

Première ..... MUTUELLE ..... النشاط الأول

Activité ..... 13/01/2022 ..... بداية من :  
 A compter du :

Adresse : 000, CTRE RAYONNEMENT AGR, ENNCHAA ..... العنوان :  
 8045

Deuxième : ..... النشاط الثاني  
 Activité ..... بداية من :  
 A compter du :

Le : 23/06/2022  
 Le Chef de la structure de Contrôle des Impôts  
 253: B. C. KELIBIA

رئيس مصلحة مراقبة الأداءات

NB : - L'octroi de la Carte d'Identification Fiscale n'est pas une autorisation d'exercice de l'activité.  
 - Veuillez aviser la structure de Contrôle des Impôts compétente de tout changement concernant votre dossier fiscal.

الملاحظة : - إصدار بطاقة التعريف الجبائي ليس تصريحاً بمزاولة النشاط.  
 - يرجى إبلاغ مصلحة مراقبة الأداءات المختصة بكل تغيير يتعلق بملفك الضريبي.



  
 enda inter-arabe

## CERTIFICAT DE CONFORMITE

N° : G-011

**enda inter-arabe certifie que**  
**GDA ENASSIM HAOUARIA**

A été audité(e) et évalué(e) selon

  
**Label EL KAHINA**

Et que les produits mentionnés ci-dessous sont conformes au présent référentiel du label EL KAHINA®.

Label EL KAHINA® est un référentiel privé de Commerce Équitable, propriété de enda inter-arabe.

Cabinet Habilité à l'évaluation par enda inter-arabe : VERITAS , selon le certificat d'habilitation N°0001

Date d'audit : 01-08-2022

Période de validité : 03-08-2022 jusqu'à 02-08-2025

Liste des produits :

Araclide \_\_\_\_\_

Caoutchouc \_\_\_\_\_

Piment \_\_\_\_\_

Sorgo \_\_\_\_\_

Tomate \_\_\_\_\_

Pain \_\_\_\_\_

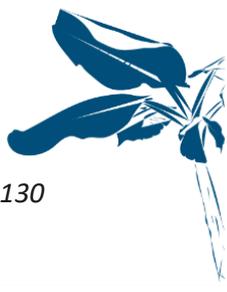
Nombre des produits: (6) Six Produits

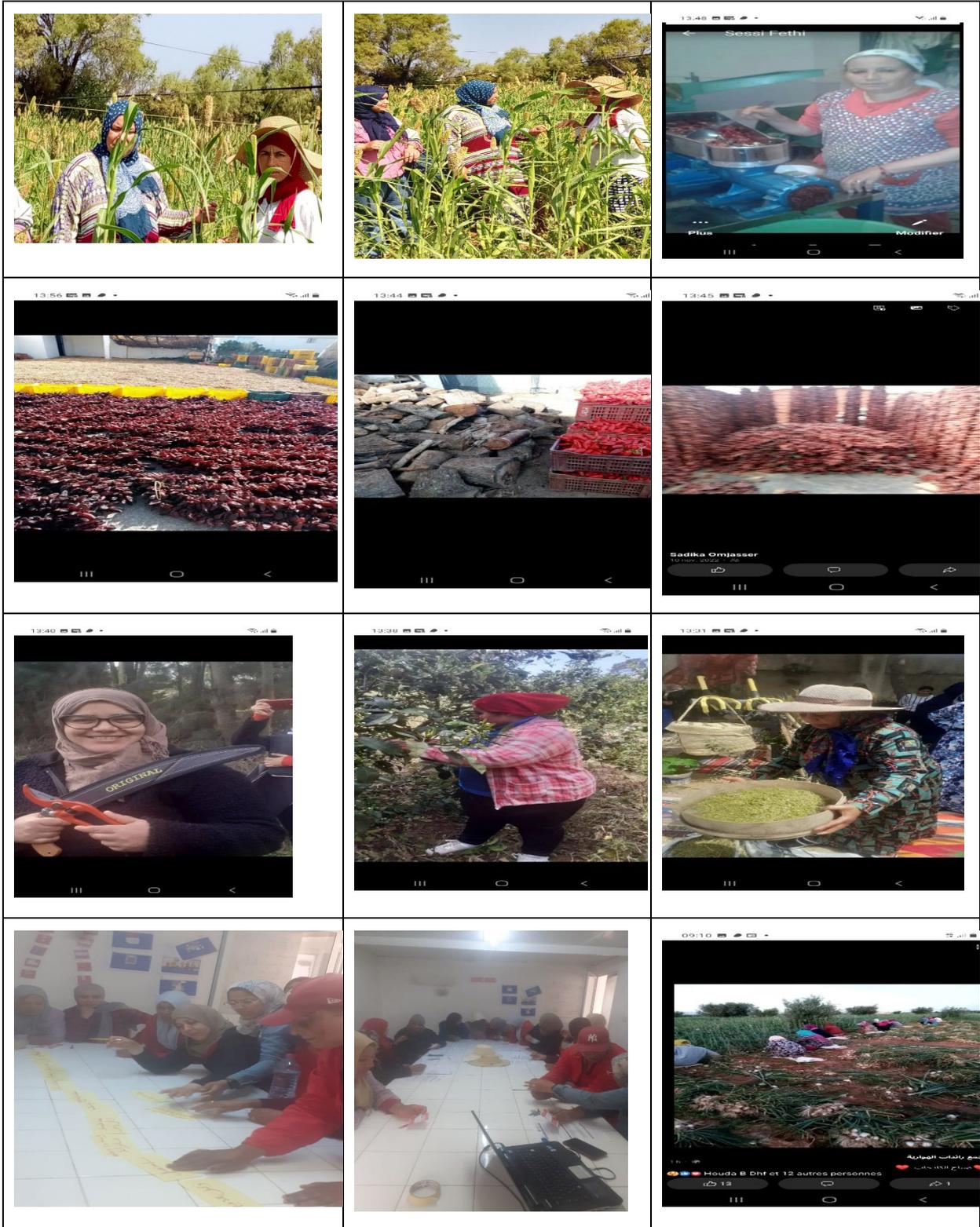
L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur [www.souk.elkahina.com](http://www.souk.elkahina.com)

Fait à Tunis

L: 03-08-2022

  
 Signature







## ANNEXE 7

## Transcription des entretiens des acteurs institutionnels

## CAAFR

**Présentation :**

Profil : ingénieur en chef

Tranche d'âge : 40-50

Mission :

- Appui à la femme Rurale :

1- former et encadrer la femme dans les zones rurales aux techniques de production

2- créer des projets innovants les gérer et les disposer suivant les spécificités et ressources locales de la région

3- adopter une approche participative lors de

L'élaboration de programme dans le domaine de l'autonomisation économique et sociale, leur suivi et leur évaluation

4. Mise en œuvre de la stratégie Nationale pour la femme au milieu rural au niveau régional avec le commissariat régional de la femme et la famille

5- soutenir la participation des femmes dans les structures professionnelles tels que les GDA et SMSA

6- soutenir son rôle dans la préservation et la gestion des ressources naturelles

7- améliorer l'accès aux opportunités du marché (participation aux foire, événements culturels)

- Budget annuelle : 28.000 dt

**Relation avec les autres acteurs :**

DAFR : élaboration des plans de développement régional ;

Renforcement des capacités des coordinatrices et leurs encadrements ;

MFFE /MARHP (Direction Générale des Forêts) : travail en collaboration participatif selon la stratégie nationale pour l'autonomisation économique et sociale des femmes et des filles en milieu rural 2017-2020

APII : une seule commission de sensibilisation à la promotion formelle (déclaration fiscale) des FR , elle a été faite à l'échelle régionale et pas territoriale

ANETI : formation /Projet AFERE/ Certificat d'artisanat dans les industries traditionnelles

APIA : pas de lien puisque les FR ne font pas des projets avec superficie > à 5 ha sauf pour la participation des FR au concours des produits de terroirs

AVFA : formation agricole et conseil en plus test de certification

MTA : Ministère de tourisme et de l'Artisanat)

Enda Inter Arabe : agit à travers ces actions de sensibilisation, de formation, d'accompagnement et de mobilisation sociale Contribuer à la réduction de la pauvreté et des disparités régionales et sociales par la mise en œuvre de programmes basés sur les priorités territoriales et matérialisées par des projets spécifiques ciblant les jeunes, les femmes et les enfants, avec une attention particulière aux micro-entrepreneurs

CRAFFE (Commissariat Régionale des Affaires de la Femme, Famille et de l'Enfances)



**Difficultés rencontrées :**

- Budget insuffisant pour financier et motiver les jeunes femmes rurales ;
- Les gros projets sont destinés par l'Etat vers les Gouvernorat du Nord-Ouest (Kef, Jendouba, Béja.) ;
- Manque des moyens logistiques (véhicules, ressources humaines.) : Une seule coordinatrice au CTV de Haouaria qui accompagnent trois délégations (Haouaria/Kélibia et Hammet Ghzaz) ;
- Manque d'une base des données sur le genre (pas d'étude nouvelle pour la mise à jour des données) ;
- Coût élevé pour l'analyse des produits (miel, Harrissa, fromage.) pour faciliter la commercialisation de leurs produits aux grandes surfaces

Procédure lourde pour faire des formations locales adaptées aux conditions des FR (réglementation des marchés publics)

**Solutions :**

- Pour surmonter ces contraintes l'Etat doit intervenir ;
- Chercher à renforcer l'effectif des ressources humaines par le détachement ou la mutation d'autres institutions
- La création d'un arrondissement d'appui à la femme rurale en 2021 qui facilite la mission (pas d'hierarchie, vis-à-vis du commissaire régional agricole de Nabeul, contribution un budget à cet arrondissement)

Les lois des crédits pour les femmes doivent changer et être adaptés aux contextes locaux (approche genre pour les lois de crédits)

**Points saillants avec l'insertion de la femme rurale :**

- Commercialisation de leurs produits dans les foires régionales et nationales (fourniture du transport et parfois l'hébergement)
- Formation continue : locale ;
- Chercher des financements pour des projet individuel ou collectif à partir du MFFE, des association (CAWTAR, des projets
- Les FR surtout les GDA sont bénéficiés de la majorité du budget alloué à l'arrondissement ;

**Autres :**

L'approche participative et la bienveillance du travail d'équipe facilite cette tâche malgré les contraintes

**CR\_1****Présentation :**

Profil : technicienne supérieure (formatrice des formateurs)

Zone : Nabeul ;

Approche : genre /participative et intégrée

Age : 35 ans

Mission :

- Appui technique et financier des femmes dans le milieu rural selon la stratégie nationale du plan de développement 2017-2020 en collaboration avec le MFFE;
- Encourager les FR à la promotion à l'échelle individuelle ou création des GDA (collective)

**Relation avec les autres acteurs :**

- Gouvernorat de Nabeul : pour la validation des GDA en collaboration avec le MARHP.
- GDA : facilite l'accès aux FR pour l'accompagnement, la formation et le suivi ;



- **APIA** : elle intervient que pour les grand projet (superficie > 5 ha ) qui ce n'est pas le cas dans la zone de Haouaria ;
- **DAFR** : encourage les FR dans les chaines de valeur

**MFFE** : en coordination avec CRFFE pour financer les projets des FR 'individuellement ou collectif par les GDA créés après avoir la validation du MARHP( DAFRR) ;

- **ANETI** : organise des formations en soft skills pour les FR

#### **Difficultés rencontrées :**

#### **Solutions :**

#### **Points saillants avec l'insertion de la femme rurale :**

- Opportunité de la commercialisation de leurs produits dans les foires nationales et régionales ;
- Savoir-faire pour l'emballage des produits ;
- Exemples d'entreprise individuelle dans l'apiculture (miel) et la transformation des fruits (séchage, confiture, harissa)
- Il y a des exemples d'entreprise qui font toute la chaine de valeur de la production, transformation, emballage et commercialisation ;

#### **Autres :**

- Profil des femmes rurales : âges entre 18-60 ans
- Niveau de scolarisation : analphabètes, collège, primaire secondaire, enseignement supérieure.
- Approche participative intégrée pour la création des GDA

Une femme entrepreneure ce n'est pas nécessairement propriétaire de la terre. Elle peut investir la terre de son père ou son marie et elle a toute sa liberté de gagner toute seule de l'argent sans le partager avec la famille. Pour cette raison elle choisit des filières de production à court cycle comme le maraichage, petit élevage (aviculture, apiculture et cuniculture)

- Intérêt des Agriculteurs aux subventions et financement que les renforcements de capacité

### **CT\_1**

#### **Présentation :**

Profil : technicienne supérieure, Chef CRA à Kélibia, conseillère agricole au CTV Haouaria et coordinatrice territoriale d'appui à la FR à Haouaria

Age : 48 ans

- Mission : Accompagnement des agricultrices à l'insertion en agriculture et création des GDA ;
- Conseillère agricole : organisation des journées d'information, parcelle de démonstration, écoles aux champs.) ;
- Suivi, encadrement et contrôle des pépinières et exploitations agricoles ;
- Transfert des nouvelles technologies et informations (subventions d'utilisation du goutte à goutte, gestion de l'eau

#### **Relation avec les autres acteurs :**

CRDA : coordination avec la chef de l'arrondissement et la coordinatrice régionale pour l'appui à la femme rurale, la sensibiliser à trouver son autonomie financier et social par la constitution des GDA et à entreprendre ;



DAFR : Coordination centrale et régionale pour réaliser les différentes tâches du programme de développement (programme de formation...)

AVFA : certification des FR ayant déjà de la compétence à la suite d'un test de certification (INPFCA Sidi Thabet), formation des FR selon leur demande et les programmes de la DAFR (CFPA à Takelsa ou d'autres centres selon le thème de la formation) ;

#### Difficultés rencontrées :

- Manque de moyen de transport au CTV pour accomplir les visites sur terrain ;
- Coût élevé des intrants
- Manque de la main d'œuvre dans la zone de Haouaria pour la récolte (des tomate, piments...) puisque les jeunes travaillent dans les usines d'Harissa, tomate, poisson
- Lourdeur des procédures administratives ;
- Les services ne sont pas à proximité des FR (Nabeul) ;
- Sécheresse et changement climatique ;
- L'accès au financement est très lourd (les banques se trouvent à Nabeul) ;
- Terre collectives, donc accès foncier presque nul (Très difficiles) ;
- Cloisonnement entre les arrondissements (PA, PV, GR, FE,..)
- Exclusion de la femme rurale de se bénéficier des subventions de fourrage, semences goutte à goutte, formation...

#### Solutions :

- Visite des groupes collectifs de FR ;

Ou par Renforcement en cas de nécessité par le CRDA (AAFR)

- Intrants (solution création des GDA);
- demande de la main d'œuvre d'autres gouvernorat comme Kairouan) ;
- Elle investit dans la terre de son mari ou son père sans location et gagne toute seule l'argent, elle est toute sa liberté de disposer de l'argent ;
- Travail collectif sans cloisonnement entre les arrondissements ni concurrence
- Coordination nationale, régionale et territoriale dans l'appui à la FR (2021)

#### Points saillants avec l'insertion de la femme rurale :

- Les GDA facilite l'accès aux FR ;
- La formation de FR soit selon le programme de développement de la DAFR , soit selon la demande (taille des agrumes, apicultures) ;
- Formation locale dans les locaux de GDA pour encourager et faciliter leur participation ;ces formation sont financées par les projets ou association (CAWTAR) ;
- La coordinatrice territoriale supervise les formations informelles faites par des femmes leaders dans la transformation du lait (condition d'hygiène) ;
- Evolution dans l'estime de soi des FR par son accompagnement (la FR se cache derrière son père ou son mari, elle ne s'exprime plus mais maintenant elle cherche sa personnalité et son autonomie économique)
- Thèmes de formation : éducation financière, communication, la bonne gouvernance, distillation des plantes forestières et aromatiques, taille des agrumes
- 4 GDA à Haouaria sont bien réussit (dans l'élevage (apiculture, aviculture et bovin), arboricultures fruitières, transformation, condiments, arachide, maraichage,
- Création d'un réseau social entre les GDA (WatsApp/ Facebook/Messenger) pour bénéficier des expériences entre les FR ;
- La femme est très minutieuse dans ses pratiques professionnelles qui aboutit à sa réussite ;
- Les GDA sont financés par l'AFFR ou le MFFE par des matériels (dateur/couveuse/étiquetages/emballeur
- Malgré le Covid 19 le programme du projet AFERE est bien réalisé dans le temps avec atteinte des objectifs prévus



**Autres :**

Exemples de projets : séchage du piment financé en 12 million dt (chambre -four) / broderie / pâtisserie/ confection

Bonne relation personnelle entre les cadres qui travaille dans l'appui à la FR (travail noble)

Une bonne posture d'accompagnatrice des FR productrice

GDA\_1 (ce GDA se trouve dans la zone de Kélibia)

**Présentation :**

- Profil : Chef du GDA
- Nom du GDA : Anemel Hawa
- Elle est responsable de l'alphabétisation des FR
- Créée en Avril 2023 (pas encore publié au journal officiel du République Tunisienne)
- Nombre de femmes adhérees : 20 F
- Niveau des FR : analphabètes, alphabétisées, primaire ou collège
- Mission : alphabétisation et apprentissage des compétences par des ateliers de distillation des plantes forestières et aromatiques, cuisine des plats traditionnelles avec valorisation des céréales...
- Renforcer l'autonomisation de la FR

**Relation avec les autres acteurs :**

CTV / CRDA/DAFR : formation et financement ;

MAS (ministère des affaires sociales) : par le CNEA : Centre National d'Education des Adultes) :

Programme d'alphabétisation des FR ;

FR : les femmes rurales adhérees au GDA, elles ont les mêmes objectifs de chercher leur autonomisation ;

AVFA : pas de lien avec les centres de formation, elles font des formations locales

**Difficultés rencontrées :**

- Les demandes de formation ou de financement ne se réalisent pas immédiatement (lourdeur administratif) ;
- Le local du GDA n'est pas sécurisé pour cette raison, les matériels (baratte, couveuse, distillateur) financée par le MFFE sont mis dans une salle de réunion à la municipalité,
- Pas d'encouragement à l'insertion en agriculture par la famille (énergie négative);
- Pas de confiance en soi pour les FR ;
- Manque de l'information ;
- Femmes introverties, pas motivée ;
- Peur de l'échec

**Solutions :**

- Chercher des formations informelles (femmes rurales leaders ou formateurs volontaires) ;
- Frapper aux les portes jusqu'à ce qu'elles trouvent un coup de main pour acheter une porte en fer favorisant la sécurité des matériels
- Sensibilisation par la CTV pour la création de GDA et avoir des formations en soft skills (communication, la bonne gouvernance.)
- Encadrement et accompagnement pour l'acquisition de compétences techniques et savoir etre (volanté, patience, confiance en soi..)

**Points saillants avec l'insertion de la femme rurale :**

- Leurs attentes : la commercialisation de leurs produits,



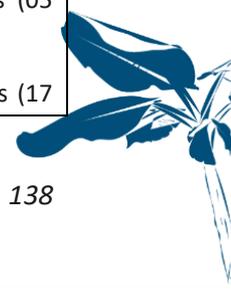
- Bénéficiées de matériels de distillation, couveuse, baratte ;
- FR cherche son autonomisation ;
- Femmes très compétente et bien formée ;
- Transfert de connaissances entre les femmes ;
- L'adhérences aux GDA donne accès à l'entrepreneuriat des FR ;
- La zone de Haouaria est très favorable à l'entrepreneuriat des FR dans la valorisation des plantes forestières aromatiques et médicinales (tym , couronne, كظوم , ) cette zone côtière se caractérise aussi par la présence des eucalyptus sur la ligne de côte

#### Autres :

- La distillation ne demande qu'une femme et les plantes ;

Profil des FR : âge entre 30-60 ans divorcée, pas mariée ou qui s'occupe de ses parents (cas spéciaux)

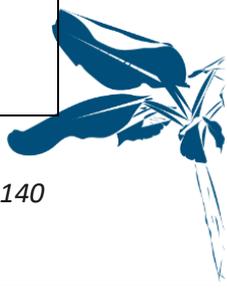
Nom du GDA	Ennassim	Raidet	Jawhara	Emtiez	Anemel Hawa
Zone d'intervention	Nchaa Zoukak/ Bouhbib/ Hzayria/ Haouaria	Haouaria	Abène Haouaria	Zaouiet Mgaez	Kélibia
Date de création	21/10/2016	21/02/2023	28/02/2023	Juin 2023 (pas encore publié au journal officiel du République Tunisienne)	Créée en Avril 2023 (pas encore publié au journal officiel du République Tunisienne)
Nombre de femmes adhérentes	28	207	40	23	20
Profil des femmes	Age : 18-60 ans Diplômée (5 F) et non diplômées (23 F) avec niveau	Age :21-59 ans Diplômée (60 F) et non diplômées (167	Age :29-65 ans Diplômée et non diplômées avec niveau	Age :27-55 ans Diplômée (16 F) et non	Age :35-55 ans Analphabètes (05 F) Alphabétisées (17



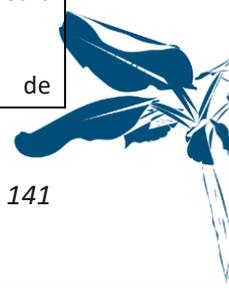
	primaire (14F) /collège(7 F), secondaire, bac(2F), supérieur (5 F)	f) avec niveau primaire/collège , secondaire, bac, supérieur	primaire/collège , secondaire, bac, supérieur	diplômées (07 F) avec niveau primaire (02 F)/collège(02 F), secondaire (3 F), supérieur(16 F)	F), primaire (12 F) ou collège (03 F)
<b>Activités approuvées</b>	Elevage bovin Aviculture Transformation du lait Transformation des produits agricole (tomate, piment, céréale, cacahouète, sorgho.) Extraction des huiles essentielles et distillation des plantes aromatiques et médicinales. Chaine de valeur d'arachides (production d'arachide et transformation des cacahouètes en beurre de cacahouète)	Séchage des plantes aromatiques et médicinales, Production des condiments, Transformation du tomate, piment, Transformation des céréales et légumineuses (couscous, bssissa, couscous à base de sorgho, d'orge et de blé dur) Production de corète de cartage (Mloukhiya)	Transformation des produits agricoles (piments, tomates, céréales.) Elevage bovin Chaine de valeur d'arachide Transformation du lait	Elevage bovin et ovin Petit élevage (aviculture et apiculture) Extraction des huiles essentielle et distillation des plantes aromatiques et médicinales. Pépinière des plants ornementale s Séchage des viandes rouges, pâtisserie (chaine de valeur du blé tendre)	Alphabétisation et apprentissage des compétences par des ateliers de distillation des plantes forestières et aromatiques, cuisine des plats traditionnelles avec valorisation des céréales... Renforcer l'autonomisation de la FR Aviculture
<b>Difficultés rencontrées</b>	Elles n'ont pas de moyens pour couvrir les frais d'emballage de leurs produits ; Difficultés de transport pour assister aux foires nationales	Sècheresse et changement climatique Coût élevé des intrants Manque des semences locales qui s'adaptent aux	Difficulté financière de loyer un local pour le GDA Manque du matériel premier (semoule) Lourdeur	Les services sont très loin (Nabeul, Tunis, Menzel Tmim) Difficulté financière de loyer un local	Les demandes de formation ou de financement ne se réalisent pas immédiatement (lourdeur administratif) ; Le local du GDA n'est pas sécurisé pour cette raison,



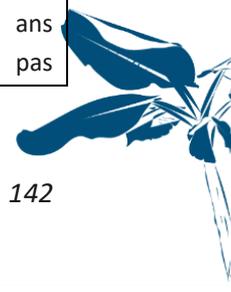
	<p>Manque de publicité pour présenter ses produits ;</p> <p>Commercialisation des produits n'est pas continue (foire national ou régionale) ;</p> <p>Pas de congélation des produits laitiers (fromage)</p> <p>Certification pour bénéficiaire des crédits bancaires</p> <p>Difficulté d'accès au foncier (terre collective)</p> <p>Certaines femmes travaillent dans l'exploitation familiale mais leurs maris prennent la charge de la commercialisation aux médiateurs du marché car la vente des produits après transformation prend beaucoup de temps dans le GDA, donc elles ne peuvent pas valoriser la production (piment, tomate cacahouète...)</p> <p>pour participer à la transformation comme les autres FR adhérentes au GDA et par la</p>	<p>conditions climatiques</p> <p>Coût élevé de production</p> <p>Morcellement des terres</p> <p>Pas de titre de propriétaire (Terres collectives)</p> <p>Lourdeur administratif</p>	<p>administrative pour faire de formations</p> <p>Certification</p> <p>Changement climatique</p> <p>Coût élevé des intrants</p>	<p>pour le GDA</p>	<p>les matériels (baratte, couveuse, distillateur) financée par le MFFE sont mis dans une salle de réunion à la municipalité,</p> <p>Pas d'encouragement à l'insertion en agriculture par la famille (énergie négative);</p> <p>Pas de confiance en soi pour les FR ;</p> <p>Manque de l'information ;</p> <p>Femmes introverties, pas motivée ;</p> <p>Peur de l'échec</p>
--	---	---	---	--------------------	---



	suite elles se décrochent du GDA soit				
<b>Solutions</b>	<p>Bénéficiaire de matériel d'emballage dans le cadre du projet CAWTAR</p> <p>L'intervention de la DAFFR pour couvrir les frais de transport et d'hébergement durant la période du foire (maison de culture/ centre de formation)</p> <p>Participation aux concours des produits de terroirs pour gagner des médailles ;</p> <p>Analyses des produits pour la commercialisation dans les grandes surfaces ;</p> <p>Chercher des associations ou des projets pour financer les GDA</p> <p>Formation locale avec certification</p>	<p>Culture des oliviers</p> <p>Culture et valorisation d'arachide qui n'est pas exigeante en eau</p> <p>Faciliter les démarches administratives</p> <p>Création du projet de développement intégré (village artisanal)</p>	<p>Formation de proximité ou locale</p> <p>Changement des réglementations et textes juridiques des GDA pour qu'ils soient d'intérêt économique lucratif</p>	<p>Eviter la centralisation et fournir des services locaux ;</p> <p>Le GDA doit avoir un caractère rentable pour atteindre sa pérennité</p>	<p>Chercher des formations informelles (femmes rurales leaders ou formateurs volontaires) ;</p> <p>Frapper aux portes jusqu'à ce qu'elles trouvent un coup de main pour acheter une porte en fer favorisant la sécurité des matériels</p> <p>Sensibilisation par la CTV pour la création de GDA et avoir des formations en soft skills (communication, la bonne gouvernance.)</p> <p>Encadrement et accompagnement pour l'acquisition de compétences techniques et savoir être (volonté, patience, confiance en soi..)</p>
<b>Points saillants avec l'insertion de la femme rurale</b>	<p>Les thèmes de formation que les FR sont bénéficiaires : éducation</p>	<p>Emancipation économique par : 1-Création au sein du GDA d'un espace vert</p>	<p>DAFR</p> <p>CTV</p>	<p>DAFR</p> <p>CTV</p>	<p>Leurs attentes : la commercialisation de leurs produits, Bénéficiaires de</p>



	<p>financière (5 jours), taille des agrumes (21 jours), distillation des plantes aromatiques, gestion administrative, bonne gouvernance ;</p> <p>Bénéficiaire de matériels dans le cadre du projet CAWTAR ;</p> <p>Les procédures du micro finance Enda sont très faciles mais avec un taux d'intérêts très élevé.</p> <p>Préoccupation : elles ont besoin de formation en marketing digital, informatique, apiculture</p>	<p>de 1500 m<sup>2</sup> de superficie pour la multiplication des semences locales de corète avec 25 femmes adhérentes</p> <p>2- Projet de couvoir (le GDA est bénéficié de 02 couveuses sous forme de don du MFFE).</p> <p>Bénéficiaire des formations informelles sur le couvoir des poussins, distillation des plantes aromatiques et médicinales et extraction des huiles essentielles</p> <p>80% des femmes en milieu rural sont insérées en agriculture soit salariées ou en exploitation familiale ou entrepreneures</p> <p>Profil de la femme entrepreneure : cherche son autonomisation, courageuse, elle a beaucoup de défis</p>			<p>matériels de distillation, couveuse, baratte ;</p> <p>FR cherche son autonomisation ;</p> <p>Femmes très compétente et bien formée ;</p> <p>Transfert de connaissances entre les femmes ;</p> <p>L'adhérences aux GDA donne accès à l'entrepreneuriat des FR ;</p> <p>La zone de Haouaria est très favorable à l'entrepreneuriat des FR dans la valorisation des plantes forestières aromatiques et médicinales (tym , couronne, كظوم, ) cette zone côtière se caractérise aussi par la présence des eucalyptus sur la ligne de côte</p> <p><b>Autres :</b></p> <p>La distillation ne demande qu'une femme et les plantes ;</p> <p>Profil des FR : âge entre 30-60 ans divorcée, pas</p>
--	--	--	--	--	---



					mariée ou qui s'occupe de ses parents (cas spéciales)
--	--	--	--	--	---

### Transcription de l'entretien avec le chef du CTV Haouaria :

Cf\_CTV

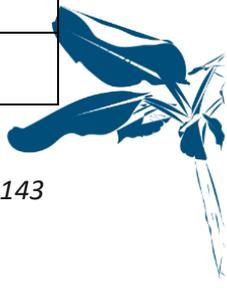
#### Présentation de la zone de Haouaria :

- Superficie totale : 31210 ha ;
- Superficies cultivables : 29377 ha ;
- Superficies forestières et de pâturage : 10018 ha ;
- Superficies labourées : 19359 ha ;
- Superficies agricoles : 10282 ha ;
- Superficies irriguées : 9077 ha ;
- Superficies des périmètres publics irrigués équipés : 800 ha ;
- Superficies des périmètres publics pouvant être irrigués : 744 ha ;
- Superficies des périmètres irrigués privés : 8277 ha ;
- Nombre des agriculteurs : 6200 ;
- Nombre d'exploitation agricole : 10400 ;
- Plus que 50% des exploitations agricoles sont gérées par la femme ;
- Plantation en irriguée :

Arboricultures fruitières		Superficie
	Agrume	492
	Oléiculture	219
	Vigne de table	11
	Divers	42
<b>Maraichages</b>	Piment/tomate/pomme de terre/arachides/ condiments	7243

- Plantation pluviale :

Arboricultures fruitières		Superficie
	Figuiers	35
	Divers	52
<b>Grandes cultures</b>	Céréale	5520
	Légumineuse	1000
	Cultures fourragères	5000



- Sources d'eau : deux Barrage avec capacité de stockage de 2460 milles m<sup>3</sup> ;  
8 lacs colinéaires de capacités de stockage de 880 milles m<sup>3</sup>.
- Il existe des marchés hebdomadaires (jeudi/vendredi à Haouaria ; Samedi à Saheb Jebal ; Mercredi à Zaouet el Mgaz ;
- Des marchés de gros à Haouaria (en été tous les jours) ; Sidi Daoued et port de H aouaria (vente des poissons tous les jours) ;
- Marché des bétails (ovine/bovine) tous les jours à Haouaria

#### Problèmes rencontrés par les agriculteurs(trices) :

- Morcellement des terres agricoles, ce qui bloque l'utilisation du machinisme agricole ;
- Difficulté foncière : il est difficile de créer des titres bleus, pour cela les agriculteurs ne peuvent pas se bénéficier des crédits bancaires ;
- Il s'agit de titre collectif (Haouaria, Boukrim et sidi Daoued)
- Disponibilité en eau : l'eau est disponible en quantité par comparaison d'autres régions en Tunisie mais dans certaines zones la qualité devient médiocre (augmentation de la salinité par la sécheresse) et l'utilisation excessive de fertilisants), il y'a aussi surexploitation des eaux d'irrigation pour des cultures exigeantes (c. maraichères : tomates, piment, pomme de terre et des arbres d'oliviers en irrigué)
- Immigration irrégulière des jeunes à l'Italie (en 2022 environ 500 jeunes sont immigrés) ;
- 

#### Recommandations :

- Valorisation de la culture d'arachide (extraction des huiles de cacahouète) ;
- Création des usines de condiment dans la région de Haouaria puisqu'elle est spécialisée dans la production des épices ;
- Motivation des GDA par plus d'accompagnement et des moyens de financement car les GDA tous seuls ne peuvent pas atteindre leurs objectifs ;
- Pour atteindre leur durabilité, les GDA doivent être à intérêt lucratif (changement au niveau des textes juridiques et réglementaires des GDA);
- Il faut faire le suivi des femmes adhérentes aux GDA pour bien les accompagner ;
- Il faut éviter le cloisonnement entre les acteurs qui entrent dans l'insertion des femmes dans le milieu rural. Il nous a donné un exemple concret de cloisonnement entre les arrondissements au niveau du CRDA (l'AAFR donne des formations aux femmes à la valorisation des plantes aromatiques et médicinales et lorsque ces femmes exploitent ces plantes dans les forêts elles tombent dans le risque d'avoir des pénalités de l'arrondissement des forêts ;
- IL faut éviter la centralisation pour amortir la lourdeur administrative ;
- Eviter le double rôle des conseiller/vulgarisateur (conseiller et contrôleur), il contrôle les surexploitations des eaux, les permis de forage et puits et les permis de construire...
- Pour favoriser le développement économique, il faut engendrer des zones spécifiques c'est-à-dire chaque zone est spécialisée dans une spéculation bien déterminée comme par exemple pour la zone de Haouaria, il faut un encouragement des cultures de condiments (épices, arachides, piments) alors que pour la zone de Kairouan, on doit encourager la culture de tomate. Et dans ce cas on va diminuer les attaques des maladies fongiques favorables sur la culture de tomate dans la zone de Haouaria , en plus le nombre le plus important des usines de transformation du tomate se trouvent à Kairouan.
- Pour fournir des valeurs ajoutées des GDA, les femmes adhérentes doivent devenir des leaders dans ses communautés et favorisent le transfert des compétences acquises par les formations bénéficiés aux GDA.

### Transcription des entretiens des conseillères agricoles

#### CA\_1

#### Présentation :

Profil : Technicienne supérieure

Tranche d'âge : 45-50



**Mission :**

- Vulgarisation et conseil agricole au niveau du CTV de Haouaria, leurs cibles sont tous les agriculteurs et agricultrices de la zone de Haouaria, mais depuis la création de la direction d'appui à la femme rurale, la conseillère territoriale au niveau du CTV est chargée pour l'accompagnement des agricultrices. Leur tâche est effectuée soit par la présence des agriculteurs au CTV ou bien sur terrain par des programmes de déplacement selon la disponibilité du moyen de transport.

**Relation avec les autres acteurs :**

**CRDA :** rapport hebdomadaire de suivi des activités de vulgarisation programmés (avancement)

**AVFA :** programmer des formations avec le CSFP de Bouchrik et CTA , certification après la formation

**Agriculteurs/agricultrices :** encadrement et conseil, contrôle et diagnostic des maladies de leurs production, distribution des semences et pesticides subventionnés

**Difficultés rencontrées :**

- L'accès aux formations est faible pour les vulgarisateurs au niveau territorial ;
- Manque des moyens de transport d'une façon générale et adaptés aux zones accidentées (pas d'accès ou accès difficiles) ;
- Manque de correspondance entre leur vulgarisation et celle parallèle des fournisseurs (divergente des informations);
- Leur présence dans le conseil n'est pas continue ce qui cause des mauvaises pratiques des agriculteurs comme l'achat des produits et semences périmés, un traitement tardif a provoqué l'attaque de la culture de tomate par le mildiou dans la plus part des exploitations dans la région dans le mois de Juin,
- La majorité des agriculteurs cherche des subventions, des dons, et pas l'acquisition de compétences

**Solutions :**

- Favoriser le transfert des innovations pour tous les vulgarisateurs (centrales, régionales et territoriales) ;
- Encourager la vulgarisation agricole sans déplacement sur le terrain grâce aux technologies de l'information et de la communication (Plateformes en ligne et sites web, Webinaires et vidéos en ligne, Réseaux sociaux, Applications mobiles, Bulletins d'information électroniques, Forums de discussion en ligne)

**Points saillants avec l'insertion de la femme rurale :**

- L'accès à la terre est très difficile pour les femmes ;
- La femme est très minutieuse, elle applique bien ce qu'elle apprend ;
- La femme cherche des formations à proximité ;
- Les GDA jouent un rôle essentiel dans l'autonomisation et le développement des femmes rurales en leur offrant des opportunités, un soutien, une voix collective et un espace pour s'engager dans des activités économiques et sociales bénéfiques pour elles et leurs communautés.

**Autres :**

Le changement du comportement de la femme rurale est bien remarqué dans les dernières années,

**CA\_2****Présentation :**

Profil : Technicienne supérieure



Tranche d'âge : 35-40

Mission :

- Vulgarisation et conseil agricole au niveau du CTV de Haouaria, leurs cibles sont tous les agriculteurs et agricultrices de la zone de Haouaria, mais depuis la création de la direction d'appui à la femme rurale, la conseillère territoriale au niveau du CTV est chargée pour l'accompagnement des agricultrices.
- L'accompagnement et l'encadrement des agriculteurs se fait soit dans leur bureau ou sur terrain par des visites (programmées ou par invitation)
- Chef CRA Saheb Jebal à Haouaria : suivi des points de stockages traditionnels de la production de pomme de terre, distribution des semences et pesticides subventionnés, suivi et diagnostic des maladies, campagnes de sensibilisation et journées d'information selon un programme annuel sur différents thèmes (mildiou, utilisation rationnée des pesticides, gestion des eaux d'irrigation, etc.)

Relation avec les autres acteurs :

CRDA : réalisation du programme annuel de vulgarisation, rapport de suivi des activités hebdomadaires ou mensuelles ;

AVFA : travail participatif pour identifier les besoins de formation des agriculteurs de la zone avec tous les acteurs concernés ;

Agriculteurs/agricultrices : encadrement, conseil, information, transfert d'innovation, subvention, contrôle, apaiser sa détresse (détérioration de la totalité des productions de tomate cette année par l'attaque du mildiou à cause de la pluviométrie au mois de Mai et Juin)

**Difficultés rencontrées :**

- L'accès aux formations est faible pour les vulgarisateurs au niveau territorial et surtout pour les jeunes conseillers (le barème des promotions professionnelles selon la participation aux formations, donc les chefs de département invitent les conseillers âgés);
- Manque des moyens de transport d'une façon générale et adaptés aux zones accidentées (pas d'accès ou accès difficiles) ;
- Leur présence dans le conseil n'est pas continue ce qui cause des mauvaises pratiques des agriculteurs comme l'achat des produits et semences périmés, un traitement tardif a provoqué l'attaque de la culture de tomate par le mildiou dans la plus part des exploitations dans la région dans le mois de Juin,
- Difficulté de communication avec les agriculteurs (il sent l'injustice);
- Manque de confiance de la part des agriculteurs avec l'administration ;
- Insatisfaction des agriculteurs par la vulgarisation
- La majorité des agriculteurs cherche des subventions, des dons, des compensations en cas de pertes de la production

**Solutions :**

- Favoriser le transfert des innovations pour tous les vulgarisateurs d'une façon continue (3 CRA dans la région de Haouaria) ;
- Fournir les moyens de transport aux conseillers ;
- Multiplier la communication avec les agriculteurs pour récupérer sa confiance et sa satisfaction.

**Points saillants avec l'insertion de la femme rurale :**

- Les femmes travaillent tout le temps à la ferme, mais elles ne sont pas en mesure d'obtenir une formation agricole ou d'assister à des campagnes, toujours l'homme (son mari ou son père, frère) qui y assiste ;
- La femme est très minutieuse, elle applique bien ce qu'elle apprend ;
- La femme cherche des formations à proximité, les GDA leur permettent de se former et apprendre des bonnes pratiques agricoles ;





**Autres :**

L'affectation d'une conseillère territoriale à Haouaria chargée d'appui à la femme rurale par l'encadrement et l'accompagnement l'autonomisation des femmes rurales, changement au niveau de leur comportement et posture dans la vie socio-économique.

Transcription des entretiens par groupe focus

24/05/2023



**GA\_1** : (Groupe d'agricultrices\_1) : 15 femmes du GDA « Anemel Hawa »

### 1. Identification :

Statut matrimoniale : mariée, célibataire, divorcée

Niveau d'instruction : analphabètes, alphabétisées, primaire ou collège

Origine : rurales

Age : 30-60

Position dans le GDA : 14 femmes adhérentes/la chef du GDA (Chef d'alphabétisation)

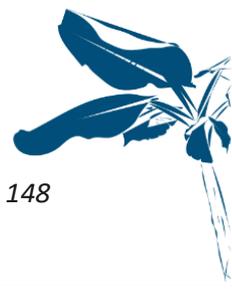
Activité : production végétale et animale/ distillation des plantes aromatiques et extraction des huiles essentielles

### 2. Contribution des femmes aux activités de l'exploitation et familles :

- Contribution aux activités végétales : Semi des plants de tomate/piments, récoltes, transformation du tomate et piments,
- Contribution aux activités animales : Soins aux animaux ( la surveillance de leur santé et le traitement des maladies mineures), Traite des vaches laitières, Gestion de la reproduction ( surveiller le cycle de reproduction des vaches), Gestion des naissances ( intervenir pour aider les vaches en difficulté ou s'occuper des nouveau-nés, notamment en les nourrissant et en assurant leur bien-être), Gestion de l'alimentation (être responsables de la préparation des rations alimentaires pour les bovins, en veillant à ce qu'ils reçoivent une nutrition adéquate), Soins vétérinaires de base en maintenant un environnement propre et sain pour les animaux, Gestion de l'environnement ( s'impliquer dans la gestion des pâturages et des enclos pour assurer un bon usage des ressources naturelles ), Administration et gestion de l'exploitation ( jouer un rôle crucial dans la gestion administrative de l'exploitation bovine, en s'occupant de la comptabilité, de la planification des budgets et des achats, ainsi que de la commercialisation des produits), Utilisation des technologies agricoles ( comme la traite automatisée ou l'analyse des performances des animaux),
- Prise de décision dans l'exploitation : le premier pas c'est l'alphabétisation puis la participation aux journées de sensibilisation, de formation d'acquisition de compétence dans différents domaines, Valoriser les connaissances traditionnelles détenues par les femmes rurales concernant les pratiques agricoles, les semences locales, les techniques de conservation, etc. Ces connaissances peuvent être intégrées dans les décisions modernes pour une agriculture durable, Promouvoir le leadership des femmes rurales au sein du GDA. Cela leur donnera une voix forte dans le processus de prise de décision et leur permettra de défendre leurs intérêts.
- Prise de décision dans la famille : L'homme monopolise toujours son opinion dans la prise de décisions familiale (8 femmes)/ dans certaines cas des décisions sont prises par référence de coutumes et pas essentiellement participative ou avec consultation (7 femmes).
- Proposition d'amélioration : renforcer l'accès à l'information, Sensibiliser les familles et les communautés à l'importance du rôle des femmes rurales dans l'agriculture et les encourager à les soutenir dans leurs activités agricoles et leurs décisions, Créer des réseaux de soutien pour les femmes rurales où elles peuvent partager leurs expériences, échanger des connaissances et obtenir un appui mutuel pour résoudre les défis auxquels elles sont confrontées, Les politiques agricoles devraient prendre en compte les enjeux de genre et veiller à ce que les femmes rurales bénéficient des opportunités et des soutiens nécessaires pour participer activement au secteur agricole.

### 3. Difficultés / Solutions :

- Difficultés rencontrées : matériels, financement, formation, marché
- Solution : formation de proximité, groupe Facebook pour se communiquer, création du GDA pour bénéficier des dons du MFFE et de la DAFR
- Services rendus par leur environnement :
  - GDA : formations et matériels (couveuse, distillateurs ...)
  - Famille : terre, fonds de roulement
  - CTV (conseillère territoriale) : conseil agricole, accompagnement, suivi



- MFFE : formations et financement

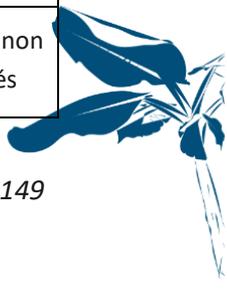
#### 4. Formation agricole :

- L'intérêt de la formation : intéressante
- Thèmes de formation demandée : distillation des plantes aromatiques, soft skills (communication, la bonne gouvernance, marketing digital, gestion)
- Lieu de formation : de proximité
- Structures qui assurent leur encadrement et formation : DAFR (conseillère territoriale au niveau du CTV de Haouaria), vulgarisateur au niveau du CTV de Kélibia
- Avoir connaissance d'un dispositif de FAR autre que le conseiller agricole dans leur environnement : la chef du GDA toute seule qui connaît le CSFP de Takelsa alors que les autres femmes adhérentes au GDA n'ont pas d'intérêt à le connaître puisqu'elles cherchent des formations locales au niveau du GDA
- Difficultés rencontrées pour bénéficier du FAR : réponse aux demandes de formation prend beaucoup de temps (ce n'est pas immédiatement vu la lourdeur administrative), les formations de proximité ne sont pas certifiées (la certification est obligatoire pour bénéficier des crédits bancaires)
- Attentes des femmes par rapport au dispositif de FAR : formation gratuite, de proximité, repende à leurs besoins, théorie et pratique et surtout certifiée,
- Satisfaction des femmes aux acquisitions des compétences pour entreprendre : elles sont très satisfaites pour l'acquisition des compétences (elles ont bénéficiées d'une formation informelle de trois mois en ligne sur l'extraction des huiles essentielles et la distillation des plantes aromatiques) mais il reste la volatilité, la confiance en soi, la patience et l'esprit entrepreneurial et tous ces critères se construisent.

#### 5. Appui à l'insertion en agriculture (dispositif d'accompagnement) :

- Connaissances sur l'entrepreneuriat des femmes rurales : avant l'intégration au GDA, l'accès aux informations est presque nul en plus la culture des femmes dans le milieu rural sur l'exclusion et la méconnaissance de ses droits diminue la connaissance sur l'entrepreneuriat (essentiellement les femmes non scolarisées ou analphabètes). Cependant, avec la création du GDA, les femmes cherchent leur autonomisation
- Intérêt des femmes à se lancer dans l'entrepreneuriat : la majorité des femmes sont intéressantes à lancer leurs projets
- Connaissance d'une structure d'accompagnement à l'entrepreneuriat : MFFE, DAFR
- Encouragement de l'environnement à l'entrepreneuriat des femmes : la zone est favorable à l'entrepreneuriat (montagne, La richesse floristique de ces milieux littoraux ; la présence d'espèces forestières sur les côtes de la mer et surtout les plantes aromatiques et médicinales, et la compétence de la femme rurale sur la distillation et l'extraction des huiles essentielles), de grands projets industriels et touristiques sont programmés pour un avenir proche qui donnent plus d'opportunité à entreprendre, la création d'une direction d'appui à la femme dans le milieu rural, la stratégie nationale pour l'autonomisation économique et sociale des femmes et des filles en milieu rural 2017-2020, le renforcement de l'accompagnement à l'appui des femmes rurales par une conseillère territoriale (accompagnement de proximité), pour la formation, il n'y a pas des programmes de formation formel territoriales, la famille fournit la terre, microfinancement : Enda, et BTS
- Attentes/besoins en lien avec l'opportunités d'entrepreneuriat des femmes que constitue l'environnement et l'écosystème :

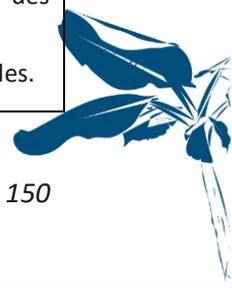
GDA	Famille	FAR	DAFR	MF
Formation	Fonds de roulement	Programmes de formation	Financement Sous forme de	Crédit non conditionnés



Commercialisation Accompagnement Co-construction de la volanté	La terre Encadrement et l'encouragement	adaptés aux conditions de vie des femmes rurales	don Matériel individuel ou collectif (GDA) Sensibilisation Formation de sofs skills Commercialisation	(certification et titre de propriétaire) Faciliter les procédures administratives
--	---	--	--	--

- Proposition d'amélioration pour satisfaire ces attentes :

GDA	Famille	FAR	DAFR	MF
Créer des conventions de coopération avec l'AVFA (CSFP) pour l'adoption des programmes de formations en tenant compte des spécificités des femmes dans le milieu rural ; Acquisition de compétences sur le marketing, la négociation, la gestion des entreprises, Fournir aux femmes des informations actualisées sur les tendances du marché, les prix des produits agricoles et les opportunités commerciales. Cela leur permettra de prendre des décisions éclairées sur la commercialisation de leurs produits, Encourager la commercialisation collective des produits	Maintenir une communication ouverte et bienveillante au sein de la famille pour discuter des aspirations entrepreneuriales des femmes, des défis rencontrés et des stratégies pour les surmonter. Respecter les choix et les décisions des femmes en matière d'entrepreneuriat, même si elles impliquent des risques ou des changements de carrière. Le soutien émotionnel de la famille peut être crucial pour surmonter les défis et persévérer dans l'entrepreneuriat. Encourager les femmes à se former et à	Fournir une formation en gestion d'entreprise aux femmes qui bénéficient du microfinancement. Cette formation peut les aider à développer leurs compétences en matière de gestion financière, de marketing, de gestion des stocks, etc., ce qui améliorera la viabilité de leurs entreprises.	Facilitez l'accès des femmes membres du GDA à des financements adaptés pour améliorer la production, la transformation et la commercialisation de leurs produits. Encourager les femmes à établir des partenariats avec d'autres acteurs de la chaîne de valeur agricole, tels que les transformateurs, les distributeurs et les acheteurs en gros, pour élargir leur accès au marché.	Fixer des taux d'intérêt des microfinancements raisonnables et compétitifs, afin que les femmes entrepreneures puissent rembourser leurs prêts sans trop de difficultés. Proposer des produits de microfinancement flexibles et adaptés aux besoins spécifiques des femmes entrepreneures. Cela peut inclure des prêts pour lancer une petite entreprise, des prêts pour acheter de l'équipement ou des intrants, ou des prêts pour financer la formation et le renforcement des capacités entrepreneuriales.



<p>des femmes au sein du GDA. La mise en commun des produits peut améliorer leur compétitivité sur le marché et permettre d'atteindre des volumes de vente plus importants.</p> <p>Aider les femmes à obtenir des certifications de qualité ou des labels spécifiques (bio, équitable, etc.) pour leurs produits. Cela peut leur donner un avantage concurrentiel et les aider à accéder à des marchés plus rémunérateurs.</p>	<p>acquérir des compétences entrepreneuriales</p>			
--	---	--	--	--

- Avoir ou non des filles capables de s'engager dans l'entrepreneuriat : 8 femmes enquêtées ont des filles capables de s'engager dans l'entrepreneuriat
- La manière d'aide de leurs filles à s'engager dans l'entrepreneuriat : Aider ses filles à établir des relations avec des mentors, des entrepreneurs et des professionnels dans des domaines qui les intéressent, Aider ses filles à croire en leurs capacités. Célébrer leurs succès, petits ou grands, et encourager-les à persévérer face aux défis. Soutenir leur éducation dans les domaines qui les intéressent et les passionnent. Encouragez-les à développer leurs compétences en leadership, en communication et en résolution de problèmes. Encourage ses filles à explorer différentes activités entrepreneuriales. Organiser des jeux de rôle, des simulations d'affaires ou des ateliers pour les aider à comprendre les bases de l'entrepreneuriat. Dès le plus jeune âge, exposer ses filles à des histoires de femmes entrepreneures réussies. Encourager-les à explorer différents domaines, à développer leur curiosité et à avoir confiance en elles.

25/05/2023

GA\_2 : (Groupe d'agricultrices \_2) : 10 femmes du GDA « Ennassim »

**1. Identification :**

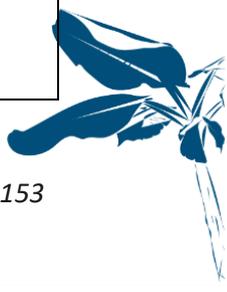


- Statut matrimoniale : mariée, célibataire
  - Niveau d’instruction : analphabètes, primaire ou collège, supérieure
  - Origine : rurales, suburbaines
  - Age : 18-60
  - Position dans le GDA : 10 femmes adhérentes
  - Activité : distillation des plantes aromatiques et extraction des huiles essentiels, transformation du lait et des produits agricoles (couscous, harissa, etc.), aviculture, production végétale (piment/tomate/ Chaîne de valeur d’arachide (beurre de cacahouète))
- 2. Contribution des femmes aux activités de l’exploitation et familles :**
- Contribution aux activités végétales : Semi des plants de tomate/piments, récoltes, transformation du tomate et piments,
  - Contribution aux activités animales : Soins aux animaux ( la surveillance de leur santé et le traitement des maladies mineures), Traite des vaches laitières, Gestion de la reproduction ( surveiller le cycle de reproduction des vaches), Gestion des naissances ( intervenir pour aider les vaches en difficulté ou s'occuper des nouveau-nés, notamment en les nourrissant et en assurant leur bien-être), Gestion de l'alimentation (être responsables de la préparation des rations alimentaires pour les bovins, en veillant à ce qu'ils reçoivent une nutrition adéquate), Soins vétérinaires de base en maintenant un environnement propre et sain pour les animaux, Gestion de l'environnement ( s'impliquer dans la gestion des pâturages et des enclos pour assurer un bon usage des ressources naturelles ), Administration et gestion de l'exploitation ( jouer un rôle crucial dans la gestion administrative de l'exploitation bovine, en s'occupant de la comptabilité, de la planification des budgets et des achats, ainsi que de la commercialisation des produits), Utilisation des technologies agricoles ( comme la traite automatisée ou l'analyse des performances des animaux),
  - Prise de décision dans l’exploitation : elles prennent des décisions dans la gestion de l’exploitation familiale, elles gèrent toutes les activités de la production, cependant, les hommes (leurs maris, parents ou frères) ne leurs donnent pas l’initiative pour la commercialisation de la production avec les médiateurs (ils ne leurs donnent pas l’occasion de négocier les prix de ventes avec ces médiateurs), pour cela les femmes adhérentes au GDA ne peuvent pas valoriser les produits végétaux.
  - Prise de décision dans la famille : L'homme monopolise toujours son opinion dans la prise de décisions familiale (7 femmes) / dans certaines cas des décisions sont prises par référence de coutumes et pas essentiellement participative ou avec consultation (2 femmes), une seule femme qui annonce que la décision dans sa famille se fait par consultation.
  - Proposition d’amélioration : En adoptant une approche participative, inclusive et éducative (campagne de sensibilisation), il est possible de sensibiliser les hommes à créer un environnement où les décisions sont prises de manière plus équilibrée et responsable. Cela peut améliorer la durabilité de l'exploitation agricole et renforcer les liens familiaux.
- 3. Difficultés / Solutions :**
- Difficultés : Commercialisation ; rareté d’organisation des foires locaux (foire El Kram à Tunis), manque de publicité, manque de frigo pour le conditionnement des produits laitiers transformés, Lourdeur administrative, Prix élevé des fourrages
  - Solution : DAFR aide les productrices à participer aux foires nationales par la fourniture du transport et d’hébergement, avoir des dons pour l’équipement d’une chambre frigorifique et assurer le conditionnement des produits laitiers.
- 4. Formation agricole :**
- L’intérêt de la formation : intéressante
  - Thèmes de formation demandée : informatique, marketing digital
  - Lieu de formation : de proximité (locale)
  - Structures qui assurent leur encadrement et formation : DAFR (conseillère territoriale au niveau du CTV de Haouaria en collaboration avec CRDA de Nabeul par l’intermédiation entre le GDA et les centres de formation de l’AVFA pour bénéficier des formations continues et faire des tests de certification



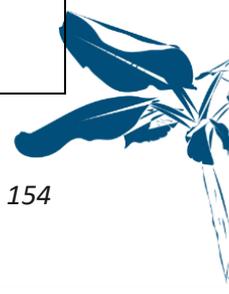
- Avoir connaissance d'un dispositif de FAR autre que le conseiller agricole dans leur environnement : le CSFP de Takelsa
  - Difficultés rencontrées pour bénéficier du FAR : elles sont bénéficiaires de plusieurs formations de proximité mais qui ne sont pas certifiées (la certification est obligatoire pour bénéficier des crédits bancaires)
  - Attentes des femmes par rapport au dispositif de FAR : formation gratuite, de proximité, repende à leurs besoins et surtout certifiée,
  - Satisfaction des femmes aux acquisitions des compétences pour entreprendre : elles sont très satisfaites pour l'acquisition des compétences (elles ont bénéficiées de plusieurs formations comme l'éducation financière (5 jours), taille des agrumes (21 jours), distillation des plantes aromatiques, gestion administrative, bonne gouvernance)
- 5. Appui à l'insertion en agriculture (dispositif d'accompagnement) :**
- Connaissances sur l'entrepreneuriat des femmes rurales : leur intégration au GDA facilite l'accès à l'information surtout grâce à l'accompagnement et l'appui à la femme que fait la conseillère territoriale dans la zone de Haouaria,
  - Intérêt des femmes à se lancer dans l'entrepreneuriat : la majorité des femmes sont intéressantes à lancer leurs projets
  - Connaissance d'une structure d'accompagnement à l'entrepreneuriat : DAFR (CTV : Mme Sadika)
  - Encouragement de l'environnement à l'entrepreneuriat des femmes : la zone est très favorable à l'entrepreneuriat (la présence d'espèces forestières sur les côtes de la mer et surtout les plantes aromatiques et médicinales, et la compétence de la femme rurale sur la distillation et l'extraction des huiles essentielles, les terres sont très fertiles et potentiellement productives, les bonnes pratiques des femmes rurales en agricultures héritées ou acquises par les formations), de grands projets industriels et touristiques sont programmés pour un avenir proche qui donnent plus d'opportunité à entreprendre, la création d'une direction d'appui à la femme dans le milieu rural, la stratégie nationale pour l'autonomisation économique et sociale des femmes et des filles en milieu rural 2017-2020, le renforcement de l'accompagnement à l'appui des femmes rurales par une conseillère territoriale (accompagnement de proximité), l'encouragement de l'Etat pour l'autonomisation de la femme dans le milieu rural, les ONG de microfinancement : Enda, et BTS
  - Attentes/besoins en lien avec l'opportunités d'entrepreneuriat des femmes que constitue l'environnement et l'écosystème :

GDA	Famille	FAR	DAFR	MF
Formation Commercialisation Accompagnement	Fonds de roulement La terre Encadrement et l'encouragement	Programmes de formation adaptés aux conditions de vie des femmes rurales(de proximité)	Formation sur la valorisation de la cacahouète Financement (chambre frigorifique pour la conservation des produits laitiers) Commercialisation	Crédit non conditionnés (certification et titre de propriétaire) Faciliter les procédures administratives  Une femme est contre les crédits bancaires (opinion religieuse)



- Proposition d'amélioration pour satisfaire ces attentes :

GDA	Famille	FAR	DAFR	MF
<p>Créer des conventions de coopération avec l'AVFA (CSFP) pour l'adoption des programmes de formations en tenant compte des spécificités des femmes dans le milieu rural ;</p> <p>Acquisition de compétences sur le marketing, la négociation, la gestion des entreprises, Fournir aux femmes des informations actualisées sur les tendances du marché, les prix des produits agricoles et les opportunités commerciales. Cela leur permettra de prendre des décisions éclairées sur la commercialisation de leurs produits, Encourager la commercialisation collective des produits des femmes au sein du GDA. La mise en commun des produits peut améliorer leur compétitivité sur le marché et permettre d'atteindre des volumes de vente plus importants.</p> <p>Aider les femmes à obtenir des</p>	<p>Maintenir une communication ouverte et bienveillante au sein de la famille pour discuter des aspirations entrepreneuriales des femmes, des défis rencontrés et des stratégies pour les surmonter.</p> <p>Respecter les choix et les décisions des femmes en matière d'entrepreneuriat, même si elles impliquent des risques ou des changements de carrière. Le soutien émotionnel de la famille peut être crucial pour surmonter les défis et persévérer dans l'entrepreneuriat.</p> <p>Encourager les femmes à se former et à acquérir des compétences entrepreneuriales</p>	<p>Fournir une formation en gestion d'entreprise aux femmes qui bénéficient du microfinancement. Cette formation peut les aider à développer leurs compétences en matière de gestion financière, de marketing, de gestion des stocks, etc., ce qui améliorera la viabilité de leurs entreprises.</p> <p>Créer des programmes de formation de proximité</p>	<p>Facilitez l'accès des femmes membres du GDA à des financements adaptés pour améliorer la production, la transformation et la commercialisation de leurs produits.</p> <p>Encourager les femmes à établir des partenariats avec d'autres acteurs de la chaîne de valeur agricole, tels que les transformateurs, les distributeurs et les acheteurs en gros, pour élargir leur accès au marché.</p>	<p>Fixer des taux d'intérêt des microfinancements raisonnables et compétitifs, afin que les femmes entrepreneures puissent rembourser leurs prêts sans trop de difficultés.</p> <p>Proposer des produits de microfinancement flexibles et adaptés aux besoins spécifiques des femmes entrepreneures. Cela peut inclure des prêts pour lancer une petite entreprise, des prêts pour acheter de l'équipement ou des intrants, ou des prêts pour financer la formation et le renforcement des capacités entrepreneuriales.</p>



<p>certifications de qualité ou des labels spécifiques (bio, équitable, etc.) pour leurs produits. Cela peut leur donner un avantage concurrentiel et les aider à accéder à des marchés plus rémunérateurs.</p>				
---	--	--	--	--

- Avoir ou non des filles capables de s'engager dans l'entrepreneuriat : 7 femmes enquêtées ont des filles capables de s'engager dans l'entrepreneuriat
- La manière d'aide de leurs filles à s'engager dans l'entrepreneuriat : par l'accompagnement et l'assistance de ses jeunes filles à l'acquisition des compétences par les formations , Encouragez-les à poursuivre leurs passions, fournir les moyens financiers et les éloigner de faire des crédits bancaires, les encourager de créer d'autre sources de financement (des petits projets secondaires comme la production des œufs de volaille, apiculture et vente du miel...), d'encourager les filles à s'adhérer au GDA pour bénéficier du matériels et des formations,

05/06/2023

GA\_3 : (Groupe d'agricultrices \_3): 10 femmes salariées dans une pépinière des arbres fruitiers et maraichère El Bostène »

#### 6. Identification :

- Statut matrimoniale : mariée (8 femmes), célibataire (1 femme), divorcée (1 femme)
- Niveau d'instruction : analphabètes (3 femmes), primaire ou collège (2 femmes), secondaire (2 femmes), baccalauréat (1 femme) et supérieur (2 femmes)
- Origine : rurales, suburbaines
- Age : 25-45
- Appartenance dans un GDA : 4 femmes sont parties du GDA Ennassim, 6 femmes n'y ont jamais impliquées
- Activité dans la pépinière : production des plants maraichère et des arbres fruitiers

#### 7. Contribution des femmes aux activités de la pépinière :

- Contribution aux activités végétales : Semi, irrigation, fertilisation, empotage, rempotage, irrigation, greffage, bouturage, traitement phytosanitaire
- Prise de décision dans l'exploitation : elles appliquent les activités programmées par son chef
- Prise de décision dans la famille : L'homme monopolise toujours son opinion dans la prise de décisions familiale (5 femmes) / dans certaines cas des décisions sont prises par référence de coutumes et pas essentiellement participative ou avec consultation (2 femmes), trois (3) femmes annoncent que la décision dans leur famille se fait par consultation.
- Proposition d'amélioration : elles ont satisfait par leur situation

#### 8. Difficultés / Solutions :

- Difficultés : fragilité des emplois malgré le manque de la main d'œuvre masculin
- Solution : déclaration au CNSS, travail d'une façon continue pour qu'il soit formel

#### 9. Formation agricole :

- L'intérêt de la formation : intéressant au niveau de la pépinière



- Thèmes de formation demandée : bouturage des plants d'olivier, greffage des plants des cucurbitacées,
- Lieu de formation : dans la pépinière
- Structures qui assurent leur encadrement et formation : des anciens ouvriers, l'ingénieur qui s'occupe de la multiplication des plants d'olivier ou le technicien supérieur qui s'occupe de la production des plants maraichères.
- Avoir connaissance d'un dispositif de FAR autre que le conseiller agricole dans leur environnement : le CSFP de Takelsa , le CSFP de Boucherik à Grombalia
- Difficultés rencontrées pour bénéficier du FAR : difficulté géographique (très loin),
- Attentes des femmes par rapport au dispositif de FAR : formation gratuite et de proximité adapté à leur besoin
- Satisfaction des femmes aux acquisitions des compétences pour entreprendre : elles sont très satisfaites pour l'acquisition des compétences (Apprentissage sur le terrain : elles travaillent aux côtés de professionnels expérimentés de la pépinière et apprennent en faisant. Elles observent leurs techniques, posent des questions et participent activement aux tâches quotidiennes de la pépinière)

#### 10. Appui à l'insertion en agriculture (dispositif d'accompagnement) :

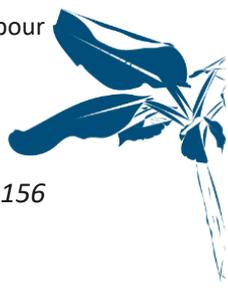
- Connaissances sur l'entrepreneuriat des femmes rurales : pour les 4 femmes qui sont parties du GDA disent que leur intégration au GDA facilite l'accès à l'information surtout grâce à l'accompagnement et l'appui à la femme grâce à la conseillère territoriale dans la zone de Haouaria, alors que pour les autres elles n'ont aucune information sur l'entrepreneuriat ;
- Intérêt des femmes à se lancer dans l'entrepreneuriat : elles choisissent d'être salariées sans tomber dans les risques d'échec,
- Connaissance d'une structure d'accompagnement à l'entrepreneuriat : DAFR (CTV : Mme Sadika)
- Encouragement de l'environnement à l'entrepreneuriat des femmes : il n'a pas d'encouragement de l'environnement : infrastructure défavorable, coût élevé des intrants, blocage du marché , difficulté de financement (conditionné)
- Attentes/besoins en lien avec l'opportunités d'entrepreneuriat des femmes que constitue l'environnement et l'écosystème :

GDA	Famille	FAR	DAFR	MF
Commercialisation	La terre Encadrement et l'encouragement	Programmes de formation de proximité	Renforcer l'accès au financement	Crédit non conditionnés (certification et titre de propriétaire) Faciliter les procédures administratives

- Proposition d'amélioration pour satisfaire ces attentes :

On est trop loin pour que la femme travail son propre exploitation : terre collective (même l'Etat n'a pas trouvé de solution), cette première difficulté serait un obstacle pour bénéficier des crédits bancaires.

Donc elles sont très satisfaites d'être salariées : elles expliquent les motivations et encouragement par leur patron (choix des horaires de travail surtout en été, prendre des congés par tour de rôle entre elles pour qu'elles puissent réaliser ses tâches dans leurs exploitations familiales, prendre des acomptes,



- Avoir ou non des filles capables de s'engager dans l'entrepreneuriat : six femmes enquêtées ont des filles capables de s'engager dans l'entrepreneuriat
- La manière d'aide de leurs filles à s'engager dans l'entrepreneuriat : encourager les jeunes filles à l'acquisition des compétences par les formations et faire des stages car l'expériences et les pratiques sont nécessaire, fournir les fonds de roulement, fournir la terre,

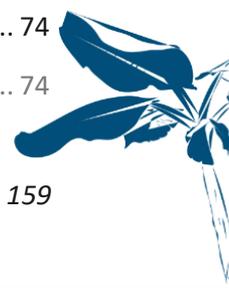


## TABLE DES MATIERES

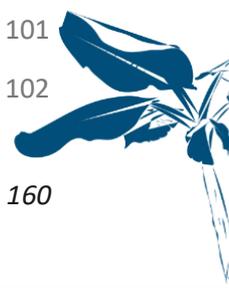
DEDICACES .....	6
REMERCIEMENTS .....	8
AVANT-PROPOS .....	10
ABREVIATIONS .....	11
INTRODUCTION GENERALE.....	12
<b>PROBLEMATIQUE ET REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.....</b>	<b>14</b>
<b>Chapitre 1 : Contexte de l'étude et problématique :.....</b>	<b>14</b>
I. Contexte général : place des femmes dans l'économie et pour le développement .....	14
II. Contexte Spécifique et Problématique : femmes rurales et entrepreneuriat agricole en Tunisie.....	14
1. Objectif général : .....	18
2. Objectifs spécifiques :.....	18
<b>Chapitre 2 : revue bibliographique :.....</b>	<b>19</b>
I. Analyse conceptuelle : .....	19
1. Définition des concepts : INSERTION / installation/entrepreneuriat :.....	19
2. Concept de la formation agricole continue : .....	21
3. Concept de conseil agricole ou vulgarisation :.....	22
4. Articulation entre formation – insertion professionnelle :.....	23
II. Entrepreneuriat féminin en Tunisie : .....	23
1. Egalité des sexes :.....	23
1. Profil des femmes entrepreneures :.....	24
2. Motivation des femmes pour l'entrepreneuriat :.....	25
3. Défis liés au genre dans le contexte local tunisien : .....	26
4. Programmes nationaux de l'entrepreneuriat féminin : .....	29
b. Projet AFERE (Appui aux Femmes Rurales en Entrepreneuriat) :.....	32
c. Stratégie nationale pour l'autonomisation économique et sociale des femmes et des filles rural, 2017-2020 :.....	33
d. Initiatives locales : .....	34
5. Points forts et faibles de ces programmes mis en disposition des femmes entrepreneures : 36	
III. L'insertion des femmes rurales en agriculture :.....	37
IV. Cartographie des acteurs concernés par l'entrepreneuriat en agriculture : .....	39



1. Définition de la cartographie : .....	39
2. Différents acteurs impliqués : .....	39
3. Cartographie des acteurs concernés par l'insertion des femmes rurales en agriculture : ....	46
4. Étapes du montage d'un projet en agriculture en Tunisie : .....	47
<b>PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE ET METHODOLOGIE DE TRAVAIL .....</b>	<b>50</b>
Chapitre 1 : Présentation de la zone d'étude : .....	50
I. Données administratives : .....	50
II. Données climatiques : .....	50
III. Données générales pour la production agricole dans la zone de Haouaria : .....	52
IV. Evolution des structures foncières au Cap Bon .....	53
Chapitre 2 : Méthodologies de travail : .....	54
I. Choix du sujet : .....	54
II. Choix de la région de l'étude : .....	54
III. Démarche exploratoire : bibliographie, entretiens et observations : .....	55
1. Choix des enquêtées : .....	57
2. Elaboration des outils d'investigation : .....	57
IV. Dépouillement des données : .....	59
V. Méthodes d'analyse des données qualitatives et quantitatives : .....	59
1. Analyse statistique des données quantitatives : .....	59
2. Analyse par le logiciel Iramutec des données qualitatives : .....	59
1. Codification des variables illustratives : .....	61
2. Codification des variables thématiques : .....	63
3. Description du corpus : .....	65
VI. Limites et contraintes du travail : .....	67
<b>RESULTATS ET DISCUSSION .....</b>	<b>68</b>
Chapitre 1 : Profils des femmes dans le milieu rural de la zone d'étude et leurs caractéristiques .....	68
I. Identification des femmes enquêtées dans le milieu rural : .....	68
1. Age des femmes rurales enquêtées : .....	68
2. Catégorie des femmes rurales enquêtées : .....	72
II. Caractéristiques de la femme dans le milieu rural de la zone de Haouaria : .....	73
Chapitre 2 : Caractérisation des projets des femmes rurales et de leurs motivations : .....	74
I. Proportion des projets des femmes enquêtées : .....	74



II. Origine des idées de projets des femmes enquêtées :.....	74
III. Origine du capital de départ : .....	75
IV. Les phases des projets des femmes enquêtées :.....	76
V. Forme juridique des projets :.....	77
VI. Domaine d'activité des projets des femmes enquêtées :.....	79
VII. Satisfaction des femmes dans le milieu rurale selon leur catégorie :.....	81
VIII. Motivation des femmes enquêtées promotrice :.....	81
Chapitre 3 : Identification des besoins en formation spécifiques des femmes rurales enquêtées : .....	83
I. Rôle des GDA dans le transfert de compétences : .....	83
II. Intérêt de la formation pour la femme rurale :.....	85
III. Thèmes de formation demandés par les femmes dans le milieu rural : .....	86
IV. Formations réalisées des femmes et filles en 2022 :.....	87
V. Formations des bénéficiaires dans la zone de Haouaria : .....	90
VI. Lieu de formation :.....	91
Chapitre 4 : Opportunités, contraintes et difficultés rencontrées par les femmes dans la zone de Haouaria:.....	93
I. Différentes offres dont les femmes enquêtées ont bénéficié :.....	93
1. Degré de connaissance des opportunités par les femmes enquêtées : .....	93
2. Formes d'aides offertes aux femmes du milieu rural de Haouaria :.....	93
II. Contraintes et difficultés rencontrées par les femmes du milieu rural de Haouaria : .....	96
1. Contraintes financières :.....	97
2. Contraintes liées au changement climatique :.....	98
3. Contraintes liées au marché : .....	98
4. Contraintes administratives.....	98
5. Contraintes liées à la formation.....	99
6. Autres types de Contraintes : .....	99
Chapitre 5 : Analyse de la perception des acteurs institutionnels sur la formation, le conseil et l'insertion en agriculture des femmes en milieu rural :.....	100
I. Analyse des rôles et missions du CTV de Haouaria : .....	100
1. Différentes opportunités dédiées aux femmes rurales dans la région de Haouaria : .....	100
2. Perceptions de la CTV sur les femmes rurales et sur la coordination entre les différents acteurs :.....	101
II. Rôle de l'arrondissement d'appui à la femme rurale :.....	102



1. Mission de l'AAFR :	102
2. Perception de l'AAFR sur les femmes rurales et sur la coordination entre les différents acteurs :	102
III. Rôle de la direction d'appui à la femme rurale :	103
1. Mission du BAFR :	103
2. Perception du BAFR sur les femmes rurales et sur la coordination entre les différents acteurs :	104
IV. Synthèse sur le degré de coordination des acteurs institutionnels concernés par l'autonomisation des femmes dans le milieu rural :	104
<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>105</b>
I. Aux organismes de la formation :	105
1. Aux organismes de conseil :	105
2. Aux organismes d'appui à l'insertion :	105
3. Aux Décideurs Politiques :	106
<b>CONCLUSION :</b>	<b>107</b>
1. Caractérisation des profils d'une femme dans le milieu rural :	107
2. Motivation des femmes entrepreneures :	108
3. Perception de femmes rurales à l'égard de la formation / conseil agricole :	108
4. Dispositif adapté à l'insertion des femmes dans le milieu rurale :	109
5. Lacunes de ce dispositif de formation/conseil et insertion des FR :	109
Sources bibliographiques	111
Annexe 1	114
Annexe 2	115
Annexe n°3	120
Annexe 4	124
Annexe n°5	127
Annexe 6	128
Annexe 7	133

